



## Cogny – Vandœuvre

# *Le développement durable au détour du chemin*



# Sommaire

Pages de bienvenue .....	2
Le développement durable au détour du chemin .....	4
■ Promenade I Côté Lac .....	9
■ Promenade II Côté Alpes .....	49
Les principes et objectifs du développement durable .....	95
Crédits iconographiques, Impressum .....	97
Faites votre marché, garnissez votre cave, restaurez-vous! .....	99
Remerciements .....	100



[www.genevedurable.ch](http://www.genevedurable.ch)

La collection de guides «Le développement durable au détour du chemin» est réalisée:

Avec le soutien d'une fondation  
privée Genevoise

Avec le soutien de la



# *Le développement durable au détour du chemin*

Deux promenades:

- Côté Lac
- Côté Alpes

**Raphaëlle JUGE**  
**Jean-Bernard LACHAVANNE**

**Avec la collaboration de**  
Rémi MERLE  
Ricardo GARCIA SANCHEZ

L'ASDD est partenaire de

**GENÈVE**  
UN MONDE EN SOI™



Projet reconnu comme « Activité de la  
Décennie pour l'éducation en vue du  
développement durable » par la  
Commission suisse pour l'UNESCO.

<http://www.decennie.ch>

## Avant-propos

Chère lectrices, chers lecteurs,

Cognoy et Vandœuvres se jouxtent et partagent des intérêts communs, notamment à travers les écoles ou le traitement des déchets de jardin par compostage en bordure de champs ou bien encore par la Charte environnementale.

Similaires, mais différentes, Vandœuvres campagnarde, Cognoy lacustre et sub-urbaine, se complètent. Réunir nos deux communes pour ce guide élaboré par l'Association pour la sensibilisation au développement durable à Genève (ASDD) a du sens.

Nos sensibilités au développement durable se rejoignent car nos efforts se concentrent sur l'environnement et le bien-être de nos habitants. Ces actions concrètes sont certes spécifiques à chaque commune, toutefois le renforcement d'initiatives coordonnées apportera un impact encore plus significatif à l'avenir à certains de nos engagements et réalisations.

À travers ce guide, vous pourrez découvrir des balades vous entraînant à travers nos deux communes, en des lieux culturels, sociaux, de loisirs, agricoles ou tout simplement paysagers, qui vous sensibiliseront au développement, mais surtout à sa durabilité.

Nous vous souhaitons de très belles balades!



**Cristiana Juge**  
Conseillère administrative Cognoy

**Hervé Despland**  
Adjoint au maire Vandœuvres



## Se perdre

Le développement le plus durable, s'il est bien conduit, demeure en premier lieu celui de l'esprit. Ce qui frappe sur les routes et les sentiers de Cologny et de Vandœuvres, c'est le halo d'une sorte de génie collectif né d'une terre que l'on sait riche, mais d'une richesse qui ici n'est pas que matérielle. De grandes voix, de grands esprits habitent encore les lieux. Il n'est que d'évoquer Germaine Tournier ou Martin Bodmer pour s'en convaincre, ou Mary Shelley, qui a fait naître le mythe de Frankenstein dans la romance d'une nuit gothique. C'est ainsi que l'on voyage chez soi: en lisant et en ouvrant l'œil sur les chemins. «Tous les voyages sont ethnographiques. Votre propre ville même, si vous l'étudiez avec la patience, la curiosité et la méthode que les meilleurs esprits mettent à étudier une tribu sauvage, attendez-vous à des surprises. Le quotidien n'existe pas. L'ordinaire n'existe pas» disait Nicolas Bouvier qui, au retour d'Aran ou d'ailleurs, dans ce monde dont il nous apprit l'usage, regagnait Cologny, son vieux toit, comme on revient aux sources.

Le développement durable au sens où nous l'entendons selon les définitions du Sommet de Rio sur l'environnement de 1992 – et dont l'action publique a doté Genève en 2001 d'une loi pionnière en Suisse – n'est pas réaliste sans ouverture d'esprit. Il y a l'héritage et il y a la valorisation de celui-ci. On dit qu'à Vandœuvres, on compte un chêne par habitant. La nature paraît inaltérable. Ce n'est pas toujours le cas. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, après que le vignoble genevois a été détruit entièrement par le phylloxera, le Conseil d'État a fait tester à Cologny de nouveaux plans. La viticulture a retrouvé son souffle avec l'aide de l'homme, attentif à l'environnement et aux ressources avant même que l'on s'en préoccupe formellement. Aujourd'hui, Cologny contrôle l'usage des pesticides et son centre sportif capte l'énergie solaire. Vandœuvres entretient le biotope jusque devant sa mairie et compte parmi les pionniers de l'éclairage public LED.

Du Port Noir aux Maisons Mainou, du clocher de Castellion au chemin de Saint-Jacques, on sillonne une région pour l'essentiel préservée, ce qui ne veut pas dire figée. Développer, c'est accroître. Durer, c'est maîtriser. Le développement durable, c'est l'atteinte d'une capacité naturelle au renouvellement des ressources par la mise en place des moyens nécessaires. On a droit, pour ce faire, au tâtonnement. Bouvier, encore lui – quelle plume et quelle pertinence – considérait que «en route, le mieux c'est de se perdre. Lorsqu'on s'égare, les projets font place aux surprises et c'est alors, mais alors seulement, que le voyage commence». C'est à cela aussi qu'il faut songer en arpentant les chemins de Vandœuvres et de Cologny, guide en main, quoique prêt à s'en écarter.



Fr. Longchamp

**François Longchamp**

Président du Conseil d'État de la République et Canton de Genève

## «Le développement durable au détour du chemin»

Le développement durable, une nouvelle vision du monde!

- une nouvelle façon de se comporter
- un pari à gagner pour les générations futures
- une gestion des ressources de la planète qui ne met pas en péril les bases naturelles de la vie
- une priorité accordée à la précaution et à la prévention plutôt qu'à la réparation

### Pourquoi rendre «durable» le développement des activités humaines?

Pour garantir un développement dit «durable» (ou «soutenable» ou «viable», termes mieux appropriés), le Conseil fédéral a formulé trois objectifs qualitatifs à rendre compatibles: la «solidarité sociale», l'«efficacité économique» et la «responsabilité environnementale».

Les activités humaines doivent se dérouler dans un environnement dont la qualité est suffisamment élevée pour assurer de manière pérenne la vie, la santé et le bien-être des habitants ainsi que l'équilibre écologique et la biodiversité dans les divers milieux qui composent la région considérée.

Le développement durable ne se décrète pas, il se construit! Le sujet est complexe. Il n'y a pas l'instauration d'un développement durable sans une puissante adaptation de nos modes de production et de consommation individuels et collectifs. Pour ces raisons, il s'agit d'associer

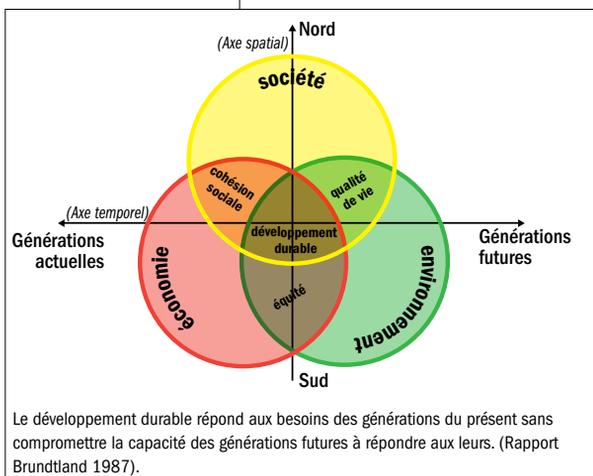
le plus possible les habitants et les autres milieux concernés aux processus de prise de décision.

À l'interface économie-société, sont concernées notamment des problématiques telles que le commerce équitable, l'économie sociale et solidaire, la création d'emplois et la formation; à l'interface économie-environnement, l'entreprise citoyenne, les ressources renouvelables, l'éco-efficacité, les technologies propres et l'écologie industrielle, enfin, à l'interface société-environnement la répartition équitable des richesses et l'éthique économique.

Le développement durable n'est ni une préoccupation abstraite, ni une tâche facultative. L'article 2 de la Constitution fédérale élève ce nouveau type de développement au rang de but constitutionnel, au même titre que la prospérité commune, la cohésion interne et la diversité culturelle.

La Constitution genevoise du 14 octobre 2012 stipule à son article 10 que «L'activité publique s'inscrit dans le cadre d'un développement équilibré et durable» et à son article 19 que «Toute personne a le droit de vivre dans un environnement sain».

*Alliez le bienfait et le plaisir d'une promenade à l'observation et à la réflexion*



Les communes doivent donc prendre en compte les critères de durabilité et œuvrer «à l'établissement d'un équilibre durable entre la nature, en particulier sa capacité de renouvellement, et son utilisation par l'être humain».

### Promenez-vous «futé»!

La vocation de cette collection de guides est de promouvoir le développement durable auprès de vous, habitants du «Grand Genève». Il s'agit, lors de promenades agréables, de vous faire mieux prendre conscience de l'environnement dans lequel vous évoluez chaque jour: ses multiples facettes (dont la beauté des paysages!), ses enjeux, les actions concrètes («bonnes pratiques») qui y sont conduites, souvent grâce à la créativité et à l'énergie déployée par des élus, des services communaux, des associations, des entreprises ou de simples particuliers.

En famille, avec des amis ou lors d'une sortie de classe, c'est l'opportunité de partager un bon moment en donnant davantage de sens (et de conscience), de relief et de saveur aux «choses» et aux lieux que vous côtoyez quotidiennement. La proposition n'est donc pas innocente. Le but est de vous convaincre de devenir un véritable acteur du développement durable.

### Une collection de guides de promenades



Ce guide fait partie de la collection «Le développement durable au détour du chemin» qui compte des itinéraires répartis sur tout le canton de Genève. Les deux itinéraires proposés dans ces pages serpentent les plus beaux coins des communes de Cologny et Vandœuvre.

### Bougez, c'est bon pour la santé!

Chemin faisant, levez le nez autour de vous, soyez curieux du passé dissimulé derrière tel mur, étonnez-vous de cette histoire insolite liée à tel lieu, mettez vos sens en éveil pour apprécier ce qui vous entoure, soyez touchés par la beauté des images que vous renvoie ce pays si varié.

#### EN BREF, CE QUI EST VISÉ PAR LA COLLECTION DE GUIDES «LE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU DÉTOUR DU CHEMIN» :

- Information et sensibilisation de la population à des enjeux concrets du développement durable
- Reconnaissance et valorisation d'efforts déployés localement (collectivités, entreprises, particuliers)
- Changements de comportements individuels (respect de l'environnement, consommation responsable, réduction de gaspillages, etc.)
- Meilleure connaissance du territoire genevois et des réalisations humaines passées et présentes
- Promotion de la mobilité douce (marche, vélo), favorable à la santé
- Promotion de sorties «découverte, observation, réflexion, échange» organisées pour des jeunes par des éducateurs
- Promotion du terroir genevois (vente à la ferme, bistrots).

*Dans la mesure du possible, objets et thèmes sont prétexte à une réflexion «développement durable»*

### Pour en savoir plus

[www.genevedurable.ch](http://www.genevedurable.ch): site de l'association pour la sensibilisation au développement durable à Genève (ASDD), editrice de la collection «Le développement durable au détour du chemin».

### Guides déjà parus

«**Confignon-Bernex**»  
 «**Versoix-Genthod**»  
 «**La Rade de Genève**»  
 «**Geneva Harbour**»  
 «**Les Trois-Chêne**»  
 «**Allondon-Dardagny-Russin**»  
 Peuvent être commandés sur [www.genevedurable.ch](http://www.genevedurable.ch)

## Cologne et le développement durable

# Participation citoyenne au cœur du développement durable



La volonté de la commune de Cologne de prendre en compte les problématiques liées à l'environnement apparaît au cours de la législature 1983-1987 avec la création d'une «Commission de l'aménagement et de l'environnement». Celle-ci prend dès lors en compte plusieurs domaines d'actions permettant *in fine* de mieux préserver la qualité de l'air, des eaux et des sols.

La politique adoptée par la commune est de développer ses actions dans le cadre d'un processus d'amélioration continue. Il s'agit surtout de diminuer l'empreinte écologique collective et individuelle et de renforcer les acquis en matière de politique de développement durable.

Plusieurs actions en faveur de l'environnement et de la qualité de vie sont ainsi mises en œuvre progressivement telles que la promotion de la mobilité douce (Plan piétons) et de l'écomobilité (subvention à l'achat de vélos électriques et d'abonnements TPG), l'organisation de journées vertes pour sensibiliser la population (en 2010 et 2013), l'assainissement des routes communales (revêtement phono-absorbant) et la gestion de la circulation (zones 30 km/h), les infrastructures de collecte et de valorisation des déchets (envoi de sac à tri aux ménages, taux de recyclage des déchets de 50,9% (2014), supérieur à la moyenne cantonale de 45,4% (objectif, 50% fin 2017), élaboration d'une guide du tri (2016), le Plan général d'évacuation des eaux, les économies d'énergie et l'utilisation d'énergie renouvelable (normes Minergie à «La Louchette», installation de 1378 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques sur la halle de sport), l'assainissement

des bâtiments communaux (désamiantage des bâtiments communaux) et la protection de la nature (forte réduction de l'utilisation des pesticides dans l'entretien des espaces verts). Dans le domaine social, il faut relever, outre les nombreuses manifestations pour créer du lien social, le taux de 0,8% du budget communal annuel affecté à la Solidarité internationale.

La décision d'élaborer un Agenda 21 communal remonte à 2007. Le processus formel d'élaboration débute suite à la parution d'une plaquette, «Cologne sur la voie du développement durable», distribuée aux habitants de la commune. Celle-ci dresse un premier bilan de la gestion communale en matière de développement durable et met en valeur les efforts de la commune.

Cologne attache une grande importance à l'information de ses administrés et conformément aux recommandations des Nations Unies (Agenda 21 de Rio de Janeiro), elle place la participation citoyenne au cœur de son engagement. C'est ainsi qu'elle organise des forums publics «Cologne demain». Le premier invite les habitants à réfléchir à deux questions fondamentales pour l'avenir de la commune: «Quel développement pour la commune de Cologne?» et «Quelle qualité de vie pour ses habitants?». Une opportunité pour ceux-ci de s'exprimer sur les satisfactions et regrets aujourd'hui, sur les espoirs et craintes pour l'avenir et de dessiner une image du futur de la commune pour enfin identifier onze champs d'actions à prioriser. La municipalité en retient quatre à traiter en priorité. Ceux-ci ont été discutés lors des Forums II «Énergie et mobilité» et III «Qualité de vie au centre du village et solidarité intergénérationnelle».

La municipalité s'attache depuis lors à intégrer progressivement et durablement dans la gestion communale les actions proposées pour répondre aux problématiques traitées dans le cadre de ces forums.

## Vandœuvres et le développement durable

# Préserver paysages et qualité de vie



Essentiellement rurale, la commune de Vandœuvres bénéficie d'un patrimoine paysager exceptionnel.

À l'instar des autres communes du canton, elle s'engage depuis plusieurs années dans la mise en œuvre d'actions concrètes «labellissables DD», en particulier dans le domaine de l'environnement. Slogan adopté: «Mieux connaître l'environnement pour mieux le conserver et le protéger». Cette volonté se traduit par la décision des autorités d'intégrer formellement l'environnement dans l'une de ses commissions municipales en 1995. Depuis les années 1960 déjà, la municipalité a le souci constant de maîtriser le développement de la commune afin que soient préservées durablement la beauté de ses paysages et la qualité de vie de ses habitants.

Dans ce but, elle mandate en 1997 l'Université de Genève pour l'établissement d'une étude dans ce domaine. Les résultats sont présentés dans le rapport «Environnement de la commune de Vandœuvres. État des connaissances et bilan». L'inventaire, la cartographie et l'évaluation des patrimoines naturel et architectural viennent compléter en 2001 les données de base utiles pour asseoir une politique active de protection de l'environnement qui permette le développement des activités humaines tout en respectant les valeurs naturelles et paysagères.

Vandœuvres attache une grande importance à l'information et à la sensibilisation de ses habitants et les encourage à prendre des mesures à titre individuel pour contribuer à la protection de l'environnement. Dans ce but, outre les

médias d'information traditionnellement utilisés – site internet, journal communal (*Cahiers de Vandœuvres, La Coquille*), flyers, brochures, etc.), elle distribue en 2001 à tous les ménages une plaquette d'information «L'environnement de Vandœuvres. Un bilan». Celle-ci permet à chaque habitant de prendre conscience de la richesse de l'environnement communal dans lequel il évolue, mais aussi de sa fragilité. Des recommandations sont également données dans cette brochure pour améliorer la qualité de l'environnement communal, diminuer l'empreinte écologique et envisager la gestion communale en s'inspirant des principes du développement durable.

Depuis quelques années, Vandœuvres met en place de nombreuses actions dans les **domaines des eaux** (ex: PGEE), **des déchets** (taux de recyclage remarquable de 61,7% en 2015), **de la protection de l'air** (ex: promotion de la mobilité douce et de l'éco-mobilité), **de l'énergie** (ex: réduction de la consommation, commune association «Cité de l'énergie», etc.) ainsi que **des mesures en faveur de la nature** (ex: réseau agro-environnemental du Paradis, Contrat corridor transfrontalier du Grand Genève, plantation d'arbres et de haies vives, etc.).

**Dans le domaine socio-économique**, Vandœuvres met en place diverses mesures visant à apporter une contribution à la satisfaction des besoins de ses habitants (logements, crèche), à la protection des personnes et des biens et à la mise à disposition d'infrastructures de qualité. Elle est aussi l'une des communes les plus engagées du canton en faveur de la solidarité internationale en y consacrant 1,23% en 2016<sup>1</sup> de son budget de fonctionnement (recommandation de l'ONU: 0,7 %).

<sup>1</sup> Solidarité internationale 2016: CHF 99 091,30 soit 1,23% des charges totales 2016.

# Ce qu'il faut savoir avant de partir

## Caractéristiques de l'itinéraire I «Côté Lac» (voir plan pages 12 et 13)

<b>Point de départ et d'arrivée</b>	Port Noir
<b>Accès TPG</b>	Lignes 2 - 3 - M3 - M4
<b>Longueur du parcours</b>	Environ 7,7 km
<b>Durée du parcours à pied</b>	Environ 3 h
<b>État des chemins</b>	Bon (asphaltés) et chemins de terre
<b>Sécurité piétons</b>	Majoritairement bonne
<b>Praticabilité</b>	Bonne Toutefois certains tronçons pentus et sentiers sont déconseillés pour les personnes à mobilité réduite et les poussettes

## Caractéristiques de l'itinéraire II «Côté Alpes» (voir plan pages 52 et 53)

<b>Point de départ et d'arrivée</b>	Place de Vandœuvres
<b>Accès TPG</b>	Ligne 33
<b>Longueur du parcours</b>	Environ 7 km
<b>Durée du parcours à pied</b>	Environ 2 h 45
<b>État des chemins</b>	Bon
<b>Sécurité piétons</b>	Majoritairement bonne
<b>Praticabilité</b>	Bonne

Quel que soit l'itinéraire choisi, la durée de la balade varie selon votre rythme de marche et la fréquence/durée de vos arrêts.

Le cheminement emprunte autant que possible des voies d'accès peu fréquentées ou des sentiers. Bien que le trafic automobile soit modéré sur les routes et dans les villages, soyez prudents surtout si vos enfants gambadent autour de vous.

### Des «objets» et des thèmes...

Tout au long du chemin, votre attention sera attirée par des «objets» numérotés qu'un court texte présente dans le guide. Au gré de votre parcours, quelques thèmes abordent des sujets de manière plus approfondie.

À noter que ce guide n'a pas la prétention d'être exhaustif. Par ailleurs, quelques phrases sont extraites de documents originaux; le lecteur trouvera de nombreuses références dans la bibliographie des deux itinéraires diffusée sur le site [www.genevedurable.ch](http://www.genevedurable.ch). Le site propose également d'autres photos et des compléments d'information.

### En route!

Bien chaussés, les jumelles en bandoulière et votre guide sous le bras, vous voilà prêts à sillonner le pays au gré du cheminement proposé. Soyez curieux, prenez le temps d'observer ce qui paraît invisible, restez à l'écoute des chuchotements imperceptibles de la nature, laissez votre imagination plonger dans le passé des vieilles demeures...

Ces promenades attrayantes sont une invitation à découvrir votre environnement, mais elles ne vous révèlent pas tout. À vous de l'enrichir de vos propres impressions... et de les partager!

### ÉLÉMENTAIRE



- respectez la vie privée; ne pénétrez pas dans une propriété sans y avoir été formellement invité;
- respectez la nature: nombre de biotopes et d'espèces sont fragiles; évitez de les piétiner et d'effrayer les animaux; en particulier, tenez votre chien en laisse et emportez ses «petits cadeaux».

Promenade I  
Côte Lac



## EN MARGE DE L'ITINÉRAIRE

## Pour votre plaisir!



## Monuments/patrimoine architectural-historique



## Jetez un coup d'œil, ça en vaut la peine!

Le long du parcours, vous aurez l'occasion d'observer divers bâtiments ou objets dignes d'intérêt en raison soit de leurs qualités esthétiques et/ou architecturales, soit de leur relation avec un événement historique ou contemporain. En voici une sélection (voir plan pages 12 et 13).

- |   |  |
|---|--|
| <b>1. Maison de Trainant</b> <sup>3</sup><br>Place de Trainant, 1                                 | <b>11. Église Saint-Paul</b> <sup>2,3</sup><br>Chemin Martine, 9 (F4)            |
| <b>2. Le Manoir</b> <sup>2</sup><br>Place du Manoir, 4 (14)                                       | <b>12. Domaine du Grand Coligny</b> <sup>2</sup><br>Chemin du Guignard, 1-9      |
| <b>3. Temple de Coligny</b> <sup>3</sup><br>Place Pierre-Gautier, 2                               | <b>13. Le Gerdil</b> <sup>2</sup><br>Route de la Capite, 24                      |
| <b>4. Bibliotheca Bodmeriana</b> <sup>1</sup><br>Route Martin-Bodmer, 19-21 (12)                  | <b>14. Domaine La Villanelle</b> <sup>2</sup><br>Route de la Capite, 39          |
| <b>5. Ancienne Maison Saladin-van Berchem</b> <sup>3</sup><br>Plateau de Frontenex, 2             | <b>15. Château El Masr</b> <sup>2</sup><br>Route de la Capite, 46                |
| <b>6. Propriété Micheli-Calandrini</b> <sup>3,4</sup><br>Plateau de Frontenex, 2C, 3bis et autres | <b>16. Campagne Diodati</b> <sup>1</sup><br>Chemin de Ruth, 9 (F8)               |
| <b>7. Domaine Calandrini</b> <sup>2</sup><br>Plateau de Frontenex, 3                              | <b>17. Domaine Notre Dame du Lac</b> <sup>3</sup><br>Chemin du Nant d'Argent, 17 |
| <b>8. Domaine Gédéon Mallet</b> <sup>2,3</sup><br>Route de Vandœuvres, 15                         | <b>18. Villa Reverdin</b> <sup>3</sup><br>Chemin des Princes, 8 E                |
| <b>9. Maison Pré-Picot</b> <sup>2</sup><br>Plateau de Frontenex, 11                               | <b>19. La Belotte</b> <sup>3</sup><br>Chemin des pêcheurs, route de Thonon (26)  |
| <b>10. Maison de Saussure</b> <sup>3</sup><br>Chemin de Grange-Canal, 39-43A                      | <b>20. Site Palafittes</b> <sup>3</sup><br>La Belotte (5)                        |

**PBC:** Inventaire suisse des biens culturels d'importance nationale et régionale (Inventaire PBC)

<sup>1</sup> **objet A:** bien culturel d'importance nationale

<sup>2</sup> **objet B:** bien culturel d'importance régionale

<sup>3</sup> **classé:** immeuble, site ou objet considéré comme remarquable et digne de protection selon la loi sur la protection des monuments, de la nature et des sites (LPMNS) du canton de Genève

<sup>4</sup> **à l'inventaire:** idem soumis à des mesures de protection moins contraignantes



## OFFREZ UNE PAUSE LUDIQUE À VOS CHERS PETITS!

Lieux situés sur ou à proximité du parcours où vos enfants, «épuisés» par la promenade, peuvent se détendre (voir sur le plan pages 12-13).



## FAITES VOTRE MARCHÉ, GARNISSEZ VOTRE CAVE, RESTAUREZ-VOUS!

Adresses page 99

# Sommaire



Plan de l'itinéraire .....	12	<b>17</b> Densifier l'habitat, c'est protéger nos paysages! .....	<b>34</b>
<b>1</b> «Le jour le plus beau» .....	<b>14</b>	<b>18</b> Préserver un coin de campagne qui respire encore? .....	<b>35</b>
<b>2</b> Plage des Eaux-Vives, opus «DD» pur jus! .....	<b>16</b>	<b>F4</b> Comme l'aboutissement d'une recherche d'unité et d'harmonie .....	<b>35</b>
<b>3</b> Une société vénérable plus que centenaire .....	<b>17</b>	<b>F5</b> Bouger, c'est bon pour la santé! .....	<b>36</b>
<b>4</b> Genève-Plage, jeu de séduction .....	<b>17</b>	<b>19</b> Pérégrin de paysages et pèlerin d'âmes .....	<b>36</b>
<b>5</b> Il y a 6000 ans: des villages les pieds dans l'eau .....	<b>18</b>	<b>F6</b> Le petit panthéon de la bourgeoisie genevoise .....	<b>38</b>
<b>T1</b> Le Léman rescapé? Oui mais... .....	<b>20</b>	<b>20</b> Le WEF, âme de la grand'messe annuelle des élites politiques et financières mondiales .....	<b>38</b>
<b>6</b> Une menace sournoise pour notre santé! .....	<b>23</b>	<b>21</b> L'Homme de tous les excès .....	<b>39</b>
<b>F1</b> La pollution, traquée tous azimuts .....	<b>23</b>	<b>F7</b> Ada, «court, ancien et vocalique» .....	<b>42</b>
<b>7</b> Eau douce à profusion .....	<b>24</b>	<b>22</b> Mary Shelley ou «le vol aérien de l'imagination» .....	<b>42</b>
<b>F2</b> Une ressource convoitée .....	<b>24</b>	<b>F8</b> Diodati, lieu mythique .....	<b>43</b>
<b>8</b> Pêche miraculeuse .....	<b>25</b>	<b>23</b> Frankenstein né de l'imagination prémonitoire d'une gamine de 18 ans .....	<b>43</b>
<b>9</b> Poissons du Léman, diversité menacée .....	<b>25</b>	<b>24</b> Un théâtre qui va droit au cœur .....	<b>45</b>
<b>10</b> Climat et Cie... oiseaux du Léman sous influence .....	<b>26</b>	<b>25</b> Le quai de Cognéy demain: bronzette et barbotage entre les roseaux .....	<b>46</b>
<b>11</b> Le cœur qui fait battre la région .....	<b>27</b>	<b>26</b> La Belotte, un lieu... plein d'atout .....	<b>47</b>
<b>12</b> Eloge du génie humain .....	<b>28</b>		
<b>13</b> «Le chemin de l'homme vers lui-même» .....	<b>30</b>		
<b>14</b> Le Manoir, stimulant et festif .....	<b>30</b>		
<b>15</b> Gustave Ador, le Sage hyperactif .....	<b>31</b>		
<b>16</b> Schisme entre luxe et authenticité .....	<b>32</b>		
<b>F3</b> Traînant, la petite «forêt» du paysage colognote .....	<b>33</b>		



T1 6 7 8 9 10 11

F1 F2

26 17 18 19 20

F7 21 22 23 24

F8 16

14

P 14 15

13 2 3  
12 4

12

F6

19

5

3 P

4

1

1

1

5 6 7

F3

8

16

F4 9 10 11

17

F5 P



## 1 «Le jour le plus beau»

### Débarquement sur les plages de Coligny!

Ce 1<sup>er</sup> juin 1814, les troupes fribourgeoises et soleuroises de la Confédération débarquent en grande pompe au Port-Noir sous un ciel radieux. Leur arrivée par le lac depuis Nyon s'explique par le fait que la majeure partie des territoires de la rive droite du lac entre Vaud et Genève sont français et donc inaccessibles à l'armée suisse. Ces contingents – catholiques et néanmoins bien reçus – sont envoyés par la Diète fédérale (assemblée des députés des cantons) pour accepter symboliquement l'adhésion de Genève à la Confédération. C'est le chef de la milice genevoise, Micheli de Châteaueux<sup>1</sup>,

et une foule en liesse qui les accueillent: «Enfants de Tell, soyez les bienvenus!<sup>2</sup>». Mise en scène réussie avec cortège et invitation faite à la population de festoyer mais ces fiançailles n'en restent pas moins «de raison» car de nombreux cantons suisses se méfient de cette Genève perçue contestataire et prétentieuse. En outre, la République adopte une politique très réactionnaire et plutôt anticatholique (suffrage censitaire<sup>3</sup>, droits politiques limités) et la législation reste proche de celle qui prévalait sous l'Empire. Enfin, à cette date, la probabilité que Genève réunisse les conditions émises par la Confédération pour son adhésion est plus qu'incertaine.

### CHRONOLOGIE DES ÉVÉNEMENTS AYANT CONDUIT GENÈVE DU STATUT DE DÉPARTEMENT FRANÇAIS À CELUI DE CANTON SUISSE

Dates	Événements
<b>Avril-août 1798</b>	Annexion de Genève à la République française. Genève, chef-lieu et préfecture du département du Léman. S'ensuivent quinze ans de conditions de vie difficiles mais non dénuées d'apports positifs pour les Genevois.
<b>31 décembre 1813</b>	Retrait des troupes napoléoniennes de Genève, entrée de celles du général autrichien Bubna von Littitz. Reddition de Genève sans heurts mais non sans «désagréments». Constitution d'un gouvernement provisoire conservateur dirigé par l'ancien syndic Ami Lullin <sup>4</sup> , proclamation d'indépendance et restauration de la République de Genève.
<b>Début 1814</b>	Demande d'adhésion de Genève à la Confédération suisse (poussée par les puissances alliées qui cherchent à entourer la France d'États tampon, dont la Suisse).
<b>1<sup>er</sup> juin 1814</b>	Débarquement des troupes confédérées au Port-Noir.
<b>22 juin 1814</b>	Sollicitation officielle de l'entrée de Genève à la Diète fédérale par la délégation genevoise
<b>12-19 septembre 1814</b>	Votation du rattachement de Genève, Neuchâtel et du Valais à la Confédération par la Diète et festivités à Genève.
<b>Avril 1815</b>	Élaboration d'une convention dictant les conditions d'adhésion de Genève qui accepte et envoie une députation qui siège désormais officiellement à la Diète.
<b>19 mai 1815</b>	Signature de l'acte officiel d'union de Genève à la Confédération.
<b>9 juin 1815</b>	Signature de l'Acte final du Congrès de Vienne qui redessine la carte de l'Europe après la défaite de Napoléon 1 <sup>er</sup> . L'indépendance et la neutralité de la Suisse sont reconnues.
<b>9 août 1815</b>	Prestation de serment des députés au Pacte fédéral.
<b>20 novembre 1815</b>	Rattachement des communes gessiennes de Collex-Bossy, Grand-Saconnex, Meyrin, Pregny, Vernier et Versoix à Genève selon les termes du second traité de Paris.
<b>16 mars 1816</b>	Signature du traité de Turin permettant aux communes sardes de Collonge-Bellerive, Corsier, Anières, Hermance, Veyrier, Compesières, Bardonnex, Plan-les-Ouates, Troinex, Evordes, Perly-Certoux, Avusy-Laconnex, Bernex, Onex, Confignon, Aire-la-Ville, Lancy, Carouge, Soral, Choulex, Meinier, Chêne-Thônex, Vandœuvres, Puplinge, Carra et Presinge d'être à leur tour rattachées au canton de Genève.
<b>12 septembre 1848</b>	Adoption par la Diète de la première Constitution suisse permettant la création de l'État fédéral actuel.

1 Également membre fondateur de la Société de physique et d'histoire naturelle (1790), directeur, avec Henri-Albert Gosse, du petit jardin botanique du bastion Saint-Léger (1795).

2 Chanson composée par Jean-François Chaponnière, révolutionnaire, peintre et chansonnier genevois, auteur également du célèbre refrain «C'est la faute à Voltaire» chanté par Gavroche dans «Les Misérables» de Victor Hugo.

3 Le suffrage est dit censitaire quand le droit de vote est réservé aux seuls citoyens dont le total des impôts directs dépasse un seuil, appelé cens; en bref, aux plus riches.

4 Réfugié en Savoie pendant l'occupation française, il fait partie d'un comité secret préparant le retour à l'indépendance genevoise. Issu du patriciat, il forme un gouvernement réactionnaire avec Joseph Des Arts (JDA), autre politicien hyper conservateur et auteur principal de la nouvelle Constitution genevoise qui supprime la plupart des droits démocratiques acquis dès 1789. Celle-ci est adoptée sans débat malgré les réserves émises par des esprits éclairés tels que Jean de Sismondi, Étienne Dumont et François Bellot. JDA était également opposé à l'extension territoriale du canton par crainte que la population genevoise devienne majoritairement catholique.



Jean Dubois (1789–1849),  
*Arrivée des Suisses au Port-Noir*  
 le 6 juin 1814 / © BGE, Centre  
 d'iconographie genevoise.

Un homme va œuvrer pour que mariage il y ait et cet homme c'est Charles Pictet de Rochemont, agronome et diplomate. Représentant la Confédération au Congrès de Vienne, il obtient la reconnaissance de la neutralité perpétuelle de la Suisse et la garantie de l'inviolabilité de son territoire par les puissances européennes. Au nom de Genève et de la Confédération, il tente également de négocier pour que les frontières autour de Genève épousent les reliefs naturels du bassin genevois mais la majorité conservatrice du gouvernement lui met les bâtons dans les roues au motif que la population catholique de la République de Genève deviendrait trop importante. Il obtient toutefois, après d'âpres tractations, de quoi répondre aux conditions d'adhésion. Celles-ci consistent à établir la contiguïté avec la Suisse et à désenclaver les anciennes terres genevoises pour «arrondir» le canton (réunir notamment les mandements de Peney et de Jussy ainsi que l'enclave de Genthod à la Ville), ce qui est obtenu grâce à la cession de communes catholiques, dites «communes réunies» par la France et le Piémont-Sardaigne (voir tableau).

### Vers un réel État fédératif... à l'avantage de Genève, canton industriel et exportateur

Un autre Genevois va agir avec opiniâtreté à cette époque pour faire de la Suisse un État moderne, Jean-Jacques Rigaud. Député à Berne, il travaille à la révision du Pacte fédéral épaulé par

Pellegrino Rossi<sup>1</sup>. Le tandem aboutit à un projet ambitieux, rejeté une première fois en 1832 mais largement repris en 1848 pour donner naissance à la première Constitution fédérale.

Les avantages de cette dernière, qui se base en grande partie sur la Constitution américaine, sont de doter la Suisse d'un gouvernement plus centralisé avec davantage de pouvoirs et de devoirs (notamment centralisation des douanes et des postes, unité monétaire, unification des poids et mesures) et de favoriser le développement économique en supprimant les barrières douanières intérieures. Elle met aussi en place une représentation parlementaire à deux chambres et un Conseil fédéral à sept membres. La liberté de presse, de religion, le droit d'établissement et la libre circulation des personnes et des marchandises sont garantis à tous les citoyens, ainsi que le droit de voter pour un changement de constitution. Enfin, cerise sur le gâteau, le drapeau national est adopté à cette occasion, dessiné par le Général Guillaume-Henri Dufour!

**Lien DD** À son article 2 «BUT», «<sup>al.1</sup> la Constitution fédérale de la Confédération suisse protège la liberté et les droits du peuple et elle assure l'indépendance et la sécurité du pays. <sup>al.2</sup> Elle favorise la prospérité commune, le développement durable, la cohésion interne et la diversité culturelle du pays. <sup>al.3</sup> Elle veille à garantir une égalité des chances aussi grande que possible. <sup>al.4</sup> Elle

1 Juriste et homme politique italien réfugié en Suisse, il est le premier catholique à être nommé professeur de droit à l'Université de Genève. Outre une brillante carrière académique, il s'engage dans la vie politique genevoise et est nommé représentant de Genève à la Diète fédérale où il couche ses idées dans un texte appelé «Pacte Rossi» (1832) qui servira de base à la Constitution de 1848. Il sera assassiné en 1848 à Rome après avoir servi la Monarchie de juillet en France et à peine nommé ministre au Vatican.

s'engage en faveur de la conservation durable des ressources naturelles et en faveur d'un ordre international juste et pacifique».

La Constitution genevoise, article 8 a pour buts «de garantir les droits fondamentaux et s'engage en faveur de la prospérité commune, de la cohésion et de la paix sociales, de la sécurité et de la préservation des ressources naturelles» (voir les «principes Monet» et les «ODD 2030»).

## 2 Plage des Eaux-Vives, opus «DD» pur jus!

Après moult péripéties, suite principalement à une opposition «de principe»<sup>1</sup> du WWF-Genève, le projet de plage publique aux Eaux-Vives est enfin sur les rails, grâce à une solution de compromis adoptée à l'issue d'une négociation entre l'État et l'organisation écologiste.

Les conditions acceptées par l'État sont principalement la création d'une lagune pour permettre aux roseaux de pousser et aux canards et autres animaux aquatiques de s'ébattre ainsi que la diminution de presque la moitié de la surface remblayée. Au final on aura 2,1 ha de parc et 1,8 ha de lagune, ce qui alloue tout de même notablement moins de place aux baigneurs!

Plage de gravier, pré et buvette accueilleront les baigneurs, un nouveau port (226 places) et une plateforme pour dériveurs, les navigateurs et les pêcheurs professionnels auront leurs cabanes.

<sup>1</sup> La loi fédérale sur la protection des eaux (Leaux 1991) interdit le remblayage de la zone littorale lacustre (art. 39), sauf en cas d'intérêts publics prépondérants.

Le Grand Conseil a approuvé à l'unanimité la modification de la loi sur la protection générale des rives du lac lors de sa séance du 26 septembre 2016 (L 4 10, Art. 2A) pour permettre la réalisation d'une plage publique, la création d'un port public, l'extension du port de la Nautique et de Genève-Plage.

**Lien DD** De l'art de concilier valorisation de la nature et besoins de la société.

Sur le plan **environnemental**, la construction de la plage des Eaux-Vives, du port public et l'agrandissement du port de la Nautique complètent les aménagements de la Rade de Genève, lieu de promenade déjà renommé pour la qualité des paysages qu'elle offre, et la rendent plus accueillante et conviviale.

Les aménagements prévus (berges naturelles, lagune) contribuent à diversifier les habitats propices à une flore et une faune bien plus variée qu'actuellement.

L'impact négatif est considérablement réduit: remblais minimal, matériaux (graviers) garantis «non polluants», pontons sur pilotis favorisant la circulation de l'eau, absence de rejets polluants dans le lac grâce à une station de pompage des eaux souillées des bateaux, revitalisation de roselières favorables aux invertébrés, poissons et oiseaux aquatiques à Chens-sur-Léman au titre de mesure de compensation écologique des remblayages.

Sur le plan **social**, la plage permet de répondre à la forte demande de la population de pouvoir disposer d'un accès public gratuit au lac et de surcroît en ville dans un environnement



L'espace occupé par le projet entre Baby Plage et le Port Noir comprend quatre secteurs principaux: la baignade (plage de 400 m de long sur 65 m de large), le port de plaisance, le port de pêche et la renaturation. Image de synthèse, courtoisie État de Genève.

paysager de qualité exceptionnelle, donc facile d'accès, notamment en mobilité douce. Une première mesure pour combler la pénurie d'accès public aux rives genevoises du lac que l'État compte bien faire suivre d'autres projets à l'avenir (ex: Rade, Quai Wilson, Perle du lac, Quai de Coligny).

La Plage des Eaux-Vives offrira un espace de détente verdoyant propice à la qualité de vie et à la santé des habitants (repos, exercice physique). Buvette et terrasse créeront un lieu de rencontre animé favorisant le lien social et le bien vivre ensemble.

Sur le plan **économique**, les nouvelles structures du Port Noir permettent d'améliorer les conditions d'exploitation et de développement des activités liées au lac (tourisme, pêche professionnelle, commerce, buvette, chantier naval, location de bateaux et pédalos). Par ailleurs, une éclosérie à poissons nobles (omble chevalier, truite, corégone) permettra en outre de repeupler le lac avec des souches locales (voir «principes Monet» n° 2a, 3b, 12b, 15b et «ODD 2030» n° 3, 6, 15).

### 3 Une société vénérable plus que centenaire

Née de l'aviron en 1872, la Société Nautique de Genève (SNG) est le plus grand club nautique de Suisse et aussi l'un des plus anciens.

Plutôt huppé, le club est toutefois ouvert à tous moyennant un parrainage et surtout, il favorise l'adhésion des enfants et des jeunes, exempté de finance d'entrée et avec des cotisations très modestes.

Forte aujourd'hui de plus de 3000 membres, la SNG comprend quatre sections: voile, yachting léger, motonautisme et ski nautique, aviron.

Elle soutient le sport de haut niveau, organise des formations pour les jeunes et des manifestations sportives illustres, tels le «Bol d'Or» dès 1939, une régates autour du lac qui réunit plus de 500 bateaux à voile, la «Translémanique en solitaire» ou encore le «Tour du Léman à l'Aviron».

La SNG peut s'enorgueillir de compter une pépinière de sportifs de haut vol parmi ses membres, des marins d'eau douce capables de rivaliser avec succès dans les régates européennes et mondiales ainsi que dans les autres disciplines (aviron, ski nautique). Plusieurs médailles olympiques et titres européens ou mondiaux ont été décernés à des membres du

club dont le plus prestigieux, succès à la fois sportif et technologique, est la victoire de la Coupe de l'America par Alinghi en 2003 et 2007.

**Lien DD** La pratique des sports nautiques favorise la santé et est bonne pour la tête. L'adhésion à un club favorise le développement du lien social. Le sport de compétition crée une émulation auprès des jeunes stimulés par les titres mondiaux obtenus par leurs aînés. L'activité économique liée au nautisme (chantiers navals, vente d'embarcations, entrepôts, réparations) est florissante et contribue à créer des emplois (voir «principes Monet» n° 2b, 7d et «ODD 2030» n° 3 et 9).



### 4 Genève-Plage, jeu de séduction

D'un port industriel peu avenant aux quais élégants et Genève-Plage, Genève a métamorphosé ce qui constitue son principal atout, la Rade, et a conquis le monde. Mais que le chemin est long pour que le lac s'offre pleinement à ses riverains!

Dès le Moyen Âge, il aurait existé des bains publics à Genève pour permettre à la population de respecter un minimum d'hygiène corporelle. Mais les plus anciens réellement recensés datent du XVIII<sup>e</sup> siècle (Bains Lullin), situés dans la partie basse de l'actuel Parc de la Grange.

Il faut attendre 1819 pour qu'une attention nouvelle se porte sur les rives du lac à Genève. Guillaume Henri-Dufour, alors ingénieur cantonal et membre du Conseil Représentatif, fustige le gouvernement d'entreprendre des travaux pour améliorer l'aspect esthétique des bords du lac en ville. Il faut dire qu'à l'époque, le lac et ses rives ne revêtaient qu'un intérêt utilitaire pour l'entreposage de marchandises et leur transport par voie d'eau ainsi que pour la pêche. Convainquant, Dufour obtient de faire réaliser remblayages

et construction d'immeubles de prestige qui décorent la Rade, protégés par de larges quais ponctués d'allées d'arbres et de pelouses.

C'est ainsi que la ville basse change de «look» et se fait une beauté qui attire promeneurs genevois et visiteurs étrangers dans cet élan qui verra naître un peu plus tard la civilisation de loisirs et une nouvelle industrie, le tourisme.

La Rade de Genève se crée ainsi au fil du XIX<sup>e</sup> siècle grâce à d'incessantes transformations, notamment en 1858, avec la réalisation des deux jetées qui freinent les ardeurs de la bise.

Un accès direct au lac et abrité peut ainsi être aménagé en 1862 contre la jetée de la rive gauche, une construction en bois nommée les «Bains du brise-lame».

Puis, dès 1916, la grève des Eaux-Vives est occupée par les «Bains de soleil et du lac» ou «Eaux-Vives-Plage», agrémentée en bout de jetée d'une petite cabine WC de type «tout-au-lac»!



Dans les années 1920, les quais de la Rade font l'objet de nouveaux aménagements qui ne tolèrent guère la grève d'«Eaux-Vives-Plage», pourtant si chère aux genevois; il devient donc pressant de déplacer l'installation.

C'est ainsi que naquit enfin, en 1932, «Genève-Plage» au lieu-dit Le Port-Noir. Le succès est immédiat, malgré une conjoncture économique des plus maussades.

Mais trente ans plus tard, un phénomène nouveau menace la pérennité de «Genève-Plage»: la qualité des eaux du lac commence à se dégrader et les baigneurs boudent petit à petit le lac. En 1972, une grande partie de la berge est alors supprimée au profit de piscines dont un bassin olympique.

Fort heureusement, le charme quelque peu suranné de l'architecture des installations des années 1930 subsiste, tels que les fontaines-champignons, le plongeoir et les cabines.

Mais la roue tourne et avec le retour des eaux pures, Genève-Plage se verra bientôt à nouveau nantie d'une grève offrant un accès direct au lac grâce aux nouveaux aménagements du port de la Nautique (voir illustration page 16).

**Lien DD** Quoique payante, Genève-Plage est, avec les bains des Pâquis, un emblème de progrès social et de bien-être en offrant à la population genevoise un accès privilégié aux loisirs et au sport que constituent les activités aquatiques. Et le WC «tout-au-lac» n'étant plus de mise, le lac et ses hôtes n'en subissent pas le préjudice! (voir «principes Monet» n° 2a, 2b, 7d et «ODD 2030» n° 3).

## 5 Il y a 6000 ans: des villages les pieds dans l'eau...

**Palafittes, cités lacustres, villages littoraux, qu'est-ce que c'est?**

Les palafittes<sup>1</sup> sont des vestiges des villages préhistoriques qui ont été construits au bord de lacs et de marais entre le Néolithique et la fin de l'Âge du Bronze, soit environ de 5000 à 500 avant J.-C.

Dans le Léman, ces restes sont conservés sous deux à six mètres d'eau; il s'agit des débris des différentes activités domestiques des villageois, soit des déchets de matières organiques (bois, écorce, végétaux, graines, etc.) mais aussi des outils en pierre, en os et même en bronze. Grâce à l'humidité, l'état de conservation de ces vestiges est exceptionnel et fournit ainsi aux archéologues une image et une compréhension remarquables du mode de vie des premiers agriculteurs-éleveurs de nos régions.

Ces établissements préhistoriques ont été occupés pendant les phases de bas niveaux des lacs, soit aux moments où une sécheresse relative incitait les habitants de nos régions à se rapprocher des sources d'eau permanentes, les lacs ou les zones humides. Il s'agit d'une adaptation aux changements des conditions de l'environnement et non d'une culture particulière basée sur une économie originale en relation avec l'usage du lac ou la pratique de la pêche.

Les villages littoraux sont donc une conséquence de l'évolution du climat dans le domaine circum-alpin. Ce type d'habitat se trouve

<sup>1</sup> Le terme «palafittes» signifie pieux plantés, de l'italien *palafitta*, du latin *palus* (pieu) et *ingere* (façonner).

représenté dans les six pays autour des Alpes, soit en France, Italie, Allemagne, Autriche, Slovénie et bien sûr en Suisse.

### Les «cités lacustres», un mythe créé en 1854!

Lors de leur découverte en 1854, les archéologues interprétaient les milliers de pieux de bois retrouvés sur les terrasses immergées de nos lacs comme les fondations de plateformes sur lesquelles étaient construites des maisons. C'était sans compter sur les fluctuations importantes du niveau des eaux pendant la préhistoire (jusqu'à 9 m!). Aujourd'hui, les découvertes et fouilles récentes ont fait tomber le mythe d'une civilisation «lacustre», opposée à des populations «terrestres».

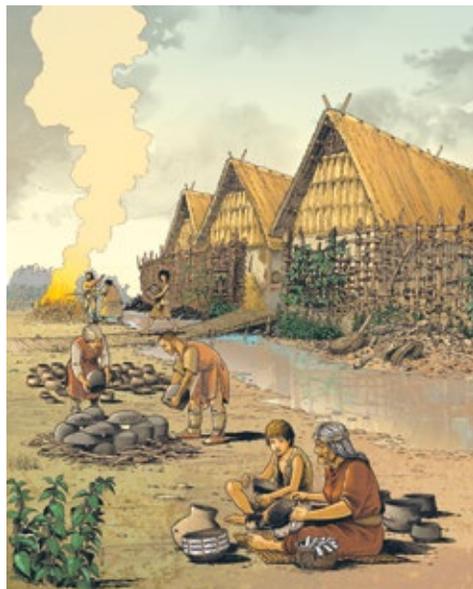
### Trois millénaires en communion avec le Léman

Le peuplement des rives lémaniques couvre quatre époques de la préhistoire pendant des phases de bas niveau du lac (le Néolithique moyen, de 3900 à 3400 av. J.-C.; le Néolithique final de -3300 à -2450; l'âge du Bronze ancien de -1800 à -1500 et l'Âge du Bronze final, le mieux conservé, de -1050 à -850). C'est grâce à la dendrochronologie<sup>1</sup> qu'il est possible de retracer avec précision l'histoire de ces villages et de suivre les mouvements de ces populations sur de longues périodes.

Les déplacements des villages littoraux se seraient ainsi faits au gré des variations du niveau du lac liées à des variations périodiques du climat, ce qui n'exclut pas la présence pendant ces phases dites «lacustres» de villages établis dans l'arrière-pays, ou sur la première terrasse au-dessus du lac.

Un des sites palafittiques le plus représentatif de ceux du Léman est situé en face de **La Belotte**. Il date du Bronze ancien, avec une première occupation au Néolithique final mais n'a pas encore livré tous ses secrets. Son intérêt majeur réside dans le fait qu'il date du moment de l'apparition de la métallurgie du bronze, qui va révolutionner l'exploitation de la forêt grâce à l'usage de la hache en bronze.

Les sites archéologiques classés du canton de Genève sont protégés par la «Loi sur la protection des monuments, de la nature et des sites»



Cuisson de la céramique à l'extérieur d'un village littoral du Léman vers 4000 av. J.-C. Néolithique moyen. Culture du Cortaillod classique. Dessin A. Houot, tiré de *Des Alpes aux Léman, images de la préhistoire*, Gallay A., ed. 2008.

et la «Loi fédérale sur l'aménagement du territoire». Ainsi, les stations préhistoriques du littoral genevois sont-elles inscrites à l'inventaire cantonal du patrimoine.

### Anoblis par l'UNESCO

Les zones riveraines et littorales des lacs alpins, dont la plupart contiennent des vestiges palafittiques, sont toujours plus fortement soumises à la pression humaine qui compromet leur intégrité et leur conservation à long terme. C'est la raison pour laquelle l'UNESCO a inscrit 111 sites majeurs au Patrimoine mondial de l'humanité dont 56 se situent en Suisse.

La procédure de classement entreprise en 2004 sous l'égide de l'Office fédéral de la culture et de l'Association Palafittes a porté son choix en 2011 sur 756 sites de grand intérêt sélectionnés parmi les 937 sites recensés, 111 bénéficiant du «label» UNESCO, les 645 restants étant protégés au niveau national et qualifiés de «sites associés».

**Lien DD** Le patrimoine de l'humanité constitue une richesse dont la compréhension fait progresser la connaissance de l'histoire de la vie et dont la conservation permet d'en perpétuer la mémoire. Notre civilisation actuelle laissera-t-elle des vestiges aussi «durables»? (voir «principes Monet» n° 7a et «ODD 2030» n° 4).

<sup>1</sup> La dendrochronologie (du grec ancien *δένδρον*, *dendron*, «arbre», *χρόνος*, *khronos*, «temps» et *-λογία*, *-logie*, «discours») est une méthode de datation permettant d'obtenir la date d'abattage d'une pièce de bois à l'année près (et même à la saison...) en mesurant la largeur de chaque anneau de croissance (ou cerne) de l'arbre. Elle permet également de reconstituer les changements climatiques et environnementaux. Elle est connue depuis les années 1920, mais ce n'est que dans les années 1950 qu'elle est utilisée pour dater les vestiges des sites littoraux de nos lacs.

## THÈME 1

# Le Léman rescapé? Oui mais...

Au plus mal dans les années 1970, le Léman a retrouvé des couleurs. Son état s'est considérablement amélioré à tel point que l'on parle aujourd'hui de «success story» de l'assainissement du lac. Cependant, plane encore le danger mal connu représenté par les micropolluants et les impacts potentiels des changements climatiques.

## Le Léman, une «success story»

### D'eau pure en eau trouble

Jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, le Léman est en bonne santé. Seuls les sites littoraux recevant les eaux du tout à l'égout des localités riveraines présentent localement des signes de pollution à la sortie des tuyaux (eau trouble, développement d'algues et de bactéries...). Dès les années 1950, le mal s'étend progressivement à toute la masse d'eau.



Près de trente ans d'efforts pour passer des amas d'algues en décomposition aux eaux limpides.

### Un lac moribond

Dans les années 1970, le Léman présente toutes les caractéristiques d'un écosystème profondément perturbé: eaux troubles changeant de couleur au gré des proliférations d'algues planctoniques, envahissement de la zone littorale par les plantes aquatiques, poissons ventre en l'air, concentration élevée en phosphore, asphyxie des eaux profondes. Cet engrenage de phénomènes interdépendants s'amplifie et entraîne ce qu'on appelle l'eutrophisation<sup>1</sup> du lac.

Cette évolution est préjudiciable non seulement à la structure et au fonctionnement de l'écosystème mais aussi à l'attrait des rives envahies d'algues nauséabondes en décomposition et à l'aspect de l'eau peu ragoûtant.

C'est à cette époque que fleurissent un peu partout au bord du lac des écriteaux «Baignade interdite» ou «Baignade déconseillée» car l'état sanitaire des eaux, contaminées par des germes pathogènes, se dégrade fortement. C'est également à cette époque que l'on découvre un autre type de pollution, celui par les métaux lourds, en particulier par le mercure. Une situation jugée suffisamment sérieuse pour inciter les autorités sanitaires à recommander de limiter la consommation hebdomadaire de poisson.



La station d'épuration d'Aire.

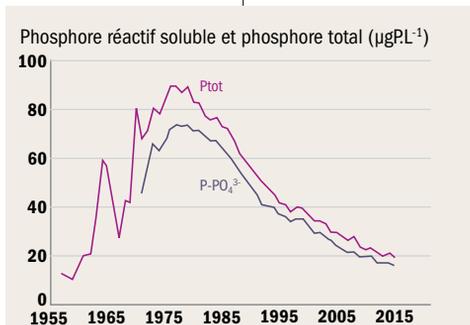
1 L'eutrophisation est le processus par lequel des nutriments (phosphore, azote...) s'accumulent dans un milieu (lac, cours d'eau) provoquant une augmentation de la production végétale (algues, plantes aquatiques supérieures), dont la décomposition provoque la désoxygénation des eaux profondes. Il s'agit d'un processus naturel qui peut être accéléré et amplifié par l'apport de nutriments d'origine domestique et agricole.

## Le pari de la lutte victorieuse contre la pollution par le phosphore est en passe d'être gagné

Devant l'ampleur du phénomène et sous la pression des associations de protection de l'environnement, les autorités se décident enfin à réagir. Grâce aux mesures de protection des eaux mises en place dans le bassin versant (voir F1 p. 23), la pollution par le phosphore entame une forte régression à partir du début des années 1980. Actuellement, sa concentration tend à diminuer encore ( $19,0 \mu\text{gPtot/l}$  en 2015).

Dans son plan d'action 2011-2020, la CIPEL<sup>1</sup> vise l'objectif plus ambitieux d'une concentration abaissée à  $15 \mu\text{gPtot/l}$ .

Le lac est qualifié dans son dernier rapport (campagne de mesures 2015) de lac mésotrophe («moyennement nourri») en raison d'une production de phytoplancton qui reste assez élevée.



Évolution de la concentration moyenne annuelle pondérée et du stock de phosphore réactif soluble (assimilable par les végétaux) et de phosphore total pour l'ensemble de la masse d'eau du lac de 1957 à 2015, Léman - Grand Lac (SHL2), CIPEL 2015.

## Une menace sournoise pour notre santé!

Les micropolluants (voir 6 p. 23) proviennent principalement des activités humaines : épandages en agriculture, rejets industriels et hospitaliers, traitements des matériaux de constructions, déjections humaines et animales et produits ménagers dans les eaux usées domestiques. Je vis donc je pollue... Ainsi sommes-nous tous coresponsables de la pollution des eaux.

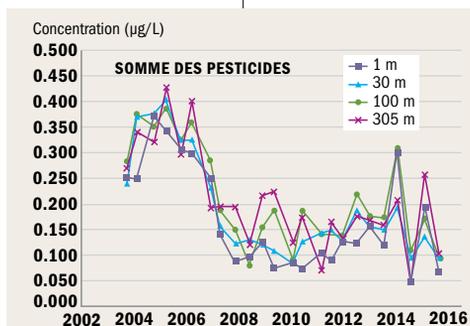
Dans le bassin du Léman, ce sont les industries qui constituent la source principale de la pollution du lac par les micropolluants, en particulier par les phytosanitaires et les médicaments.

Un programme de surveillance est assuré par la CIPEL depuis 2002 pour évaluer le degré de contamination de l'eau du lac qui doit assurer, après traitement, l'alimentation en eau potable de plus de 900 000 personnes.

Constat positif: les teneurs en métaux lourds et en pesticides sont stables et faibles, largement inférieures aux valeurs maximales autorisées. Pour les résidus de médicaments en revanche, il n'existe pas à ce jour de valeurs de référence permettant d'estimer leur impact alors qu'il s'agit d'un problème sérieux de santé publique.

## Prise de mesure énergique... et rassurante

Jusqu'à ce jour, les stations d'épuration des eaux usées (STEP) ne retiennent que partiellement ces substances aux conséquences toxiques ou génétiques très préoccupantes, si bien que la Confédération a récemment pris le taureau par les cornes et fait adopter en mars 2014 une modification de la loi sur la protection des eaux (art.60b LEaux). Entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2016, elle vise à optimiser le système d'assainissement en équipant une sélection de STEP



Évolution des concentrations en pesticides totaux au centre du Léman (station SHL2) de 2004 à 2015 à quatre profondeurs, CIPEL 2015.

**1 Commission internationale pour la protection des eaux du Léman contre la pollution.** Organisme officiel franco-suisse créé en 1962 dont la mission est de surveiller l'évolution de la qualité des eaux du lac et des rivières lémaniques. Elle contribue à la coordination des politiques de l'eau des cinq entités politiques du bassin versant (Valais, Vaud, Genève, Haute-Savoie, Ain). Ses actions s'inscrivent dans le cadre d'un Plan d'action 2011-2020 en faveur du Léman, du Rhône et de leurs affluents.



d'une étape de traitement supplémentaire susceptible de retenir une bonne partie des micropolluants.

Les traitements adoptés permettent de diminuer la charge en micropolluants d'environ 80% par filtration sur charbon actif ou

oxydation par l'ozone (ozonation), avant restitution des eaux à la nature. Deux STEP sont déjà opérationnelles en Suisse. On y croit!

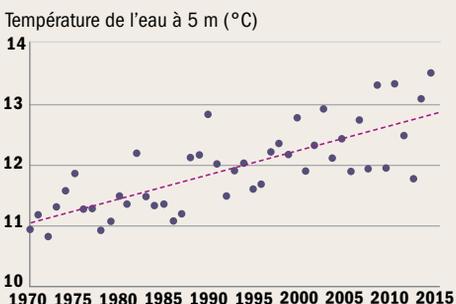
### Inquiétant: le lac a de plus en plus chaud!

La température est un facteur du milieu très important susceptible d'avoir un impact sur la vie du lac. Elle influence le brassage des eaux hivernal, processus permettant l'apport d'oxygène dans les eaux profondes. Or, une augmentation de la température de l'air ne joue pas en faveur d'un bras-

sage en profondeur qui exige une concentration minimale de 4 mg/l d'oxygène dissous dans l'eau pour éviter le relargage du phosphore accumulé dans les sédiments du fond. Par exemple, en 2015, le brassage des eaux n'atteint que 140 m de profondeur (sur les 309 m) et la teneur en O<sub>2</sub> n'est que de 3,94 mg/l au fond du lac (limite inférieure admise, 4 mg/l).

La température de l'eau influence aussi la reproduction des espèces animales et l'activité métabolique<sup>1</sup> du lac en général. Dans les eaux de surface, on mesure à 5 m de profondeur une augmentation moyenne de température de 1,6 °C entre 1979 et 2011 alors qu'au fond du lac, elle

est passée de 4,4 °C en 1963 à 5,3 °C en 2015. S'il est évident qu'impact il y aura à terme, il est difficile d'évaluer comment il se manifestera et dans quelles proportions, surtout si la courbe ascendante ne s'infléchit pas. ■



Évolution de la température moyenne annuelle de l'eau du lac à 5 mètres de profondeur de 1970 à 2015, Léman - Grand Lac (SHL2), CIPEL 2015.

## LE PLUS PETIT DES GRANDS LACS

En Europe centrale, Le Léman est le plus grand réservoir d'eau douce mais passe en 4<sup>e</sup> position sur l'ensemble du continent derrière deux lacs russes et le lac Vänern en Suède (41<sup>e</sup> en superficie, 8<sup>e</sup> par la profondeur après quatre lacs norvégiens et les lacs de Come, Majeur et de Garde). À l'échelle mondiale, ce sont les lacs Baïkal (78 200 km<sup>3</sup>, 1637 m de profondeur) et Michigan-Huron (117 702 km<sup>2</sup>) qui tiennent le haut du pavé.

- *Altitude du plan d'eau*: 372 m
- *Superficie du plan d'eau*: 580,1 km<sup>2</sup>
- *Volume*: 89 km<sup>3</sup>
- *Profondeur maximale*: 309,7 m

- *Longueur des rives*: 200,2 km dont 58,0 km en France et 142,2 km en Suisse (Vaud 102 km, Valais 7,6 km, Genève 32,6 km)  
26 % des rives sont naturelles (plages, grèves, forêts riveraines dont 3 % de milieux riches à préserver), 13 %, semi-naturelles (champs, cultures, prés) et 61 %, artificielles (murs, enrochements, bâtiments, routes)
- *Bassin versant*: 7419 km<sup>2</sup> dont Suisse 6526 km<sup>2</sup> (88 %) et France 893 km<sup>2</sup> (12 %)
- *Population permanente (2011)*: 431 (941 202 en Suisse et 142 229 en France)
- *Population touristique*: 556 227 (393 867 en Suisse et 162 360 en France).

<sup>1</sup> Synthèse et décomposition de la matière organique.

## 6 Une menace sournoise pour notre santé!

Ils sont invisibles, disséminés dans l'eau, l'air et le sol et on connaît encore mal leur impact sur l'environnement, notamment sur les équilibres des écosystèmes aquatiques, la qualité des ressources en eau potable et, consécutivement, sur la santé humaine. Ce sont les **micropolluants**<sup>1</sup>, susceptibles d'agir même à de très faibles concentrations, souvent persistants ou se combinant entre eux (effets «cocktail» tout à fait aléatoires), potentiellement toxiques et pourtant hors de tout contrôle: illusoire en effet actuellement pour les scientifiques de vraiment évaluer les risques encourus. Les critères à prendre en compte sont la toxicité, la persistance, la biodégradabilité, la bioaccumulation et la mobilité des substances. Mission quasi impossible!

### Juste 30 000 substances suspectes homologuées en Suisse... et c'est pas fini!

En fonction de leur nature et de leur utilisation, on distingue divers types de micropolluants dont les principaux sont:

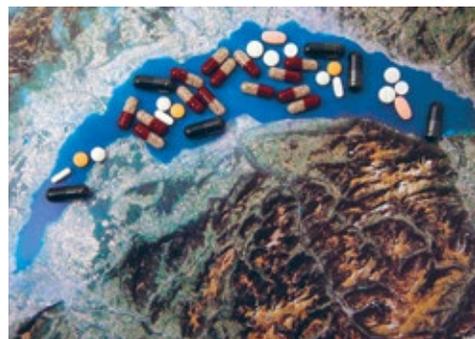
- les métaux lourds, inorganiques: mercure, plomb, cadmium et d'autres éléments-traces comme l'arsenic ou le méthylmercure,
- les polluants organiques persistants (POP) difficilement biodégradables tels que le DDT, les PCB, les dioxines,
- les pesticides (herbicides, fongicides, insecticides), 450 produits phytosanitaires homologués en Suisse,
- les biocides (divers désinfectants, conservateurs, produits de protection du bois...),
- les médicaments (contraceptifs, anticancéreux, antidiabétiques, analgésiques, hormones, antibiotiques, antiépileptiques, produits de contraste, etc.),
- des substances générées par des combustions tels les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP).

Des micropolluants entrent en outre dans la composition d'une multitude de produits d'usage courant (par exemple le fameux bisphénol A dans des objets en plastique ou tapissant les canettes), pour le ménage (détergents) ou encore dans les cosmétiques (crèmes solaires).

<sup>1</sup> Substances organiques, naturelles ou non, ou inorganiques (éléments chimiques), présentes dans l'environnement à des concentrations très faibles mais plus élevées que normalement dans la nature, de l'ordre du *microgramme par litre*,  $\mu\text{g/l}$  = millionième de gr. par litre ou du *nanogramme par litre*,  $\text{ng/l}$  = milliardième de gr. par litre, un sucre dans une piscine olympique!

À noter que ce bref inventaire est loin d'être exhaustif.

**Lien DD** Les industries alimentaires, chimiques et pharmaceutiques doivent assumer leurs responsabilités et limiter l'usage de micropolluants dans les processus de fabrication ou leur introduction dans les produits eux-mêmes et procéder à un étiquetage clair. Les autorités doivent exercer leurs tâches de surveillance et d'information et appliquer le principe de précaution en cas de doute sur l'inocuité d'un produit. Les consommateurs peuvent privilégier l'utilisation d'articles exempts de micropolluants (voir «principes Monet» n° 17a, 17b et «ODD 2030» n° 3, 6, 12, 14).



## F1 LA POLLUTION, TRAQUÉE TOUS AZIMUTS

La lutte contre la pollution des eaux du Léman est engagée sur plusieurs fronts dans le cadre d'une double stratégie:

- une **stratégie curative** qui consiste à épurer des eaux usées domestiques et industrielles dans les stations d'épuration (STEP) via un réseau d'égouts, les eaux dites claires étant acheminées directement dans la nature.
- une **stratégie préventive** qui consiste à lutter contre la pollution à la source, au lieu d'émission, et vise à éviter le rejet de polluants dans l'eau, par exemple l'interdiction des phosphates dans les produits de lessive (1986 en Suisse, 2007 en France pour une réduction de phosphore à traiter dans les STEP de 40% à 50%) ou la diminution de l'usage d'engrais et de phytosanitaires en agriculture.

**Lien DD** Ces actions limitent les problèmes de santé publique et la dégradation de l'environnement. La lutte à la source concerne non seulement les entreprises et les exploitations agricoles mais aussi chacun d'entre nous (production et consommation responsables) (voir «principes Monet» n° 2b, 3b, 12a, 12b, 17a, 17b, et «ODD 2030» n° 3, 6, 14).



Créée en 1980 dans le but de faire pression sur les autorités pour obtenir des mesures efficaces d'assainissement du lac (suppression des phosphates dans les produits de lessive, déphosphatation des eaux usées dans les STEP, etc.), l'ASL est une association citoyenne, apolitique, sans but lucratif, de référence scientifique et reconnue d'utilité publique. Elle contribue à l'information et à la sensibilisation de la population lémanique et des jeunes aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques liés à la dégradation de l'état de santé du lac. Elle agit aussi concrètement sur le terrain avec succès (p. ex. chasse des rejets polluants sauvage dans les rivières (Opération Rivières Propres), arrachage des plantes envahissantes sur les rives du lac avec des bénévoles).

est potabilisée à la station du Prieuré dans le quartier des Pâquis depuis 1957.

L'«Eau de Genève» est de très bonne qualité et aujourd'hui une marque d'excellence. Elle est équilibrée en sels minéraux, comparable à beaucoup d'eaux minérales vendues en bouteille. De plus, l'eau du robinet ne coûte en moyenne que 0,2 ct/l!



La «gestion» de l'eau selon l'esprit libre et imaginaire de Jean Tinguely.

## 7 Eau douce à profusion

L'eau est avant tout une substance vitale mais c'est aussi un facteur indispensable de développement socio-économique. Rien ne peut la remplacer. «Chaque individu a un droit universel d'accès imprescriptible à une eau dont la qualité et la quantité sont au moins égales à ses besoins essentiels» (article 1 de la Charte de l'eau de la région lémanique (2005), Observation Générale n° 15 (OG N° 15) adoptée par les Nations Unies en novembre 2002).

Avec un volume de 89 milliards de mètres cubes, le Léman constitue une réserve d'eau douce quasiment inépuisable qui permet de répondre aux besoins actuels et futurs de la population et de ses activités (industrie, agriculture) dans la région lémanique.

**Lien DD** Même disponible à profusion, il convient de ne pas gaspiller l'eau. Et...

«Consommer l'Eau de Genève, c'est 1000 fois moins d'impact sur l'environnement que les eaux en bouteille et 1000 fois moins cher. C'est 0 transport, 0 emballage, 0 conditionnement et 0 points de vente» (voir «principes Monet» n° 2a, 15a et «ODD 2030» n° 3, 6, 12).



Le réservoir d'eau potable de Bessinge (Vandœuvres).

Le Léman alimente actuellement en eau environ 900 000 personnes qui représentent 82% de la population résidente du bassin lémanique. À Genève, l'eau distribuée provient à 80% du lac et 20% de la nappe phréatique du Genevois. Dans le lac, l'eau brute est captée à une profondeur de 33 m pour que sa température reste fraîche (environ 10°C), même en plein été. Elle

## F2 UNE RESSOURCE CONVOITÉE

L'eau du Léman est réputée en Europe dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle pour sa pureté. Elle est convoitée vers 1890 pour alimenter la ville de Paris qui connaît des problèmes de fourniture d'eau potable. Mais le projet rencontre de fortes résistances, en Suisse par crainte de perte d'alimentation des machines hydrauliques et en France à l'aval du lac face au risque de baisse du débit du Rhône. La polémique enfle jusqu'en 1913, moment où le projet, pourtant bien avancé, est abandonné, surtout pour des raisons à la fois techniques et financières mais aussi parce que certains mettent en doute la salubrité de l'eau du lac.

**Lien DD** Voir p. 24

## 8 Pêche miraculeuse

Certains pêcheurs professionnels suisses sont préoccupés par la diminution des rendements de la pêche qu'ils attribuent à la réduction trop importante de la quantité de phosphore<sup>1</sup> dans l'eau consécutive à une épuration poussée des eaux usées. Les pêcheurs du Léman en revanche, bénéficient, quant à eux, de conditions très propices à la pêche depuis plusieurs années, le Léman étant même le lac qui réalise le plus fort tonnage de pêche en Suisse.

Un saut important dans le rendement s'est opéré en 2009 avec 972 tonnes de poisson pêchées contre environ 600 à 800 t les années précédentes. Dès 2010, on dépasse les 1000 t avec un pic en 2013 (1365 t). En 2015 on enregistre une légère baisse (1146 t dont 73% de corrégonnes et seulement 15% de perches dont la biomasse<sup>2</sup> diminue significativement depuis 2010).

### Pour le moins surprenant!

L'exploitation professionnelle de la ressource halieutique est majoritairement française (66% des captures), la pêche de loisir, le fait des Suisses à 81%. Précisons que globalement, ce sont bien les professionnels qui exploitent l'essentiel du poisson prélevé (93% en 2015). On dénombre sur le lac 148 pêcheurs professionnels dont 55% sont suisses et 10030 pêcheurs de loisir (58% de Français).

Autres faits de pêche marquants et plutôt positifs: une légère augmentation des effectifs d'omble chevaliers et une certaine stabilité de ceux de la truite. Tous ces bons résultats témoignent de conditions propices au développement et à la reproduction des poissons auxquelles s'ajoute l'effet des repeuplements annuels d'alevins et d'estivaux de corrégonnes, truites et ombles chevaliers effectués par les deux pays.

À noter encore la capture de 10,5 tonnes d'écrevisses américaines, une ressource exploitée depuis le début des années 2000, qui présente l'avantage, non seulement d'utiliser une ressource halieutique renouvelable, mais aussi de limiter la prolifération d'une espèce qualifiée d'invasive dans le lac.

1 Facteur limitant de la production végétale le long de la chaîne alimentaire.

2 Le nombre d'individus en revanche est largement supérieur à celui des corrégonnes en raison de la présence d'une multitude de juvéniles dans les prélèvements de l'étude de l'EAWAG sur le peuplement pisciaire du Léman de 2012.

**Lien DD** La pêche dans le Léman est qualifiée de durable par les spécialistes car, grâce au rempoissonnement, l'exploitation de la ressource ne dépasse pas le taux de renouvellement. Il n'empêche que trois espèces subissant une pression de pêche certaine sont menacées (omble, truite et corégone). Elle génère des impacts positifs sur les plans sociaux (détente en plein air, bien être, nourriture saine) et économiques (emploi, vente des produits de la pêche) (voir «principes Monet» n° 12b, 15a, 16a et «ODD 2030» n° 6, 12, 14).



## 9 Poissons du Léman, diversité menacée

Situés en fin de chaîne alimentaire, les poissons, notamment par la composition en espèces et leur abondance respective, sont de bons indicateurs de la qualité écologique des milieux aquatiques.

Le Léman héberge actuellement 23 espèces de poissons dont 14 indigènes et 9 introduites. La comparaison avec le recensement réalisé par F.-A. Forel au début du XX<sup>e</sup> siècle (25 espèces, 18 indigènes et 7 introduites) permet de constater l'apparente disparition de quatre poissons propres au Léman. Toutefois, sur les onze poissons qui manquent à l'appel en 2012, neuf avaient été recensés en 2003, voire dans les études précédentes et ne peuvent donc être considérés a priori comme disparus.

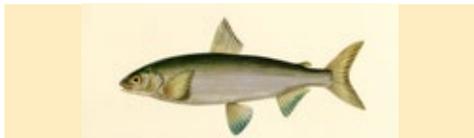
Il est à noter que la composition en espèces introduites est fort différente de celle des recensements précédents puisque seule la lotte, observée dans toutes les études, subsiste modestement aujourd'hui.

Parmi les espèces recensées en 2012, dix figurent sur la liste rouge des espèces menacées en Suisse.

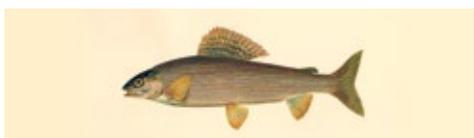
En outre, deux espèces d'écrevisses américaines se répandent allègrement dans le lac après avoir évincé les espèces indigènes, notamment la très rare écrevisse à pattes blanches (*Austropotamobius pallipes*).



Disparus dans le Léman: spirlin (vulnérable) (image supérieure) et vairon (image inférieure); ils vivent plutôt dans les eaux claires, fraîches et bien oxygénées, sensibles à la qualité de la zone littorale et à la pollution de l'eau.



Disparue dans le Léman: gravanche (*Coregonus hiemalis*); comme la féra, le corégone pêché actuellement provient probablement de la palée issue du lac de Neuchâtel.



Effectifs en diminution préoccupante: omble chevalier (image supérieure) et chabot, poissons des profondeurs; ombre commun (image inférieure) et loche franche.

**Lien DD** La protection de toutes les espèces de poissons dans les lacs permet de sauvegarder la biodiversité et de contribuer au bon fonctionnement de l'écosystème lacustre. Un peuplement équilibré en termes de diversité, abondance, importance relative des espèces offre un potentiel de pêche de valeur, tant économique pour les professionnels que social pour les amateurs (voir «principes Monet» n° 15b, 16a et «ODD 2030» n° 6, 14).

## 10 Climat et Cie... oiseaux du Léman sous influence

Le Léman, de par sa position géographique, sa surface et son offre en nourriture, constitue un site d'hivernage et d'escale migratoire d'importance internationale pour les oiseaux d'eau, notamment dans les zones protégées par la Convention internationale de Ramsar<sup>1</sup>.

Depuis les années 1950, une avifaune riche de 150 espèces est recensée sur le Léman ou ses abords immédiats mais les changements intervenus au cours des 60 dernières années sont considérables. Un essor démographique spectaculaire des oiseaux d'eau hivernants contraste en effet avec le déclin des nicheurs du littoral.

### Haro sur le réchauffement climatique...

Les hivernants viennent du nord de l'Europe ou de Sibérie. Ils volent jusqu'à 5000 kilomètres pour gagner la Suisse où ils trouvent nourriture et havre de paix pendant la mauvaise saison avant de remonter vers le nord pour se reproduire. Ici, ils profitent largement de l'apparition de la Moule zébrée *Dreissena polymorpha* dès 1962, favorisée par l'eutrophisation des eaux, ainsi que de la restriction de la pratique de la chasse et du réchauffement climatique. Les impacts de ce dernier sur le comportement des oiseaux migrateurs, surtout liés à la ressource en nourriture, sont un décalage des périodes migratoires, une sédentarisation ou une colonisation de nouveaux habitats situés plus au nord ou en altitude. L'augmentation de température hivernale en Suisse de 1,5 °C en moyenne entre 1864 et 1990 (1 °C au printemps et 2 °C en automne) a notamment provoqué une production accrue de phytoplancton et zooplancton dans les lacs, favorisant sans doute, à l'autre bout de la chaîne alimentaire, l'hivernage des oiseaux.

### ... et les rives aménagées

Les oiseaux nicheurs en revanche, ont souffert de la dénaturation du rivage par l'urbanisation et la pression humaine croissante. En Suisse, 40% des nicheurs sont d'ailleurs menacés et l'avenir de ces espèces liées au littoral dépend entièrement de la volonté de l'homme de les préserver. La revitalisation des rives et des marais côtiers (rétablissement de la dynamique alluviale naturelle aux embouchures des rivières,

<sup>1</sup> Convention signée à Ramsar (Iran) en 1971 pour favoriser la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides. Actuellement près de 130 pays dont la Suisse (1976) l'ont ratifiée.

remise en eau de leurs bras morts, débroussaillage des marais) s'avèrent indispensables à leur conservation.

**Lien DD** En protégeant les eaux contre la pollution et en maintenant/restaurant la qualité écologique des rives du Léman, on permet à une multitude d'espèces d'oiseaux migrateurs de passer la mauvaise saison sous nos latitudes, une contribution à la protection internationale des oiseaux et à la biodiversité (voir «principes Monet» n° 15b et «ODD 2030» n° 6, 14).



En 2015, la Rade et le Rhône, sites Ramsar, ont en effet eu l'insigne honneur d'accueillir des fuligules nyroca, *Aythya nyroca* (Güldenstädt, 1770), une espèce de canard potentiellement menacée à l'échelle mondiale.

## 11 Le cœur qui fait battre la région

### Un cadre de vie exceptionnel

De tous temps et particulièrement depuis près de deux siècles, l'homme a su tirer parti de ce puits de profits sans fond qu'est la région lémanique (près de 2 millions d'habitants) dont le lac est l'atout majeur :

- plus grande réserve d'eau douce, quasi inépuisable, d'Europe centrale et occidentale, il alimente en eau 900 000 habitants et des activités agricoles et industrielles toujours croissantes de la région;
- les paysages magnifiques qu'il génère rendent le territoire très attractif et en élève les valeurs foncière, immobilière et touristique tout en offrant un cadre et une qualité de vie exceptionnels. L'inscription de Lavaux, vignoble en terrasses, au patrimoine mondial de l'UNESCO en 2007 en est l'illustration;
- il est le support d'activités de loisirs et de ressourcement qui contribuent au bien-être et à l'épanouissement des individus: pêche de loisir, navigation (21 000 embarcations en 2015), baignade dans des eaux transparentes et ne présentant pas de risques pour la santé (qualité bactériologique en constante amélioration).



Le Léman est vraiment un lieu branché, plébiscité par les oiseaux aquatiques de tous horizons.



### Une région qui a le vent en poupe

Le Léman est ainsi un acteur majeur du développement de l'Arc lémanique. Il offre à la région l'attractivité qui a forgé au cours du temps le pôle très dynamique d'activités socio-économiques à vocation internationale qu'elle est aujourd'hui: Genève, centre de coopération internationale le plus important du monde avec New-York (22 organisations internationales, plus de 250 ONG), première place financière mondiale (40% du PIB genevois) en matière de gestion de fortune privée transnationale et pour le négoce du pétrole, industries et commerces de luxe (parfums, horlogerie, hôtellerie), marché immobilier, CERN, grandes universités classées dans le top 20 (EPFL) ou le top 100 (Universités de Genève et de Lausanne) des meilleurs établissements au monde, l'EHL<sup>1</sup>, la meilleure école au monde dans son domaine.

### Une source d'inspiration infinie

Le Léman joue aussi un rôle intellectuel de premier plan. Des écrivains, poètes, artistes peintres et musiciens au rayonnement international inspirés par le Léman sont légion depuis plusieurs siècles. La région développe d'ailleurs une activité culturelle intense (festivals de musique, musées, marché de l'art, etc.).

**Lien DD** Le développement important de l'arc lémanique n'est pas sans présenter des risques susceptibles de peser sur l'environnement et la qualité de vie (mitage du paysage, urbanisation excessive, pollution de l'air, etc.), sans compter les préjudices liés à la cherté du coût de la vie,

à la difficulté de se loger et aux aléas du trafic, notamment. Dans un monde aux ressources finies, la croissance ne peut être infinie... (voir «principes Monet» n° 2a, 3b, 12a, 12b, 15a, 15b, 20 et «ODD 2030» n° 12).

## 12 Éloge du génie humain

### La Bodmeriana ou «embrasser l'humain»

Ce qui deviendra une des plus grandes et plus riches bibliothèques du monde est inauguré en 1951 à Cologny... Elle accueille aujourd'hui plus de 150 000 documents précieux (manuscrits, incunables, imprimés, éditions originales), le plus souvent *rara*, voire *unica* que Martin Bodmer mit plus de cinquante ans à réunir.

La Fondation qui tient les rênes de la bibliothèque depuis le décès de son créateur poursuit l'enrichissement de la collection tout en dirigeant les tâches de conservation, de restauration et de recherche inhérentes à la pérennité de l'«édifice spirituel» érigé par Bodmer, sa bibliothèque de «littérature universelle».

**Bibliotheca Bodmeriana** figure sur l'inventaire des biens culturels suisses d'importance nationale et depuis fin 2015, est aussi classée au patrimoine mondial de l'Unesco, au Registre «Mémoires du Monde» qui comprend le patrimoine documentaire de portée internationale et d'une valeur universelle exceptionnelle.

### Une relève dynamique

En 1971, Martin Bodmer lègue sa bibliothèque à la **Fondation Martin Bodmer**, de droit privé et reconnue d'intérêt public avec ses directives: «... Le but principal de la Fondation serait la sauvegarde des collections dans leur cadre actuel;

<sup>1</sup> École Hôtelière de Lausanne.

la continuation de leurs fonctions déjà établies, soit: des expositions guidées, des publications, des conférences et, dans des cas spéciaux, l'admission d'érudits pour des recherches et des travaux scientifiques; enfin la possibilité d'augmenter les collections...».

En 1987 a été créée l'Association des Amis de la Fondation Martin Bodmer pour faire connaître la Bibliothèque, organiser des conférences et des concerts, et apporter un soutien grâce au fonds qu'alimentent les cotisations de ses membres.

L'État de Genève et la commune de Cologny allouent des subventions régulières et même en progression qui assurent durablement le fonctionnement de la Fondation. Ils sont représentés au sein du Conseil de Fondation.

### La nécessité d'un musée

«... la fascination qui émane des originaux... c'est pour cela que nous en venons à l'idée du musée, à la nécessité du musée» (Martin Bodmer, 1967). L'ambition est encyclopédique, la méthode, symbolique, et la base, matérielle, à savoir le document irremplaçable, unique, chargé d'émotion. «... Toute création du génie humain qui a su dépasser la sphère et l'époque de son origine – voilà ce qui est essentiel, et voilà ce qui est *Weltliteratur!*» (Martin Bodmer).

De 1951 à 2001, ce sont les deux pavillons qui, outre d'abriter les collections, servent de lieu d'exposition. Mais ceux-ci n'étant plus adaptés aux exigences muséologiques et de sécurité actuelles, le Conseil de Fondation décide de confier à Mario Botta le mandat de créer un nouvel espace d'exposition. Le musée est inauguré en 2003 et devient rapidement un haut lieu culturel de Genève grâce à une activité très dynamique (au moins trois expositions temporaires par an, visites guidées, gratuites pour

les écoles, ateliers et dossiers pédagogiques, vidéothèque disponible sur le site internet de la Fondation, «fondationbodmer.ch»).

Quant à l'exposition permanente, elle raconte l'histoire des civilisations, sur plus de cinq mille ans à travers la présentation des pièces maîtresses de la collection (des fameux Papyri Bodmer découverts en Égypte dans les années 1850 au manuscrit autographe de *El Sur* de Jorge Luis Borges) mais aussi des objets d'art, des monnaies ou des dessins.



Les puits de lumière du musée Bodmer conçu par Mario Botta «... écrans perspectifs qui dirigent l'attention du visiteur vers le lac... et invitent à lire autrement le paysage» (Mario Botta).

Le musée et la bibliothèque assurent également la conservation et la restauration des documents, entreprennent des recherches et publient les catalogues de ses expositions et des ouvrages sur ses collections.

Ils participent encore à deux projets de numérisation. Le projet *Bodmer Lab*, coordonné par l'Université de Genève, consiste à numériser et mettre en ligne la collection Bodmer et met la technologie numérique et des instruments informatiques innovants au service d'une recherche sur la structure de cette archive de l'esprit humain. Le projet *e-codices* consiste à créer une bibliothèque virtuelle gratuite des manuscrits en Suisse.



L'impression de la «Bible latine à 42 lignes» réalisée par Gutenberg en 1455 est un travail de titan et un véritable exploit technologique. C'est le premier texte imprimé en Europe à l'aide de caractères mobiles, parfaitement justifié grâce à l'usage de ligatures et au choix d'espaces réservés aux enluminures. C'est un des livres les plus chers au monde, trésor de la Fondation Bodmer.

**Lien DD** La valorisation du génie humain universel est source de savoir et de réflexions sur les problèmes passés, présents et futurs de la société. La conservation des témoignages, œuvres et créations humaines dans son universalité est indispensable pour comprendre le cheminement progressif de la pensée humaine, le développement et la diversification des savoirs... Et aussi pour espérer créer l'acceptation réciproque par les différentes civilisations de la diversité des conceptions du monde et de la spiritualité (voir «principes Monet» n° 5a, 7a et «ODD 2030» n° 4).

### 13 «Le chemin de l'homme vers lui-même»

*Der Weg des Menschen zu sich selber*



La tombe de Martin Bodmer, située dans le vieux cimetière de Cologny, affiche une citation de Sénèque, «*Quid egeris tunc apparebit cum animam agetis*» (Ce que tu as accompli apparaîtra au moment où tu rends l'âme)<sup>1</sup>.

Martin Bodmer (1899–1971) est issu d'une famille installée à Zürich après la Réforme. Dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, les Bodmer accumulent une immense fortune en pratiquant le commerce de la soie.

C'est dans ce contexte très privilégié que Martin grandit. À l'âge de 15 ans déjà, il se passionne pour les livres rares et précieux et à 22 ans, il abandonne ses études de littérature allemande pour se consacrer au fabuleux projet qu'il aura le loisir et les moyens de développer durant toute sa vie: créer une bibliothèque réunissant tout ce que l'esprit humain a produit au cours du temps dans toutes les civilisations du monde, selon le concept de *Weltliteratur*, littérature universelle.

C'est ainsi qu'il acquiert petit à petit une collection phénoménale de documents de tous types: papyri, manuscrits, incunables, livres anciens, autographes, éditions originales, etc.

En 1939, il se met bénévolement au service du Comité International de la Croix-Rouge. Il a alors l'idée remarquable de créer un service de «Secours intellectuel» qui permet de distribuer des livres, des cours et même des partitions de musique aux prisonniers de guerre afin de leur apporter un soutien moral: un million et demi d'ouvrages leur sont ainsi parvenus durant la seconde guerre mondiale. De 1947 à 1964, Bodmer est vice-président du CICR.

En 1944, Martin Bodmer s'établit définitivement à Genève où il achète une somptueuse propriété de 50 ha, le «Grand Cologny» sur laquelle il réaménage deux élégants pavillons qui abriteront désormais sa collection. La Bibliotheca Bodmeriana est inaugurée en 1951.

En 1970, il crée la Fondation Martin Bodmer pour sauvegarder son patrimoine unique et considérable, patrimoine qu'il lui lègue en 1971, un mois avant de mourir.

**Lien DD** En consacrant une partie de sa fortune à la conservation et à la mise à disposition de précieux témoignages de l'évolution de nos civilisations humaines, ce passionné rend cette richesse de connaissances accessible au public, un bienfait culturel, spirituel et social (voir aussi 12 p. 28).

### 14 Le Manoir, stimulant et festif

Le Centre culturel du Manoir de Cologny s'est développé dès 1992 dans une élégante demeure située au cœur du village, acquise par la commune en 1973. Il se veut un lieu de partage et de communication artistique ouvert et vivant.

Au départ, essentiellement voué aux arts visuels contemporains (peinture, photographie, sculpture, installations), le Centre organise des expositions de talents régionaux avec, une à deux fois par an, des expositions d'artistes renommés.

Depuis 2011 et plus particulièrement depuis 2014, un comité dynamique propose une palette d'activités considérablement élargie puisque le Manoir accueille également des performances aussi diverses que moments musicaux, conférences, théâtre et rencontres littéraires qui s'agrèment tout au long de l'année à une cadence musclée: seize événements et expositions se sont succédé durant l'année 2016, sans compter les apéros-spectacles des vendredis de juin qui rencontrent un franc succès.

Des collaborations avec d'autres institutions culturelles de Cologny, telles que la Fondation

<sup>1</sup> Sénèque, *Lettres à Lucilius*, III, 26, 6.

Bodmer, le théâtre du Crève-Cœur et la Haute école d'art et de design (HEAD) existent également.

**Lien DD** L'organisation d'évènements culturels au sein d'une commune crée du lien social, favorise la convivialité et les échanges entre les habitants (voir «principes Monet» n° 5b, 7a, 7c, et «ODD 2030» n° 3, 4).



Une ambiance de l'exposition Alice Izzo & Fiffille – *Childhood* (mars 2017).

## 15 Gustave Ador, le sage hyperactif

Quoique né (1845) avec une cuillère en argent dans la bouche, Gustave Ador n'a rien d'un oisif. À peine licencié en droit (1868), il s'implique dans la politique communale (il a 25 ans) et va rapidement élargir son champ d'action.

Bel homme, plutôt austère et très respectueux de la tradition protestante genevoise, il aura, malgré une vie de travail pour le moins intense, une attention soutenue pour ses six enfants dont cinq filles qui le gratifieront de 34 petits-enfants.

### Des convictions bien ancrées et... la politique dans la peau

Membre de la droite libérale conservatrice<sup>1</sup> au Grand Conseil qu'il ne lâchera définitivement que 42 ans plus tard, il passe presque simultanément Maire de Cologny, Conseiller d'État à Genève et Conseiller aux États à Berne à 33 ans déjà. Un de ses fers de lance en politique genevoise est l'obtention de la séparation de l'Église et de l'État votée en 1907.

Le Conseiller d'État, peu friand de radicalisme autoritaire, obtient aussi l'extension des droits démocratiques et prend en mains les finances de l'État pour imposer une politique de rigueur budgétaire.

Au plan fédéral, il siègera également 26 ans au Conseil national avant de céder aux avances de ses pairs et accéder au niveau exécutif avec 88% des voix. Celui qui est élu Conseiller fédéral<sup>2</sup> à 72 ans pour ses compétences<sup>3</sup> ne va pas décevoir. En moins de trois ans aux Départements des affaires étrangères puis de l'Intérieur et dans un contexte international bouleversé de fin de guerre, il déploie une activité diplomatique débordante pour que la Suisse se sorte au mieux du chaos ambiant.

### Une stature internationale unique

Alors Conseiller fédéral, Ador participe activement à la fondation de la Société des Nations (SDN).

Son option de politique étrangère originale d'utiliser la SDN pour que la Suisse soit prise en compte sur l'échiquier politique international et dans la construction de la paix s'avère particulièrement efficace.

Il obtient le siège de la Société des Nations pour Genève, la reconnaissance de la neutralité de la Suisse et son adhésion à la SDN, de quoi offrir au pays une place privilégiée dont il tire encore parti aujourd'hui.

Année(s)	Fonctions de Gustave Ador
1870–1878	Conseiller municipal de Cologny
1870–1909	Membre du CICR (Vice-président dès 1888)
1874–1915	Député au Grand Conseil
1878–1879 / 1882–1885	Maire de Cologny
1878–1880	Conseiller aux États
1879–1980 / 1885–1897	Conseiller d'État genevois (Président en 1890)
1889–1917	Conseiller national (Président en 1901)
1910–1928	Président du CICR (remplace en fait G. Moynier dès 1904)
1917–1920	Conseiller fédéral (Président de la Confédération en 1918)
1920–1925	Délégué de la Suisse à la SDN

<sup>2</sup> À ce jour le seul homme politique libéral qui ait été élu au Conseil fédéral.

<sup>3</sup> ... et non pour son appartenance partisane, d'ailleurs minoritaire.

<sup>1</sup> Mouvement qui deviendra le Parti démocratique fondé en 1878, noyau du futur Parti libéral.

Indéniablement, son activisme infatigable a valu à Gustave Ador une notoriété internationale dont peu d'hommes d'État suisses peuvent se prévaloir.

### Humaniste jusqu'au dernier jour

Gustave Ador devient membre du Comité international de la Croix rouge (CICR) à 25 ans et tiendra encore séance deux jours avant sa mort (1928): 58 ans de fidélité dont 18 en tant que président!

À la présidence, il succède à Gustave Moynier, un des fondateurs de l'organisation.

Son initiative la plus remarquable est sans doute la création de l'Agence internationale des prisonniers de guerre en 1914 dont le but est de rechercher les disparus et de faciliter les rapports des prisonniers avec leurs familles. Les activités du CICR pendant la guerre de 14-18 sont d'ailleurs largement reconnues puisque celui-ci reçoit le prix Nobel de la paix en 1917.

Autre fait marquant pour lequel le CICR a joué un rôle important, la signature en 1925 du protocole de Genève d'interdiction d'utiliser des gaz toxiques et des armes bactériologiques au cours de conflits.

**Lien DD** En jouant un rôle de premier plan aux échelles internationale et régionales, Gustave Ador s'inscrit dans la lignée des grands démocrates qui ont défendu et fait progresser la liberté, les droits du peuple, l'indépendance et la sécurité du pays, tout en favorisant la prospérité commune, le développement, la cohésion interne et la diversité culturelle (voir «principes Monet» n° 1a, 1b, 2a, 3a, 4a, 4b, 4c, 5b, 6b, 7b et «ODD 2030» n° 16).



La réputation internationale de Gustave Ador fut particulièrement utile à la Suisse dans les années difficiles d'après-guerre.

## 16 Schisme entre luxe et authenticité

### Des vignes et des champs...

Au XV<sup>e</sup> siècle déjà, le coteau de Cologny était couvert de vignes. convoité par les riches familles genevoises, il se parsème de belles propriétés dès le XVIII<sup>e</sup> siècle.

Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, le hameau de Cologny compte 541 habitants dont l'activité est tournée essentiellement vers la polyculture (vignes, cultures céréalières et prairies pour le bétail). Les grandes campagnes (maisons de maître et communs) s'étendent de la villa Diodati aux confins de Vézenaz.

La vigne est cultivée surtout sur le coteau avec une forte proportion de hutins qui commenceront à disparaître dès 1815. C'est à cette époque qu'apparaissent les premiers signes de rationalisation de la culture de la vigne: alignement des ceps, plantation de cépages en monoculture.

Jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le coteau offre ainsi un paysage de vignoble compact qui va évoluer vers une structure plus dispersée suite à l'arrachage massif des ceps de vigne rendu obligatoire après leur contamination par le phylloxera<sup>1</sup> dès 1874. Ce dernier décime l'ensemble du vignoble genevois en quelques années, d'autant que le traitement au sulfocarbonate de potassium, dit «d'extinction», appliqué à la vigne, tue à la fois la vigne et l'insecte. De 2500 ha au début du XIX<sup>e</sup> siècle, la surface du vignoble cantonal est réduite à 800 ha en 1918.

Il faut attendre les années 1930 pour que, grâce à diverses techniques, notamment le greffage sur plan américain, le vignoble genevois reprenne des couleurs, d'autant plus que la lutte contre le mildiou<sup>2</sup> et l'oïdium<sup>3</sup> commence à s'organiser. Mais à cette époque, le coteau de Cologny fait d'autres choix.

### ... au balcon résidentiel de luxe

La place est donc libre et un phénomène provoquera dès les années 1930 mais surtout depuis 1950 la métamorphose de ce coteau de Cologny tant chanté par les poètes et sublimé par les peintres: le morcellement des propriétés et la densification intensive d'un habitat de villas qui banalise le paysage dans un désordre de gabarits, de style et de plantations.

1 Insecte d'origine américaine qui détruit les racines des ceps de vigne et les tue en moins de trois ans.

2 Champignon parasite venu d'Amérique.

3 Maladie fongique dite maladie du blanc.



Aquatinte colorisée de Rudolf Dickenmann (1832-1888).

**Lien DD** Selon les auteurs du Plan directeur communal de 2003, «l'image du coteau doit tendre vers plus d'harmonie... Il est réaliste d'envisager, grâce à un bon plan d'aménagement paysager, de donner au coteau une image qui, progressivement, deviendra celle qu'auront les jeunes d'aujourd'hui en 2050 et plus tard.» (voir «principes Monet» n° 2a, 3b, 15a, 16b et «ODD 2030» n° 3, 11, 15).

#### Vestige du paysage d'antan, La Vigne Blanche

Aujourd'hui ne subsiste que le domaine de la Vigne Blanche sis sur le territoire de Cologny qui exploite également deux parcelles à Vandœuvres et Collonge-Bellerive. Ce vignoble date du début des années 1970 et est exploité dès 1979 par Roger Meylan auquel s'associe dès 2002 sa fille Sarah Meylan Favre en qualité d'œnologue.

Sur 7,5 hectares, une large gamme de vins de très haute qualité sont produits (15 cépages pour 19 vins blancs, rosés, rouges et assemblages) dont certains ont obtenus médailles et distinctions. La culture répond aux critères de la production intégrée suivant les exigences du label Vinatura<sup>1</sup>.

Le domaine travaille également 25 ha de cultures céréalières en rotation labellisées, dispose de 10 ha de prairies maigres à haute valeur écologique (diversité de plantes indigènes) et sert de lieu de collecte de paniers pour TerrEspoir<sup>2</sup> et Espace-Terroir<sup>3</sup>.

- 1 Une référence pour les consommateurs désireux d'acheter des produits respectueux des principes fondamentaux du développement durable.
- 2 Fondation au service du commerce équitable entre la Suisse et l'Afrique qui soutient des petits cultivateurs africains en commercialisant leurs produits (valoriser la personne et son travail, clé du développement).
- 3 Vente en ligne de paniers de fruits et légumes et des produits artisanaux issus de l'agriculture de proximité préférentiellement labellisée.

### F3 TRAÎNANT, LA PETITE «FORÊT» DU PAYSAGE COLOGNOTE

Alimenté par les eaux de drainage du Plateau de Frontenex (eaux pluviales), le nant s'écoule sur environ un kilomètre dans un ravin et se jette dans le lac par une conduite souterraine (bas de la Rampe de Cologny).

Il marque la frontière de Genève jusqu'aux conquêtes bernoises de 1536, d'où son nom, *trans nantem*, à travers le nant. Suite à l'intervention bernoise, la Seigneurie (république protestante) succède à la principauté épiscopale et Genève s'attribue les terres de l'évêque, englobant notamment Cologny dans le territoire genevois. Le nant perd son rôle de limite.

En consultant des gravures et cartes anciennes (Dufour et Siegfried, XIX<sup>e</sup> siècle), on constate que le vallon du Trainant n'a pas toujours été arborisé et qu'il était planté de vignes qui ne pouvaient évidemment souffrir d'aucun ombrage.

Comme les deux autres petits ruisseaux sur la commune de Cologny (Le Laborieux et La Contamine), dont les eaux temporaires rejoignent le Léman, l'état du lit et des berges est insatisfaisant sur la plus grande partie du cours. Idem pour la qualité physico-chimique et biologique de l'eau. Une légère tendance à l'amélioration est cependant observée ces dernières années du fait de l'assainissement des rejets polluants relevés dans le Schéma de protection, d'aménagement et de gestion des eaux (SPAGE) «Lac rive gauche» établi par le canton.

**Lien DD** La conservation des ruisseaux et de leurs rives à l'état sauvage favorise le déplacement de la faune entre les biotopes. Ce lien participe au bon déroulement de leurs fonctions biologiques (développement, repos, reproduction). De tels écosystèmes font ainsi partie du réseau écologique régional indispensable au maintien de la biodiversité (voir «principes Monet» n° 15a, 15b et «ODD 2030» n° 15).



Le grand intérêt de la seule «zone de bois» communale vaut au nant de Trainant une protection spéciale.

## 17 Densifier l'habitat, c'est protéger nos paysages!

*Texte de Bernard Leutenegger et Anne Domeniconi-Gueissaz (Département de l'aménagement, du logement et de l'énergie (DALE), office de l'urbanisme, direction de la planification directrice cantonale et régionale)*

### La politique cantonale en matière de densification de l'habitat

Proposer – en anticipant les besoins d'une population toujours croissante – un projet respectant l'équilibre entre développement urbain et gestion durable du territoire est l'un des enjeux majeurs de l'urbanisme. Il s'agit en effet d'offrir une réponse aux besoins en logements, activités, équipements, services, loisirs et espaces publics, tout en préservant et valorisant le patrimoine bâti, paysager et naturel, ainsi que les terres cultivables et notre qualité de vie.



Le quartier de la Tuilette comprend 14 immeubles totalisant 360 logements.

La gestion raisonnée du territoire genevois, pour le moins exigü, implique nécessairement une utilisation économe du sol. Cet objectif, porté par le projet du Grand Genève qui prône une ville compacte, multipolaire, verte et dotée de transports performants, s'inscrit dans le cadre légal fédéral (loi sur l'aménagement du territoire et plan sectoriel des surfaces d'assolement). Celui-ci définit les exigences de protection des terres agricoles, récemment renforcées, en fixant le quota minimum de surfaces d'assolement à respecter dans chaque canton, afin de garantir la sécurité de l'approvisionnement alimentaire du pays.

La stratégie d'urbanisation cantonale, formalisée dans le plan directeur cantonal<sup>1</sup>, n'envisage

ainsi que de manière exceptionnelle quelques extensions sur la zone agricole pour des projets denses et particulièrement pertinents à l'échelle de l'agglomération. L'accent est en revanche mis sur le développement vers l'intérieur, autrement dit, la densification des zones à bâtir existantes.

Ainsi, parallèlement à la transformation de quartiers industriels ou de friches ferroviaires, la densification de la zone 5 (villas) se concrétise de deux manières. À noter que seuls 11% de ce type de zone sont concernés.

D'une part, en modifiant la zone, de nouveaux quartiers denses sont planifiés, à l'instar de la Tuilette<sup>2</sup> à Coligny qui est passée de zone 5 à zone de développement 3, en continuité de secteurs déjà bâtis et bien desservis par des axes de transports publics. Ces développements sont cadrés par des projets d'ensemble, préalablement concertés avec les communes et la population.

D'autre part, si la plus grande partie de la zone 5 n'est pas concernée par ces déclassements, elle contribue aussi à produire de nouveaux logements, en utilisant les dérogations de densité récemment introduites dans la loi (art. 59 al. 4 LCI)<sup>3</sup>. Toutefois, cette densification ne doit pas se faire au détriment de la qualité. L'addition de projets non coordonnés, au coup par coup, débouche souvent sur des problèmes d'accessibilité, d'imperméabilisation excessive du sol ou de diminution importante des surfaces plantées, etc. Les communes sont donc invitées à anticiper et à coordonner la mutation progressive de ces quartiers résidentiels en définissant une stratégie pour leur évolution dans leur plan directeur communal, qui fixe les conditions à respecter pour que ces dérogations soient octroyées.

L'ensemble de ces actions permettra de dessiner la ville compacte de demain, qui est une responsabilité de la société d'aujourd'hui.

### Communes solidaires

La construction de logements induit des coûts importants pour les communes en termes d'infrastructures publiques (écoles, crèches, voiries, espaces publics, centres sportifs, etc.). Or, le développement urbain du canton n'est pas

<sup>2</sup> Sur le domaine «Varenne», 72 000 m<sup>2</sup> entre la Gradelle et la route de Vandœuvres, ont été réalisés deux projets immobiliers. «La Tuilette», achevé en 2013, comprend quatre immeubles locatifs pour 98 appartements; «Les Cèdres», achevé en 2014, est composé de dix immeubles pour 262 logements.

<sup>3</sup> Le taux d'utilisation du sol peut passer de 25% à 40% jusqu'à 60%.

<sup>1</sup> ... qui prévoit la construction de 50 000 logements de 2010 à 2030.

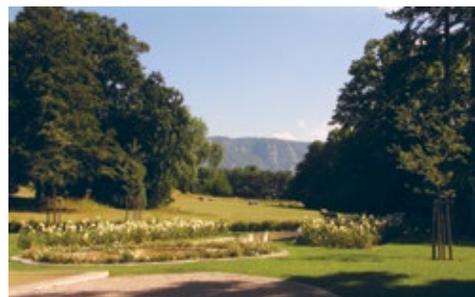
réparti uniformément sur ses 45 communes. Dès lors, l'effort financier demandé à certaines d'entre elles pour aménager et équiper de nouveaux quartiers est très important, voire difficilement supportable, alors que d'autres dont le territoire est peu ou pas touché, échappent à ce type de charge. Afin de rétablir une symétrie des efforts, le canton de Genève a institué un fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU). Ce dernier instaure un mécanisme prévoyant que les communes qui n'accueillent pas de nouveaux logements aideront celles qui en reçoivent sur leur territoire à financer les équipements relevant d'une obligation légale comme les écoles ou les crèches ou les espaces publics nécessaires.

### 18 Préserver un coin de campagne qui respire encore?

Le «supersite» Nature et paysage défini dans le Plan Directeur communal de Cologny (1988 et 2003) et le Plan Directeur cantonal de 2015 constitue une importante pénétrante de verdure. Il comprend d'une part un site campagnard magnifique de part et d'autre de la route de Vandœuvres (protégé par son statut de zone agricole), d'autre part, en partie de surface d'assolement, le nant de Traînant, intouchable grâce à son statut de zone de bois. Le périmètre de protection des rives du lac, relativement contraignant, veille quant à lui sur le flanc lacustre. Le

tout est parsemé de quelques ensembles bâtis exceptionnels. Mais le secteur est à haut risque: propriétés, lourdes à assumer financièrement et à entretenir; menace de morcellements qui pourraient gravement en altérer la beauté; arborisation de qualité, mais envahissante dans certains endroits.

Pour espérer sauvegarder les trésors payagers (parcs, bâtisses, arbres séculaires) que contient le «supersite», serait-il judicieux d'établir des objectifs de protection qui pourraient *ad minima* imposer le maintien du *statu quo*?



**Lien DD** Le «supersite» a pu être maintenu jusqu'à ce jour mais les 30 hectares de terrains en zone 5 (villas) et la quarantaine de maisons de maître, villas et dépendances qu'il comprennent sont susceptibles d'être urbanisés, de 300 villas potentiellement! Un équilibre doit être trouvé permettant de développer le logement sans atteinte majeure au paysage (voir «principes Monet» n° 2a, 3b, 20 et «ODD 2030» n° 11).

## F4 COMME L'ABOUTISSEMENT D'UNE RECHERCHE D'UNITÉ ET D'HARMONIE

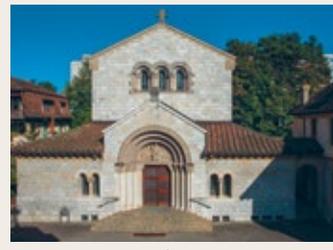
À partir du début des années 1890, en relation avec la croissance de l'économie régionale et la mise en chantier du réseau ferroviaire, une immigration significative intervient en Suisse (près de 260 000 personnes entre 1888 et 1910) en provenance des pays voisins, d'Italie surtout. À noter qu'à cette époque, les travailleurs étrangers bénéficient d'une totale liberté d'établissement et d'une mobilité professionnelle illimitée.

Cet afflux d'immigrants, à Genève notamment, provoque une augmentation notoire de la population de confession catholique romaine, ce qui nécessite la création de nouvelles paroisses. C'est ainsi que les autorités ecclésiastiques catholiques de Genève décident en 1911 de fonder une paroisse à Grange-Canal sur une parcelle détachée de l'ancien domaine Frontenex-De-Saussure.

Mission est confiée à un jeune prêtre issu d'une famille fortunée, l'abbé Francis Jacquet, et à l'architecte Adolphe Guyonnet, d'élever un sanctuaire dédié à l'apôtre Paul. L'abbé contribue largement à la couverture des frais de construction et, grâce à un sens artistique indéniable, à la réalisation d'un élégant édifice de style roman sur

un plan d'inspiration paléochrétienne qui privilégie la grande sobriété architecturale de l'Église primitive, la plus authentique.

L'église Saint-Paul est inaugurée en 1915. On doit à Maurice Denis, peintre français renommé, la grande toile de l'abside représentant la vie et les actes de Saint-Paul. Actuellement, l'église abrite une petite communauté de dominicains.



En 1986, le Conseil d'État classe l'église monument historique, premier bâtiment religieux du 20<sup>e</sup> siècle à être classé à Genève.

## F5 BOUGER, C'EST BON POUR LA SANTÉ !

Construit par la commune en 1990, le Centre Sportif de Cologny (CSC) est géré par une association sportive à but non lucratif. Celle-ci met à disposition des Colognotes des infrastructures extérieures et intérieures qui permettent la pratique du tennis, du squash, du badminton, de la musculation, de l'escalade et même du billard. L'association organise des stages dans toutes les disciplines, dispense des cours collectifs et privés et organise des tournois. Quelque 1500 personnes font partie du CSC.

Le toit du Centre sportif est couvert de panneaux photovoltaïques sur 1378 m<sup>2</sup>, une des plus grandes surfaces de ce type de la région ! Ils assurent une production annuelle moyenne d'environ 160 000 kilowatts, équivalent à la consommation moyenne de 45 ménages de 4 personnes.

**Lien DD** La pratique d'un sport favorise un bon état de santé physique et mentale et une qualité de vie satisfaisante. Le coût de la santé peut ainsi s'en trouver diminué (voir « principes Monet » n° 2b, 7d et « ODD 2030 » n° 3).



## 19 Pérégrin de paysages et pèlerin d'âmes

**Un esprit insoumis impatient du monde**

Nicolas Bouvier naît (1929) et meurt (1998) à Genève. Entretemps, une vie en marche, une vie qui (se) cherche, une vie qui fouille, une vie qui raconte.

Famille protestante, intellectuelle, qui reçoit du – très – beau monde (Marguerite Yourcenar, Thomas Mann, Ian Fleming, Robert Musil, Hermann Hesse...). Le petit Nicolas a de la chance, une voie académique est tracée pour lui dans l'esprit de ses parents, sa mère surtout. Mais :

«La calamiteuse météorologie de ma ville natale, Genève, nous garantit de nombreux jours de pluie. Sombres dimanches où je dévorais,

entre six et sept ans, tout Jules Verne, Curwood, Stevenson, London, Fenimore Cooper, à plat ventre sur le tapis de la bibliothèque. (ce qu'il appelle «lire à s'en faire péter les mirettes»). À huit ans, je traçais avec l'ongle de mon pouce le cours du Yukon dans le beurre de ma tartine. Déjà l'attente du monde: grandir puis déguerpir.»<sup>1</sup>.

Il a la bougeotte, il étouffe:

«Vous étendez les bras, vous touchez la montagne» et «À Genève, j'étais entouré de montagnes médiocres. Seules l'éducation huguenote et mon envie d'échapper au plan de carrière défini par ma mère m'ont donné l'envie de déguerpir.».

Hors de question d'entrer dans le moule, il déguerpit.

«J'ai compris que j'étais vraiment taillé pour cette vie-là.», option «la connaissance par la plante des pieds».

«... je suis allé chercher mes universités sur les routes, qui n'ont pas été avares de pédagogues en haillons, ni de leçons de sable ou de neige. Quoi qu'il en soit, j'ai toujours considéré la quête du savoir comme un contrat de confiance entre un aîné qui en sait très long et un cadet qui en veut beaucoup.»<sup>2</sup>

«Un pays est une succession d'états d'âme»

Topolino, gauloises, Remington et surtout son «frangin à perpétuité», Thierry Vernet. Tout est «bonnard», on connaît la suite, mythique, de «s'éblouir de tout dans le grand vent et les étoiles», du constat que «le centre du monde est tout à fait déplaçable», de l'enthousiasme et douloureux de faire «usage du monde».

«Un voyage se passe de motifs. Il ne tarde pas à prouver qu'il se suffit à lui-même. On croit qu'on va faire un voyage, mais bientôt, c'est le voyage qui vous fait, ou vous défait.»<sup>3</sup>.

**«Pauvre petit lettré baisé par les Tropiques»**

L'épreuve, le poison, Nicolas aura mis 25 ans pour en découvrir et s'en administrer l'antidote, non sans dégâts. Le Poisson Scorpion, paru en 1982, relate neuf mois de souffrance physique et morale que le jeune homme vit en 1955 à Ceylan, coincé par la misère, la maladie et la désespérance.

1 *L'échappée belle. Éloge de quelques pérégrins*, Metropolis, 1997.

2 *Routes et déroutes: entretiens avec Irène Lichtenstein-Fall*, Genève, Metropolis, 1992.

3 *L'Usage du Monde*, Payot, 1963

«On ne voyage pas pour se garnir d'exotisme et d'anecdotes comme un sapin de Noël, mais pour que la route vous plume, vous rince, vous essore, vous rende comme ces serviettes éliminées par les lessives qu'on vous tend avec un éclat de savon dans les bordels... Sans ce détachement et cette transparence, comment espérer faire voir ce qu'on a vu?»<sup>1</sup>

Cet «enchantement négatif» est déjà pudiquement évoqué en 1963 dans *L'Usage du monde*: «Comme une eau, le monde vous traverse, et, pour un temps, vous prête ses couleurs. Puis, se retire, et vous replace devant ce vide qu'on porte en soi, devant cette espèce d'insuffisance centrale de l'âme qu'il faut bien apprendre à côtoyer, à combattre, et qui, paradoxalement, est peut-être notre moteur le plus sûr.»



GE 16 466<sup>2</sup>, en route pour ébaucher un art de vivre, l'apprentissage de soi, la quête de l'autre.

Nicolas Bouvier citant Henri Michaux: «J'écris pour me parcourir»<sup>3</sup>. Lui, n'aurait-il pu dire: je parcours le monde pour tenter de m'écrire?

### Œuvre d'immersion

Il y a une certaine humilité dans la manière dont Bouvier appréhende la vie, le voyage, l'écriture. Il s'efface, s'abandonne devant ce qu'il voit, ce qu'il vit dans un certain dénuement volontaire.

«... si on veut convoquer les choses dans leur fraîcheur native, il faut avoir soi-même quasiment disparu... Je trouve qu'entre le voyage et l'écriture il y a un point commun, pour moi c'est très important. Dans les deux cas, il s'agit d'un exercice de disparition, d'escamotage. Parce que quand vous n'y êtes plus, les choses viennent.

Quand vous y êtes trop, vous bouffez le paysage par une sorte de corpulence morale qui fait qu'on ne peut pas voir.»<sup>4</sup>

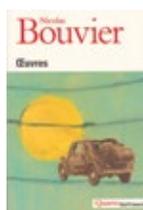
Et il y a cette lenteur dont il fait l'éloge tant pour apprivoiser et assimiler le monde qu'il découvre que pour restituer avec minutie et précision dans un style percutant les cheminements dont il s'est imprégné. Maturation et ciselage des textes, vocabulaire riche, imagé, subtil, poétique. «... prendre son temps est le meilleur moyen de n'en pas perdre.»

### «E la nave va»<sup>5</sup>

De retour à Genève (1957), Nicolas Bouvier entre en sédentarisation. Il prend le temps de se marier, de s'installer dans une charmante demeure à Cologny et d'avoir deux garçons. C'est là qu'il trouve la sérénité qui lui permet, lentement toujours et parfois dans la douleur, de sublimer ce que ses carnets de voyage lui dictent (*L'Usage du monde*, 1963, *Chronique japonaise*, 1975, *Le Poisson-Scorpion*, 1981, etc.). Il accomplit aussi un important travail de photographe et d'iconographe («Depuis trente ans, je suis chercheur d'images. Ce métier... vous attrape au coin du bois... C'est un contrepoint merveilleux à la culture du texte.»)... et de documentaliste, parfois «alimentaire», donc déprimant.

Ponctuellement – pas assez sans doute – retour au nomadisme. Notamment en Corée et aux îles d'Aran qui lui inspirent *Journal d'Aran et d'autres lieux* (1990).

Citons encore *Le Dehors et le Dedans* (1982) tout en poésie, *Le Hibou et la Baleine* (1993), illustré, *L'Échappée belle* (1996), sur les traces de ses pérégrins suisses préférés, et bien d'autres que Gallimard a – enfin, après avoir refusé le manuscrit de *L'Usage du Monde* en 1963 – réunis dans *Œuvres*, une édition dirigée par sa femme Éliane Bouvier dans la collection Quarto (2004).



La prestigieuse collection Quarto (une sorte de collection «La Pléiade» mais brochée et à la portée de toutes les bourses) des éditions Gallimard a publié ce recueil des œuvres de Nicolas Bouvier en 2004.

1 *Le Poisson Scorpion* (1982).

2 Numéro de la plaque minéralogique de la Topolino qui accompagne Thierry et Nicolas vers «leur» liberté.

3 Dans *Passages*, 1950.

4 *Routes et déroutés: entretiens avec Irène Lichtenstein-Fall*, Genève, Metropolis, 1992.

5 *Et vague le navire...* Titre d'un film de Federico Fellini (1983).

La reconnaissance de l'œuvre de Nicolas Bouvier vient enfin au début des années 1990 (distinctions, prix Ramuz 1995, rééditions, traductions) et il participe même activement au festival «Étonnants voyageurs» à Saint-Malo (où il a une rue à son nom<sup>1</sup>) qui crée en 2007 un prix littéraire «Nicolas Bouvier» pour distinguer chaque année un texte de qualité prolongeant l'esprit de son œuvre.

En 2010 paraît la *Correspondance des routes croisées*, échange épistolaire entre Nicolas Bouvier et Thierry Vernet de 1945 à 1964 (Éd. Zoé) révélant notamment la force du lien qui unissait les deux amis et plein d'anecdotes inédites.

Celui qui s'émerveillait de Rousseau, Ramuz, Cingria, Cohen, Cendrars, Maillart, Michaux les rejoint en 1998, miné par un cancer. Il est enterré dans le cimetière de Coligny.

*«La lune montante était si pleine  
et la vie devenue si fine  
qu'il n'était ce soir-là  
plus d'autre perfection que dans la mort»<sup>2</sup>*

**Lien DD** Voir «principes Monet» n° 3a, 5a, 7a, 7b).

<sup>1</sup> À Genève, c'est un collège qui porte son nom.

<sup>2</sup> *Œuvres, Le Dehors et le Dedans*, p. 834 - © Gallimard, 2004.

## 20 Le WEF, âme de la grand'messe annuelle des élites politiques et financières mondiales

Créé en 1971 par Klaus M. Schwab, le European Management Forum qui devient en 1987 le Forum économique mondial (World Economic Forum) est une fondation à but non lucratif dont le siège est à Coligny. Elle est fortement médiatisée par sa réunion annuelle très courue de Davos. Beaucoup de dirigeants d'entreprise sont prêts dans ce cadre à payer très cher pour avoir accès à d'autres acteurs économiques et surtout aux décideurs politiques. Le forum ne se limite cependant pas à une affaire commerciale mais se veut aussi être un laboratoire d'idées pour penser le futur de la planète. Il réunit des grands de ce monde, capitaines d'industrie, responsables politiques, représentants d'organisations internationales ainsi que des intellectuels, des journalistes et des dignitaires religieux. But: débattre des problèmes les plus urgents de la planète, y compris dans les domaines de la santé et de l'environnement. Son fondateur insiste ainsi sur l'importance de réunir pour débattre des problèmes tous les acteurs concernés (stake holders) par ceux-ci.

Parallèlement aux réunions annuelles, le forum publie un certain nombre de rapports économiques et implique ses membres dans

## F6 LE PETIT PANTHÉON DE LA BOURGEOISIE GENEVOISE



Dans le vieux cimetière de Coligny reposent de nombreux représentants du fleuron de l'aristocratie protestante accueillie à Genève au moment de la Réforme en provenance de plusieurs pays d'Europe (France, Italie, Flandres, etc.). Parmi eux et d'autres, on peut compter quelques célébrités.

Jean-Henri Merle d'Aubigné (1794-1872), pasteur et écrivain, initie la construction de la salle de la Réformation (1867). Celle-ci fut pendant un siècle un élément important du paysage religieux et culturel de Genève, d'une «tribune pour la défense des vérités évangéliques» aux concerts de Johnny Halliday.

Le professeur Jean Daniel Colladon (1802-1893), physicien et ingénieur genevois, est prolifique en inventions: étude de la propagation des ondes sonores dans le Léman (échographie), conception des photomètre et dynamomètre, utilisation de l'air comprimé pour le percement du tunnel du Gothard (il sera l'ingénieur conseil de Louis Favre), etc.

Albert Skira (1904-1973), éditeur d'art créateur et novateur, crée entre autres la revue *Minotaure* (1933-1939) dans laquelle la réversibilité de l'image et du texte a vraiment révélé le surréalisme. Grand vulgarisateur, il fait connaître au grand public les œuvres des artistes les plus célèbres de son époque que sont ses amis Breton, Malraux, Eluard, Prévert, Derain, Bataille, Aragon, Ionesco, Picasso, Matisse, Dalí ou Giacometti.

Et encore Martin Bodmer, voir 13 p. 30, André Bucher (1924-2009) (voir guide Choulex-Prelinge [www.genevedurable.ch](http://www.genevedurable.ch)).

Le nouveau cimetière n'est pas en reste puisqu'on y retrouve beaucoup de ces patronymes évocateurs pour les genevois de noms de rues, de propriétés, d'entreprises, de monuments, de bustes, de personnalités en vue.

Citons entre autres Gustave Ador, voir 15 p. 31, Nicolas Bouvier, voir 19 p. 36, Raymonde et Bénédict Gampert, voir 24 p. 45.

différentes initiatives liées à des secteurs spécifiques: la Global Health Initiative (GHI) lancée par Kofi Annan en 2002 (lutte contre le HIV/sida, la tuberculose, le paludisme), la Global Education Initiative (GEI, 2003) et les initiatives environnementales qui portent sur les changements climatiques et l'eau.

La fondation a aussi créé le prestigieux club des Young Global Leaders (YGL) qui accueille des jeunes entrepreneurs qui se distinguent dans des domaines très variés comme la politique (p.ex. Guillaume Barazzone, conseiller administratif de la Ville de Genève), les médias (Patrick Chapatte), la recherche scientifique, l'ingénierie.

À côté de ses adeptes, l'organisation a ses détracteurs qui considèrent le forum comme l'incarnation d'une mondialisation dominée par la finance et les grandes entreprises multinationales et qui, loin de combattre la pauvreté, ne favoriseraient pas non plus la préservation de l'environnement. Ainsi, un «Open Forum Davos» est-il organisé parallèlement à la réunion de Davos sur un autre site en Suisse afin de nourrir le débat sur la mondialisation libérale et de proposer d'autres modèles de développement.



Le siège du WEF à Cologne est destiné à devenir une «maison du monde». Le bâtiment inauguré en 2010 permet de grouper les 313 collaborateurs du WEF sur un seul site. Il a été conçu par l'architecte Jacques Bugna «pour abattre les murs et jeter des ponts». «Il se veut écologiquement responsable et transparent» selon Klaus Schwab, patron du WEF (il consomme 40 % d'énergie en moins qu'un immeuble moyen de la même taille).

**Lien DD** Malgré les critiques qu'elles engendrent parfois, il faut reconnaître que le WEF essaie de mettre en œuvre des initiatives qui visent à promouvoir le développement durable. Certes, la fondation privilégie les relations avec les grandes entreprises multinationales mais le fait d'entraîner celles-ci dans des discussions qui ont trait aux questions éthiques et environnementales, notamment au changement climatique, est certainement bénéfique (voir «principes Monet» n° 2a, 2c, 3b, 6a, 6b et «ODD 2030» n° 16, 17).

## 21 L'Homme de tous les excès

**Vie courte mais ô combien romanesque, croustillante, engagée!**

George Gordon Byron naît en 1788 à Londres d'un père à la vie dissolue et d'une mère fantasque. Le premier abandonne sa famille après avoir dilapidé la fortune de sa femme et la seconde prodiguera une éducation désastreuse à son fils. Privé de l'image du père, tributaire d'une mère castratrice et affublé d'un pied bot, le jeune garçon, qui plus est, rondelet, ne commence pas sa vie sous les meilleurs auspices. Complexé, il compense ses défauts par une activité sportive intense et il a tout de même un atout majeur, une beauté ravageuse dont il saura faire usage...

À sept ans déjà, il tombe amoureux et à neuf sa gouvernante lui prodigue quelques leçons pratiques! L'amour, la séduction, le sexe seront dès lors des éléments capitaux d'une existence pour le moins volage et une source inépuisable d'inspiration poétique.

Dès son entrée au collège, il mène une vie complètement débridée entre sport, régimes, ivresse et débauche.

Diplôme en poche, voyage de deux ans dans le sud de l'Europe, flanqué d'un ami, de son «page» et de son valet. Il s'intéresse aux souffrances qu'endure la Grèce, alors sous la botte de l'Empire ottoman, tout en se délectant d'aventures de tous bords.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

De nombreux peintres romantiques et compositeurs ont été inspirés par l'œuvre de Byron. Plus près de nous:

«*So, we'll go no more a-rov'ing*» est un poème de Byron (1817) qui exprime sa lassitude après des années d'une vie d'aventures amoureuses multiples et diverses. «L'âme cherche à se dégager de sa pesante enveloppe mortelle et l'esprit tente de s'émanciper pour atteindre l'intemporel et l'universel, c'est-à-dire le domaine de la poésie pure.» (polyphrene.fr). Il a été mis en musique par Joan Baez en 1964 et par Léonard Cohen en 2004 qui dédicace: «la vieillesse – et la sagesse – éloignent des passions tumultueuses sans altérer ni l'éclat de la lune ni la force de l'amour.»

*So we'll go no more a-rov'ing  
So late into the night,  
Though the heart be still as loving,  
And the moon be still as bright.*

Nous n'irons plus errer  
Si tard dans la nuit.  
Bien que le cœur soit toujours aussi aimant  
Et la lune toujours aussi brillante.

«J'ai épuisé tous mes appétits... même ma vanité d'auteur». De retour en Angleterre, complètement désabusé (à 23 ans!), il est plus misanthrope que jamais. Pourtant, c'est vers la politique qu'il se tourne pour défendre ses idées libérales et les opprimés. Échecs, amertume...

Quelques liaisons plus tard, il entretient une relation incestueuse avec sa demi-sœur Augusta Leigh. Le scandale éclatera en 1816, œuvre de vengeance d'une épouse mal aimée. Car entre-temps, pour sortir de l'imbroglie de ses amours multiples, il se résout à un mariage de raison et va au devant d'une catastrophe. Après une «lune de mélasse», Byron reprend rapidement ses habitudes de fêtard au grand dam de la pauvre Annabelle qui, quoiqu'intelligente et cultivée, est farcie de préjugés, dévote, «de ces femmes qui rendent la vertu insupportable». Séparation peu après la naissance d'Ada (voir F7 p. 42).

Byron quitte l'Angleterre avec «page», valet et médecin (John William Polidori), poursuivi par les rumeurs colportées par le cant britannique (inceste, bisexualité...), fuyant les créanciers et malmené par les politiques en raison de ses idées progressistes. Il n'y reviendra plus jamais.

Genève<sup>1</sup>. Georges Byron loue la villa Diodati à Coligny, se lie d'amitié avec un jeune homme de la même trempe que lui, le poète Percy Bysshe Shelley et sa maîtresse Mary Godwin (voir 22 p. 42). Les deux poètes s'entendent à merveille et partagent excursions, plaisirs lacustres (Byron aurait importé d'Angleterre le premier bateau à voile lesté sur le Léman) et discussions passionnées. La météo exécrable qui règne cet été là obligeant souvent le groupe à se cloîtrer dans la villa, Byron, toujours facétieux, propose à chacun d'imaginer une histoire d'horreur (voir 23 p. 43).

Il visite les Alpes bernoises qui lui inspirent *Manfred* dans lequel ses remords au sujet de sa liaison avec sa demi-sœur sont évoqués. Durant ce séjour en Suisse, sa réputation sulfureuse aura attisé la curiosité des touristes qui déploieront mille ruses pour le surprendre au cours de ses déplacements. D'ailleurs son séjour helvétique aura un impact considérable sur le développement du tourisme en Suisse.

Puis c'est Venise. Écriture (il termine *Child Harold*, écrit Don Juan – «trop libre pour notre époque si pudibonde» – qualifié

1 Lieu choisi pour s'imprégner de l'esprit de Rousseau que Byron vénère.

## ÉTAPES DE LA VIE DE GEORGE GORDON BYRON ET DE LA GENÈSE DE SES ŒUVRES MAJEURES

Dates	Événements
<b>1788</b>	Naissance
<b>1791</b>	Mort du père
<b>1798</b>	Héritage du titre de Lord
<b>1801</b>	Mise en pension (GGB ingérable mais... intelligent!)
<b>1805–1808</b>	Études au Trinity Collège de Cambridge (actuellement 4 <sup>e</sup> au palmarès des meilleures facultés du monde, 32 prix Nobel!)
<b>1807</b>	Publication d' <i>Hours of Idleness</i> ( <i>Heures d'oisiveté</i> ), poèmes galants et satiriques, agitation dans le lander-nau littéraire.
<b>Mars 1809</b>	Admission à la Chambre des Lords
<b>Juillet 1809</b>	Départ pour la Grèce; amorce de la rédaction de <i>Childe Harold's Pilgrimage</i> ( <i>Le Pèlerinage du Chevalier Harold</i> )
<b>1811</b>	Retour en Angleterre, mort de sa mère, rejet de son projet d'abolition de la peine de mort
<b>1812–1818</b>	Publication des quatre chants de <i>Childe Harold</i> , chef d'œuvre au succès retentissant dès 1812
<b>1814</b>	Naissance de Medora, fille de GGB et d'Augusta Maria Leigh, sa demi-sœur
<b>Janvier 1815</b>	Mariage de GGB avec Annabella (Anne Isabella Milbanke), «La Princesse des Parallélogrammes» selon GGB
<b>Déc. 1815</b>	Naissance d'Augusta Ada, fille d'Annabella et GGB
<b>1816</b>	Séparation des deux époux; départ de l'Angleterre; séjour en Suisse; publication de <i>Stances à Augusta</i> et <i>Le Prisonnier de Chillon</i> ; Italie jusqu'en 1823 (Venise, Pise, Gênes)
<b>1817</b>	Naissance d'Alba, fille de GGB et Claire Clairmont, une de ses ex-maîtresses; publication de <i>Manfred</i>
<b>1819–1824</b>	Publication de <i>Don Juan</i> , œuvre maîtresse inachevée, satirique et partiellement autobiographique
<b>1822</b>	Mort de Percy Bysshe Shelley, l'alter ego
<b>1823</b>	Départ pour la Grèce pour secourir les Grecs assiégés à Missolonghi
<b>1824</b>	Mort de Georges Gordon Byron le 19 avril à Missolonghi, victime de la malaria

d'«outrageusement choquant» par son éditeur); vie mondaine ponctuée de liaisons multiples; une passion pour l'histoire et la culture arméniennes, évocation de l'oppression des Arméniens par les pachas turcs et les Perses.

À Pise, il finance le mouvement des Carbonari<sup>1</sup> qui aspirent à la liberté politique et à un gouvernement constitutionnel, puis il rejoint les Shelley. Écriture toujours et un drame: le voilier de son ami poète sombre dans le golfe de La Spezia et Percy Shelley, 30 ans, se noie. De Gênes où il séjourne dès lors, il embarque vers Céphalonie pour aller soutenir la cause de l'indépendance de la Grèce.



... Esprit mystérieux, mortel, ange ou démon,

Qui que tu sois, Byron, bon ou fatal génie,  
J'aime de tes concerts la sauvage harmonie, ...  
Alphonse de Lamartine

Il vient en aide aux réfugiés, arme une flotte et débarque à Missolonghi pour apporter un soutien financier et logistique aux révolutionnaires grecs. Au printemps 1824, il contracte la malaria et meurt. Il n'a que 36 ans! Sa dépouille repose dans le caveau familial en Angleterre.

**«Mad, bad and dangerous to know»<sup>2</sup>?**

**Peut-être, mais... craquant!**

Quel personnage! La complexité de la personnalité de Byron suscite de la part de ceux qui

1 Le carbonarisme est un mouvement initiatique et secret, à forte connotation politique et farouchement anticlérical, présent notamment en Italie au début et au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle; il a notamment contribué au processus de l'unification de l'Italie. Il revendique la libéralisation du système politique, l'unité et l'indépendance nationale.

2 Propos vengeurs d'une de ses maîtresses abandonnées, Caroline Lamb.

relatent l'épopée de son existence excentrique ou analysent son œuvre poétique – tour à tour romantique, mélancolique, épique, satirique ou provoquante – la déclinaison d'une avalanche de qualificatifs, des plus extasiés aux plus acerbes. Florilège: romantique, dandy, séducteur, libertin, angélique, démoniaque, mélancolique, cynique, fascinant, complexe, versatile, flamboyant, attachant, facétieux, sulfureux, excessif, androgyne, indolent, sportif, efféminé, immoral, pédéraste, hypersensible, irritable, susceptible, brillant, impudique, individualiste, excentrique, indiscipliné, égoïste, pessimiste, nonchalant, arrogant, passionné, aigri, extravagant, fantasque, misanthrope, misogynne, anticonformiste, blasé, impétueux et j'en passe...

*Don Juan* = Georges Gordon: «héros railleur, cynique, passionné, enthousiaste, aventureux et mobile» ou «dans la même peau coexistent deux ou trois ego différents»<sup>3</sup>. Au moins n'est-il pas dupe!

Les pys aussi s'y sont mis et ont décelé chez Byron, qui de la psychopathie, qui de l'hyperactivité<sup>4</sup>, qui de l'anorexie, qui de la bipolarité<sup>5</sup>. Sans doute y avait-il un peu de tout cela, ces diagnostics ne peuvent-ils se recouper partiellement? «Nous autres de la création sommes

## À PROPOS DE MÉTÉO

En avril 1815, le volcan indonésien Tambora entre en éruption, décimant les récoltes et causant famine en Europe occidentale et en Amérique du Nord à cause des cendres et des gaz sulfureux qu'il projette et qui diminuent le rayonnement solaire. En Suisse, c'est la météo du printemps et de l'été 1816 qui est en berne avec des températures glaciales et des pluies diluviennes. À la villa Diodati, l'imagination fertile de Lord Byron opère: «Les Ténèbres», poème apocalyptique où le soleil disparaît à jamais et provoque l'extinction de la race humaine!

Darkness, Cologny, 1816

*I had a dream, which was not all a dream.  
The bright sun was extinguish'd, and the stars  
Did wander darkling in the eternal space,  
Rayless, and pathless, and the icy earth  
Swung blind and blackening in the moonless air;*

J'eus un rêve qui n'était pas tout-à-fait un rêve.  
L'astre brillant du jour était éteint; les étoiles,  
désormais sans lumière, erraient à l'aventure  
dans les ténèbres de l'espace éternel;  
et la terre refroidie roulait, obscure et noire,  
dans une atmosphère sans lune.

3 Chant XVII de *Don Juan*.

4 Trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (ADHD, *attention-deficit hyperactivity disorder*).

5 Trouble maniaco-dépressif.

## F7 ADA, « COURT, ANCIEN ET VOCALIQUE »<sup>1</sup>



« La machine analytique n'a nullement la prétention de créer quelque chose par elle-même. Elle peut exécuter tout ce que nous saurons lui donner à exécuter. Elle peut suivre une analyse; mais elle n'a pas la faculté d'imaginer des relations analytiques ou des vérités. Son rôle est de nous aider à effectuer ce que nous savons déjà dominer. » Ada Lovelace

Peu avant le départ définitif de Lord Byron en exil, naît sa seule fille légitime (il en a eu deux autres), prénommée Ada (Augusta Ada King née Byron, comtesse de Lovelace, 1815-1852). Élevée par sa mère, férue de mathématiques et de sciences, et encouragée dans cette voie, la jeune femme devient une pionnière en informatique et aurait créé le premier véritable programme informatique

tous fous. Certains sont affectés par l'allégresse, d'autres par la mélancolie, mais tous sont plus ou moins malades» dit-il à propos de ses camarades aèdes<sup>1</sup>.

Cet être de paradoxes («... je suis trop changeant, étant tour à tour tout et son contraire et jamais pendant longtemps») est aussi d'une étonnante modernité en complète contradiction avec le formalisme anglais de l'époque, ce qu'il paiera cher. Foncièrement libéral, il hait l'hypocrisie, refuse toute forme d'oppression ou de compromission, méprise les conventions sociales, fustige le dogme religieux et la «respectabilité», bref, ce «tempérament de droite aux idées de gauche» est révolté contre la politique et la société de l'époque et le fera savoir.

Le génie littéraire, les engagements courageux et le charisme de cette véritable star littéraire lui vaudront tout de même une popularité exceptionnelle.

## 22 Mary Shelley ou « le vol aérien de l'imagination »<sup>2</sup>

Mary Shelley (1797-1851), un soir d'été orageux de 1816 à la villa Diodati, reçoit de Lord Byron, comme ses autres hôtes, la proposition d'écrire une histoire de fantôme. Elle sèche devant sa feuille blanche lorsque quelques jours plus tard,

1 Poète de la Grèce antique qui chante ses épopées en s'accompagnant d'une lyre, tel Homère par exemple, chantant l'*Odyssée*.

2 C'est ainsi que Mary S. qualifie la naissance, à 15 ans, de sa passion d'écrire.

au monde en travaillant sur un ancêtre de l'ordinateur, la machine analytique de Charles Babbage.

Un langage de programmation développé entre 1977 et 1983 pour le compte du Département de la défense américain, porte son nom en son honneur, Ada83, devenu Ada 2012 après plusieurs améliorations. Il est notamment utilisé pour certains systèmes d'exploitation (Windows, Linux p ex.), le portrait d'Ada Lovelace figurant d'ailleurs sur les hologrammes d'authentification des produits Microsoft.

**Lien DD** L'informatique va bouleverser profondément la façon d'appréhender les phénomènes scientifiques et la communication. Elle est à l'origine de nombreuses innovations dans tous les domaines de la connaissance et des activités humaines (voir «principes Monet» n° 10c et «ODD 2030» n° 4).

1 C'est ainsi que Byron justifie le choix du prénom qu'il attribue à cette enfant qu'il ne connaîtra pas

au réveil d'un cauchemar inspiré semble-t-il par un petit shoot d'opium, une créature fantasmagorique effrayante s'impose à son imagination. Elle publie anonymement son roman «Frankenstein ou le Prométhée moderne» en 1818, sorte d'incarnation du mythe du démiurge.

Mary est certes une personnalité indomptable et rebelle face à une société anglaise bouffie de conventions, à qui la réputation romanesque de vie marginale et sulfureuse colle à la peau. Mais c'est oublier le charisme qu'on lui prête, son féminisme, sa grande culture et son œuvre<sup>3</sup> qui ne se limite pas, et de loin, à ce seul roman, gothique pour le moins ou carrément de science fiction.

Il faut dire qu'elle a de qui tenir avec une mère<sup>4</sup> auteur de *Défense des droits de la femme* en 1792 (qui ne survivra pas à la naissance de Mary) et un père, William Godwin, brillant philosophe utopiste, un des précurseurs des pensées anarchiste et utilitariste<sup>5</sup>. Elle reçoit d'ailleurs de ses parents anticonformistes une éducation intellectuelle très poussée, ce qui est rare pour une fille à cette époque.

En 1814, Percy Bysshe Shelley, poète romantique et adepte des idéaux politiques réformistes de Godwin, entre dans sa vie et devant la désapprobation du père, ils s'enfuient en France, sans argent, lui volage, elle enceinte (à 17 ans).

La vie de Mary Shelley est marquée par le deuil. Ce premier enfant, prématuré, meurt à

3 Sept romans, récits de voyage, deux pièces de théâtre, biographies d'hommes illustres français, italiens, espagnols.

4 Mary Wollstonecraft, philosophe et écrivain féministe.

5 Éthique sociale visant à maximiser le bien-être collectif.

12 jours, dépression. Elle perd les deux suivants à 3 ans et un an, re-dépressions. Le pire est à venir puisqu'en 1822, lors d'une sortie à voile dans le golfe de Livourne, Percy et deux de ses amis se noient, un grain ayant fait chavirer leur embarcation. Dépression et mélancolie, encore.

Elle rentre en Angleterre désargentée, s'installe auprès de son père et décide de vivre de sa plume et pour son quatrième enfant. Elle s'acharne aussi à faire publier les poèmes et autres écrits de son mari Percy Shelley qui sera reconnu comme un des plus grands écrivains britanniques. Les dix dernières années de sa vie sont marquées par la maladie et elle s'éteint à 53 ans, probablement d'une tumeur cérébrale.

Son œuvre importante comporte sans doute des éléments autobiographiques mais sont surtout marqués par son engagement pour une éthique de coopération et de solidarité centrée sur le rôle de la famille dans la société et de la femme au sein de la famille (culture anti-patriarcale, éducation égalitaire des deux sexes).

C'est grâce à la critique littéraire féministe qui s'éveille dans les années 1970 que l'œuvre de Mary Shelley est reconnue dans toute sa diversité, autant pour ses contes philosophiques et ses romans idéologiquement engagés sur le rôle social de la femme que pour ses biographies de



Mary, romantique, émancipée, féministe et radicale.

qualité approfondies d'évaluations critiques.

**Lien DD** Ce sont des femmes comme Mary Shelley et sa mère, ou encore la fille de Byron (Ada, voir F7 p. 42) qui, grâce à leur accès aux études et leur esprit d'indépendance, vont faire naître le féminisme et la volonté pour la femme

## F8 DIODATI, LIEU MYTHIQUE

Ce nom donné à une élégante demeure et à un chemin offrant une vue superbe sur la Rade a pour origine l'exil à Genève au XVI<sup>e</sup> siècle d'une famille patricienne protestante de Toscane. On y compte quelques célébrités, principalement Giovanni Diodati (1576-1649), pasteur et professeur d'hébreu et de théologie à l'Académie de Genève, qui se distingue par la première traduction de la Bible en italien et également d'une traduction en français.

Alexandre est médecin de Louis XIII et François réalise des gravures de Genève au XVII<sup>e</sup> siècle. C'est le petit-fils du médecin qui acquière en 1710 le domaine où il fait construire la fameuse Villa Belle Rive à laquelle son locataire en 1816, Lord Byron, donne le nom de Villa Diodati.

En réalité, celle-ci avait été vendue, le dernier Diodati, sans descendance, ayant légué ses biens aux pauvres et au temple. À noter que la plaque indiquant une visite de John Milton à la villa est un anachronisme, le poète étant mort depuis belle lurette au moment de sa construction.

La villa Diodati est classée au patrimoine genevois et inscrite comme bien culturel suisse d'importance nationale.



Du «Pré Byron», situé à droite de la villa, vous jouissez de la vue exceptionnelle qu'aurait eu la bande à Byron lorsqu'elle concoctait son tournoi d'écriture, si la météo n'avait été si exécrable!

d'acquérir un statut d'égalité de droits.

## 23 Frankenstein né de l'imagination prémonitrice d'une gamine de 18 ans

### De la transgression

Mary Godwin (non encore mariée, voir 22 p. 42) a une bonne connaissance de l'évolution de la recherche scientifique de l'époque<sup>1</sup> et s'y réfère largement au moment où elle écrit son roman qui traite davantage de la transgression des limites que du surnaturel. Avec ce titre, «Frankenstein ou le Prométhée moderne», elle donne en effet tout de suite le ton en identifiant son «anti-héros» au mythe grec de Prométhée

1 Notamment les expériences sur le «principe de vie» du physicien italien Luigi Galvani (1737-1798) en testant l'effet du courant électrique transmis au muscle d'une cuisse de grenouille ou celles du physicien Giovanni Aldini soumettant un cadavre à l'action d'une pile voltaïque.

qui paie d'un supplice éternel un orgueil démesuré et le vol de la puissance divine qui donne la vie<sup>1</sup>. Elle éveille d'emblée chez le lecteur le sentiment d'angoisse et de curiosité que suscite la transgression de la loi de Dieu par Viktor Frankenstein et le «châtiment» qu'elle va inévitablement entraîner. Le sentiment aussi, plus ou moins conscient, que l'homme ne doit pas toucher à la création.

### Un conte fantasmagique «à glacer le sang»

Viktor Frankenstein (VF), scientifique genevois, reconstruit dans son laboratoire, un corps humain à partir de restes de cadavres et s'approprié le pouvoir de lui donner vie, défiant ainsi le Créateur. Le résultat obtenu plonge VF dans le plus grand désarroi, d'autant que l'être ainsi créé est repoussant à faire peur. Trop tard ! La créature, douée d'une conscience, lui échappe totalement. De nature pacifique et sociable à l'origine, le monstre se mue en un être empli de haine et de désir de vengeance face au rejet dont il est victime de la part de la société qui fuit l'horreur qu'il inspire. À la demande de la créature qui réclame une compagne pour moins souffrir de la solitude, VF résiste, affolé des conséquences prévisibles d'un tel acte. Le monstre («Je peux, moi aussi, créer le désespoir!») se venge en assassinant les proches du démiurge. VF poursuit sa créature qui le mène au Pôle Nord où il meurt de froid. Le monstre, pris de remords, s'immole par le feu («... votre dégoût ne peut égaler celui que j'ai pour moi!»).

Avec une intrigue apparemment «1<sup>er</sup> degré», Mary Shelley, du haut de ses 18 ans, délivre en fait subtilement de multiples messages, d'une portée qui, à son insu, dépasse largement son époque. Creusons un peu !

### Du «rousseauisme» de Mary

Dans cette histoire, Rousseau n'est pas loin. Les parents de Mary, fans de Rousseau, s'inspirent même de l'Emile pour éduquer leur fille et lui transmettent leur passion pour son auteur. On retrouve ce précepte de l'Homme né bon et corrompu par la société dans le comportement psychologique de la créature : l'absence de reconnaissance de la part de ses congénères, leur rejet, l'aigrit jusqu'à la muer en monstre maléfique.

### Du chaos politique ambiant

La dimension politique dont Mary Shelley – issue d'un milieu favorable aux idées progressistes pour ne pas dire de gauche – émaille

son roman, témoigne de son désarroi devant l'échec de la Révolution française. L'espoir d'une société plus juste est balayé par la Terreur et les ravages napoléoniens qui laissent l'Europe exsangue et la France à nouveau sous le joug de la monarchie. L'utopie révolutionnaire engendre le désastre, le monstre.

### D'une mutation quasi «géologique»

La fin du XVIII<sup>e</sup> siècle est aussi marquée par une autre révolution, industrielle celle-là, qui va entamer une ère de profondes modifications de la planète dues aux activités humaines, l'Anthropocène<sup>2</sup>. Mary s'interroge sur l'avenir de la condition humaine dans un monde où l'Homme (folie imprudente?) se met à exploiter et transformer les forces et les ressources de la nature sans pouvoir ni vouloir évaluer les impacts que cela peut engendrer sur la qualité de son environnement. Situation anxiogène dans un monde sans Dieu, qu'engendre parallèlement le développement des sciences et des techniques. Si elle savait...

### D'un mythe en passe de devenir réalité?

Science-fiction, Frankenstein? Au vu de l'actualité scientifique, le roman de Mary Shelley tend à se révéler de moins en moins fictionnel et de plus en plus scientifique. Les biotechnologies, les transplantations d'organes, les manipulations génétiques, la PMA, en particulier la DPI<sup>3</sup>, la conception du génome d'une bactérie constituent autant de prouesses techniques pleines de promesses dans leurs applications positives. Mais où se situent les limites à ne pas franchir?

La recherche scientifique en elle-même n'est pas en cause, c'est l'usage que l'on en fait qui pose problème, telles que, par quête de profit ou de pouvoir, des applications commerciales ou à portée eugéniste qui peuvent déraiper à en devenir insidieusement incontrôlables. Les comités d'éthique ont du pain sur la planche pour trouver les bons garde-fous.

Ce que craignent le plus les scientifiques, c'est le développement phénoménal des performances de l'intelligence artificielle. Pour l'heure,

1 Dans la mythologie grecque, Prométhée est un Titan (divinité primordiale géante) qui, selon une des diverses versions du mythe, crée les hommes à partir d'argile et dérobe le feu sacré de l'Olympe pour les animer. Zeus le condamne à être attaché à un rocher, un aigle ou un vautour venant chaque jour lui dévorer le foie qui se régénère incessamment.

2 Ce concept désigne une nouvelle époque géologique durant laquelle l'influence de l'être humain sur la biosphère atteindrait un tel niveau qu'elle deviendrait une «force géologique» majeure capable de marquer la lithosphère.

3 Le diagnostic pré-implantatoire (DPI), une méthode de procréation médicale assistée (PMA), permet de choisir les embryons issus de la fécondation in vitro (FIV) afin d'éliminer ceux qui sont porteurs de gènes de forte prédisposition à des maladies extrêmement graves et contre lesquelles il n'existe pas, aujourd'hui, de thérapie.

les ordinateurs et autres robots se contentent de posséder une capacité de calcul exceptionnelle mais quand existeront des algorithmes capables d'en produire d'autres, la fiction risque de se faire réalité.

À ce propos, Denis Duboule<sup>1</sup> confie: «Si on arrive un jour à fabriquer et installer une intelligence in silico assez puissante et autonome pour gérer tous les aspects de notre société, que ce soit l'énergie, la sécurité ou encore les transports, alors on risque vraiment de perdre le contrôle de nos vies.»

Il se fait l'écho de Mary Shelley qui, deux siècles plus tôt, anticipe le pouvoir que confèrent les avancées scientifiques actuelles et, dans l'hypothèse que l'homme soit un jour dépassé par ses exploits technologiques, le danger que cela fait peser sur l'humanité.

En 2015, Elon Musk (PDG de la marque d'automobiles électriques Tesla), inquiet des dangers que présentent les technologies qui se développent à tout crin et sans assez de maîtrise, fonde **OpenAI** (*Artificial Intelligence*), une association de recherche en intelligence artificielle à but non lucratif, basée à San Francisco. L'objectif de cette société est de promouvoir et développer une AI à visage humain qui bénéficiera à l'Humanité et dont les brevets et codes sont ouverts à chacun.



1 Professeur à l'Université de Genève, directeur du Département de Génétique et Evolution. S'expriment notamment aussi dans le même sens Jean-Daniel Rainhorn, médecin et spécialiste de santé internationale, ancien directeur du Centre d'études et de recherches en action humanitaire (Université de Genève et l'Institut des hautes études internationales et du développement (IHEID) et Bernard BAERTSCHI, Dr en philosophie, Maître d'Enseignement et de Recherche à l'Institut Éthique Histoire Humanités de l'Université de Genève.

## 24 Un théâtre qui va droit au cœur

### Avoir un théâtre «sous la main»

«Mettre l'accent sur l'humain, le spirituel et les trajectoires personnelles et individuelles, les visions originales et décapantes du monde»<sup>2</sup> stipule Bénédicte Gampert, résumant ainsi l'ambition de ce petit théâtre créé en 1959 par Raymonde Gampert autour d'un ancien pressoir niché dans la demeure familiale (XVIII<sup>e</sup>). Artiste peintre passionnée d'écriture et de mise en scène, elle donne d'entrée de jeu une identité forte au «Petit Crève-Cœur». Elle le veut chaleureux, fait de proximité avec les artistes et les spectateurs, un engagement indéfectible qu'elle aura à cœur de tenir jusqu'à sa mort en 1976.

Faire vivre l'esprit du théâtre, un esprit nourri de sens de l'accueil et de contact étroit entre les comédiens et le public, c'est ce que perpétueront son fils Bénédicte et Anne Vaucher, tout en professionnalisant ce qui devient le «Crève-Cœur» en 1990. Dès 2007, Anne, après le décès de Bénédicte, poursuit seule leur rêve commun avec une équipe fortement motivée et en 2014, elle passe la main à sa fille Aline Gampert tout en poursuivant enseignement et mise en scène.

### Chaleureux et fusionnel mais exigeant

Les petites dimensions du théâtre avec l'ancienne vis de pressoir comme élément central de la scène implique des décors minimalistes et la proximité du public; autant de contraintes qui constituent un véritable défi, tant pour les metteurs en scène (pouvoir d'évocation) que pour les comédiens (concentration extrême et présence constante).

Le Crève-Cœur est ainsi un lieu très intime de création où il est possible de découvrir des auteurs insolites et des textes surprenants. Dans la programmation, la priorité est donnée au traitement de thèmes profonds, mais avec humour et non dénués de subtilité ou de gravité, qui suscitent chez le spectateur de l'émotion ou de nouvelles pistes de réflexion. Objectif visé: «Être à la recherche de lieux où personne ne passe, bien en dehors des grands axes». Les Gampert se plaisent à révéler des auteurs peu connus mais aussi à monter des classiques, à organiser des rencontres entre auteurs et spectateurs par le biais de lectures et de conversations.

Musiciens, poètes et écrivains, notamment Louis Gaulis (l'un des fondateurs du Théâtre

2 La Charte des objectifs fondamentaux du Crève-Cœur, 1990 (<https://www.theatreducreevecoeur.ch/la-chartre-du-creeve-coeur>).

de Carouge avec Philippe Mentha et François Simon) et Nicolas Bouvier, ont hanté les murs de ce théâtre pas comme les autres.

Cette philosophie riche de convivialité et d'accueil est aujourd'hui perpétuée par Aline Gampert avec succès (Le Brunch du Crève-Cœur, les ateliers théâtres). Les subventions se diversifient (communes de Cologny et Vandœuvres parmi les fidèles), la reconnaissance croît, le bénévolat n'est plus qu'un souvenir. «Ne pas se scléroser et se répéter, maintenir un esprit de perpétuelle création et les créations comme une donnée de base vitale et indispensable»<sup>1</sup>.

**Lien DD** Fonder un théâtre est un acte qui marque la volonté de communiquer; c'est offrir du divertissement, de la connaissance et de la réflexion et aussi favoriser les échanges, créer du lien culturel et social (voir «principes Monet» n° 5a, 7b et «ODD 2030» n° 4).



Le Théâtre du Crève-Cœur offre une belle vitrine à de jeunes comédiens à la conquête de notoriété et de reconnaissance de leur talent. Ici, «Léonie est en avance» de Georges Feydeau avec de gauche à droite: Myriam Sintado, Charlotte Dumartheray, Mariama Sylla.

## 25 Le Quai de Cologny demain: bronzette et barbotage entre les roseaux

Les bords du lac à Genève sont des sites remarquables. Ils constituent un patrimoine intangible mais la plus grande partie de ces rives n'est pas accessible au public en raison de l'artificialisation (murs, enrochements, etc.) ou de la privatisation des berges; moins de 15% des rives sont aménagées pour la baignade.

Il s'en suit une saturation aux plus beaux jours de l'été des principaux sites existants – et payants – tels les Bains des Pâquis qui accueillent jusqu'à 7000 personnes par jour en fin de semaine et Genève-Plage jusqu'à 5000. Les sites accessibles

sont donc clairement insuffisants à l'échelle du canton pour répondre à la demande croissante de la population, dopée par l'amélioration de la qualité des eaux du lac. Selon les spécialistes, il serait en fait nécessaire d'aménager environ 200 000 m<sup>2</sup> de zones de détente au bord du lac le long de 2 km linéaires de rives.

Actuellement, plusieurs sites sont à l'étude au sein du Service du lac, de la renaturation des cours d'eau et de la pêche de l'État de Genève pour améliorer l'accès public au lac et créer des espaces favorables à la nature (qualité du rivage et de la zone littorale propres à assurer leurs fonctions écologiques). Le Quai de Cologny (2,5 km) est, avec le Quai Gustave-Ador (Plage des Eaux-Vives), le Quai Wilson, la Perle du Lac et le Vengeron, l'un des sites sélectionnés dans ce but.

## Un projet «Win-Win» à vocation sociale et environnementale

Le réaménagement du Quai de Cologny, entre Tropical Geneva/Wake Sport Center et le bas de la Rampe de Vésénaz, s'articule en deux secteurs distincts: l'un sur le domaine public lac, l'autre sur le domaine public route.

Sur la partie lacustre, divers aménagements sont prévus pour la baignade:

- larges pontons circulaires favorisant la contemplation et la natation en plein lac,
- dalles en pierres plates aménagées sous forme de gradins pour un accès facilité depuis le bord et le délasserment,
- grèves minérales.

D'autres aménagements viseront à développer de larges zones de roselières protégées par tout un dispositif de structures brise-vagues (digue, structures immergées, enrochements). Ces zones rendues calmes seront également propices au développement des herbiers et au repos des oiseaux migrateurs hivernants.

Ce chapelet de roselières favorisera la connectivité entre les zones d'importance nationale et internationale du Léman et du Rhône.

Les avantages attendus de ces nouveaux aménagements dont la demande d'autorisation de construire a été déposée au printemps 2017:

- regroupement et optimisation de la surface dédiée au Wakeboard et au ski nautique,
- aménagement d'accès confortables et gratuits pour la baignade,
- création de milieux naturels favorables propres à la zone littorale sur une surface d'environ 36 000 m<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> La Charte des objectifs fondamentaux du Crève-Cœur, 1990 (<https://www.theatredureveceeur.ch/la-charte-du-creve-ccoeur>).



Un bon compromis entre la nature et les loisirs.

À noter que la pêche professionnelle n'est pas impactée par le projet qui se situe dans une bande inexploitable pour elle car proche du bord et de trop faible profondeur; les pêcheurs amateurs pêchant depuis le bord pourront toujours pratiquer leur activité dans un confort amélioré par la disposition des enrochements et par la possibilité d'accéder plus au large grâce aux nouveaux pontons.

Concernant la partie terrestre, l'ambitieux projet initié par la commune de Cologny redessinerait entièrement l'espace du domaine public routier et de ses abords. Les principales modifications prévues sont les suivantes:

- piste cyclable bidirectionnelle côté lac et places de stationnement pour les deux-roues,
- revêtement phono-absorbant sur la route,
- renouvellement des arbres d'alignement,
- plantation d'arbustes et herbacées diversifiés,
- amélioration de la qualité de la promenade (plus fonctionnelle, plus esthétique, plus accueillante),
- augmentation de l'espace réservé aux voies de bus.

La phase d'exécution et de mise en œuvre du projet sera pilotée par la direction générale du génie civil de l'État de Genève.

**Lien DD** L'accès public aux rives du lac améliore le cadre et la qualité de vie des habitants et favorise le lien social. Il contribue à leur santé en leur permettant de faire de l'exercice (balade et pratique de sports nautiques). La renaturation partielle de la zone littorale avec plantation de roselières favorise la biodiversité (voir «principes Monet» n° 2a, 2b, 15b et «ODD 2030» n° 3).

### Cologny initiateur et partenaire du projet

C'est la commune de Cologny qui, il y a plus de 15 ans, a initié le projet. But visé: «offrir à la population un accès supplémentaire au lac ainsi que des rives plus accueillantes dans une harmonie paysagère respectée». L'État de Genève, via le service du lac, de la renaturation des cours d'eau et de la pêche, porte la partie lacustre du projet, en ajoutant un volet revitalisation des rives.

Le projet lacustre est estimé à 7 à 8 millions de francs. La commune de Cologny qui est partie prenante du projet devrait participer financièrement aux frais d'aménagement en prenant en charge le coût des pontons de baignade (environ 3 millions de francs).

Le financement de la partie terrestre sera couvert par un crédit d'investissement dans le cadre du projet d'agglomération franco-valdo-genevois.

## 26 La Belotte<sup>1</sup>, un lieu... plein d'atout

### Une tradition immémoriale, la pêche

Dès la préhistoire, une petite communauté s'est établie sur ces rives tirant ses ressources alimentaires du lac comme en témoignent les palafittes<sup>2</sup> qui hantent le fond du lac devant la Belotte. Le site est connu depuis la nuit des temps pour la pêche et le lac, très poissonneux. Entouré d'une région préalpine à forte production laitière, il offre à l'époque une alimentation diversifiée aux Genevois qui les met à l'abri des fréquentes disettes céréalières. Néanmoins, les plus beaux poissons pêchés au large de la Belotte (truites, féras, brochets, perches) sont longtemps considérés comme une nourriture de luxe et même exportés jusqu'à Lyon et à Paris.

1 Mot qui viendrait du vieux français et du patois savoyard signifiant agneau en référence aux moutons qui paissaient l'herbe du pâturage (teppe) en bordure du lac.

2 Leur emplacement à l'extrémité d'un débarcadère et dans une zone d'amarrage des bateaux rend le site très vulnérable.



Portion du projet d'aménagement où l'on distingue les roselières (en vert), les pontons circulaires et les dalles en pierre plates (gris foncé) et l'emplacement de brise-vagues.



La Belotte est classée au patrimoine genevois. Des visiteurs illustres ont fréquenté le lieu, comme par exemple Sarah Bernhardt, reçue dans le domaine de Bessinge par son propriétaire, Robert Tronchin lorsqu'elle venait se produire au Grand théâtre de Genève et dont elle a baptisé le bateau «La Tosca». Œuvre de Louis-Amédée Baudit, *La Belotte*, 1928 (collection de la commune de Cologny).

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, le site appartient à des familles de pêcheurs et de vigneron de la région mais dès les années 1880, de nombreuses villas sont édifiées, modifiant profondément l'aspect paysager du site. De son charme d'antan, il ne reste aujourd'hui qu'une dizaine de cabanes en bois animées par des pêcheurs amateurs et plus qu'un seul pêcheur professionnel en activité.

#### Le «méchant cabaret solitaire»

Dès les années 1750, la répression, par les gouvernements voisins de Genève, de la contrebande qui sévit dans la région genevoise et au-delà se doit de devenir efficace, tant le fléau est répandu et prospère, les brigands terrorisant même la population.

La Belotte en est le théâtre au premier chef pour le trafic de sel surtout mais aussi de tabac, denrées qui coûtent six fois moins cher en Suisse qu'en France ou en Savoie et sont considérées de meilleure qualité. Les contrebandiers traversaient le lac jusqu'à Coppet, alors en terres bernoises, pour s'approvisionner et au retour, exporter la camelotte vers la Savoie notamment, via le port de la Belotte.

#### Toujours rentable mais plus paisible

Protégé de la Bise par la pointe de Bellerive, la Belotte offre des conditions propices à l'installation d'un port de plaisance. Actuellement, les infrastructures à disposition offrent 242 places sur estacades et corps-morts. Une étude est en cours pour en augmenter le nombre grâce à une réorganisation et une optimisation de celles-ci. Port, marina, chantier naval, bar et restaurant complètent une offre accueillante et colorée au bord de l'eau.

Depuis 1921, le site héberge aussi la société de sauvetage «La Belotte-Bellerive», l'une des cinq sociétés genevoises qui viennent en aide aux navigateurs en difficulté (200 embarcations par an «sorties de l'embaras»).

**Lien DD** Le développement heureux d'activités ludiques et économiques florissantes au prix d'un charme paysager quelque peu malmené... Restent les cabanes de pêcheurs, mais jusqu'à quand? (voir «principes Monet» n° 2a, 7a, 15a, 16a et «ODD 2030» 3,14).

A scenic view of the Alps. In the foreground, there is a lush green field with a dense line of tall, leafy trees. Behind the trees, a small town or village is visible, nestled in a valley. In the background, a range of mountains is visible, with the highest peaks covered in snow and partially shrouded in a light mist. The sky is a clear, bright blue.

Promenade II  
**Côté Alpes**

## EN MARGE DE L'ITINÉRAIRE

## Pour votre plaisir!



## Monuments/patrimoine architectural-historique



## Jetez un coup d'œil, ça en vaut la peine!

Le long du parcours, vous aurez l'occasion d'observer divers bâtiments ou objets dignes d'intérêt en raison soit de leurs qualités esthétiques et/ou architecturales, soit de leur relation avec un événement historique ou contemporain. En voici une sélection (voir plan pages 52-53).

1. **Temple de Vandœuvres**<sup>2,3</sup>  
Place de Vandœuvres, 1 (F1)
2. **Domaine des Quatre-Vents**<sup>4</sup>  
Route de Mon-Ideé, 170-172 (Crête)
3. **Villa de Petit-Miolan**<sup>2</sup>  
Chemin des Princes, 80 (10)
4. **«Maisons Mainou»**<sup>4</sup>  
Route de Pressy, 48-54  
(Bessinge-La Ripaz) (13)
5. **Forge de Pressy**<sup>4</sup>  
Route de Pressy, 49 (Pressy)
6. **Ancienne maison de maître**<sup>4</sup>  
Chemin de l'Ecorcherie, 36-38  
(Bessinge-La Ripaz)
7. **Ancien domaine Patry**<sup>4</sup>  
Chemin de l'Ecorcherie, 22-26  
(Pré-Saint-Jean)
8. **Fondation Hardt**<sup>4</sup>  
Chemin Vert, 2 (Chougny) (19)
9. **Maison de maître et dépendance**<sup>4</sup>  
Route de Vandœuvres, 61-63  
(Lieu-dit Le Petit-Chougny) (20)
10. **Domaine du Petit Chougny**<sup>4</sup>  
Route de Vandœuvres, 64-68  
(Chougny) (20)
11. **Ancienne dépendance du domaine Morin**<sup>4</sup>  
Route de Vandœuvres, 74 /  
Chemin de la Blonde, 1 (Chougny)
12. **Ancienne ferme**<sup>4</sup>  
Route de Vandœuvres, 88 (Chougny)
13. **Campagne de Chougny-Fontaine**<sup>2</sup>  
Chemin Jacques Ruty / Route de  
Vandœuvres, 95 (20)
14. **Mairie de Vandœuvres**<sup>2,3</sup>  
Route de Vandœuvres, 104 (27)

**PBC:** Inventaire suisse des biens culturels d'importance nationale et régionale (Inventaire PBC)

<sup>1</sup> **objet A:** bien culturel d'importance nationale

<sup>2</sup> **objet B:** bien culturel d'importance régionale

<sup>3</sup> **classé:** immeuble, site ou objet considéré comme remarquable et digne de protection selon la loi sur la protection des monuments, de la nature et des sites (LPMNS) du canton de Genève

<sup>4</sup> **à l'inventaire:** idem soumis à des mesures de protection moins contraignantes



## OFFREZ UNE PAUSE LUDIQUE À VOS CHERS PETITS!

Lieux situés sur ou à proximité du parcours où vos enfants, «épuisés» par la promenade, peuvent se détendre (voir sur le plan pages 52-53):



## FAITES VOTRE MARCHÉ, GARNISSEZ VOTRE CAVE, RESTAUREZ-VOUS!

Adresses page 99

# Sommaire



Plan de l'itinéraire .....	52	<b>F7</b> Une vie de passion pour l'art... «entre les maisons, les gens et les sentiments» .....	73
<b>1</b> La fable du cœur de Vandœuvres .....	54	<b>14</b> Le premier lanceur d'alerte contre l'intolérance .....	73
<b>2</b> Vandœuvres, un paradis pour archéologues .....	54	<b>15</b> Pour un accompagnement valorisant et apaisant .....	74
<b>F1</b> Entre oratoire païen et temple réformé, Saint Jacques est passé par là .....	55	<b>16</b> Dard, «Hercule de la littérature de gare»... ou écrivain? .....	75
<b>F2</b> S'immerger dans les tréfonds de l'histoire .....	56	<b>T3</b> <b>Quand le green se met au vert</b> .....	77
<b>3</b> Partir en pèlerinage, c'est prier des pieds .....	56	<b>F8</b> Le golf de retour aux jeux .....	78
<b>F3</b> «A la vue de la coquille, la charité devient devoir» .....	57	<b>17</b> Bessinge, de résidence patricienne à... club house .....	82
<b>T2</b> <b>Un pays armé jusqu'aux dents pour sau-</b> <b>vegarder son patrimoine culturel</b> .....	58	<b>18</b> Redonner vie aux ruisseaux .....	83
<b>4</b> «Une pierre, deux maisons, trois ruines»... .....	63	<b>19</b> Un cocon propice à l'étude et la réflexion .....	84
<b>5</b> «Chambre avec vue» .....	63	<b>20</b> À Chougny, écrins de ruralité harmonieuse à chouchouter .....	85
<b>6</b> Au galop toute... .....	64	<b>21</b> Sanctuaire de 10m <sup>2</sup> pour un bijou d'orchidée .....	86
<b>F4</b> Trier ses déchets «cool-cool» .....	65	<b>22</b> Les chemins de l'histoire à l'ombre du bocage .....	86
<b>7</b> Le «bio», bon pour la nature, bon pour votre santé .....	65	<b>23</b> Du jardin «utile» au jardin «d'agrément» .....	87
<b>F5</b> Le bio, c'est quoi? .....	66	<b>24</b> Dérouler le tapis rouge pour conserver faune et flore .....	88
<b>8</b> Composter, composter, il en restera toujours quelque chose .....	66	<b>25</b> Le bocage de Vandœuvres, un patrimoine aux pieds d'argile .....	90
<b>9</b> Voie des princes, des brigands et du sel .....	67	<b>26</b> Pour reprendre la vie d'un bon pied .....	92
<b>10</b> Du Miolan, six siècles de vignes vous contemplent .....	68	<b>27</b> Une mairie prestigieuse... en terre! .....	93
<b>F6</b> «Le vin, de l'eau emplie de soleil» .....	69	<b>F9</b> Multicolore et bourré de vertus .....	93
<b>11</b> Les hameaux, un mode d'organisation en voie de disparition .....	70		
<b>12</b> Vestiges du bocage genevois, un paysage intouchable .....	71		
<b>13</b> Lieu magique où l'imaginaire s'envole .....	72		
		<b>1</b> Objet <b>T</b> Thème <b>F</b> Focus	

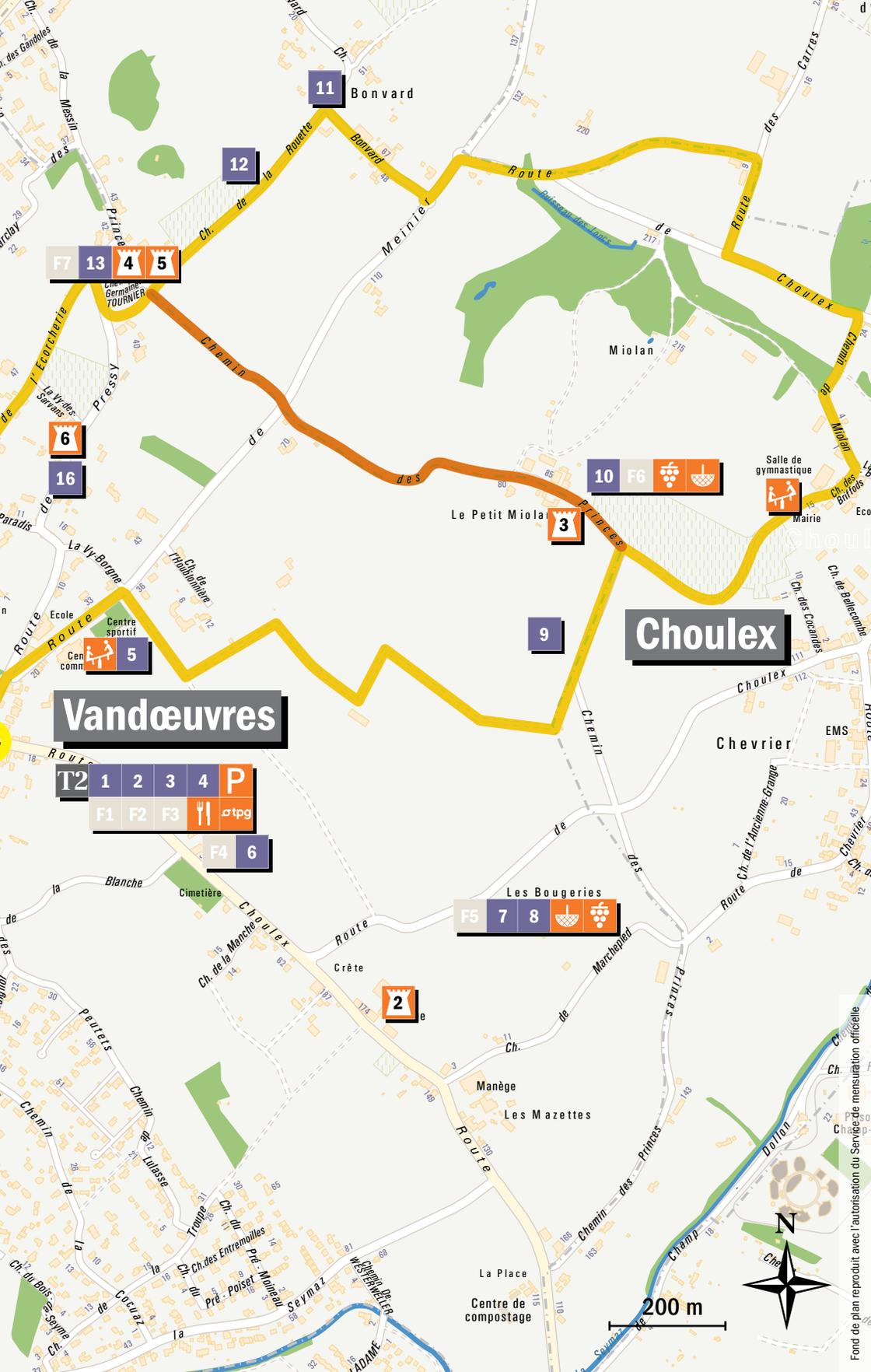
## LÉGENDE

-  Point de départ et d'arrivée (Place de Vandœuvres)
-  Tracé du parcours
-  Raccourci
-  Transports publics genevois
-  Parkings
-  Jeux/loisirs pour enfants
-  Café restaurant, buvette
-  Patrimoine architectural
-  Marché à la ferme (voir page 99)
-  Domaine viticole (voir page 99)

Caractéristiques de la promenade: voir page 8

# Cologny





# Vandœuvre

# Choulex

T2	1	2	3	4	P
F1	F2	F3	🍴	🍷	
	F4	6			

Les Bougeries

F5	7	8	🍷	🍇
----	---	---	---	---

2
---

10	F6	🍷	🍴
----	----	---	---

9
---

3
---

F7	13	4	5
----	----	---	---

12
----

11
----

6
---

16
----

5	🚴
---	---

🏊
---



200 m

## 1 La fable du cœur de Vandœuvres

L'histoire de la place du village de Vandœuvres est l'œuvre de quatre protagonistes: une auberge, un temple, une villa gallo-romaine et un marronnier.

En 1968, la démolition d'anciennes maisons entourant le chevet du temple pour des raisons de salubrité et de sécurité tire un trait sur le passé pittoresque du site au grand dam d'une partie de la population et oblige à transformer la place du village. Une auberge communale hautement désirée remplace l'ancien alignement de maisons.

En 1988, on prépare le chantier pour réaliser une énième restauration du temple. Surprise, il y a un trésor sous le bâtiment et la place, les vestiges de la *pars urbana* d'un domaine gallo-romain qui vont se révéler d'une valeur inestimable. Les fouilles durent cinq ans mais on gagne un trésor datant du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère.

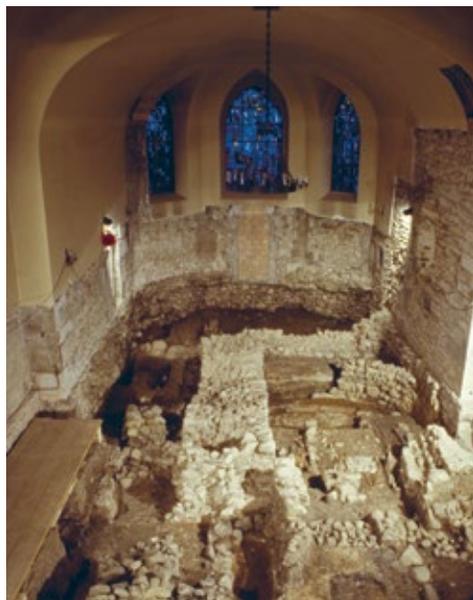
En 2005, patatras! Le marronnier plusieurs fois centenaire qui trône en maître du paysage villageois rend l'âme. Sans lui, la place est toute nue et le moral des communiers en berne. Il faut donc repenser totalement le site. L'événement fait toutefois des heureux: les archéologues en profitent pour se faufiler dans la brèche et dès 2006, reprennent leurs fouilles de plus belle (deux ans et demi!) autour de la villa, prodigue de nouvelles révélations sur notre histoire.

En 2010, les ruines reposent en sécurité, enfouies in situ sous la nouvelle place, chaude par l'ocre de ses matériaux, mais très sobre, très minérale, très classe que seuls ponctuent un bassin graphique et quelques volées de marches



ourlant la topographie irrégulière du site. Peu de végétal (il y en a tant autour!). Eclairage discret enfin, révélant les vitraux du temple et les étoiles, épargnant aussi faune et flore de toute perturbation.

En 2017, on planche sur un projet de visite du site permettant aux passants de faire une plongée virtuelle dans les trésors enfouis sous leurs pieds (voir F2 p. 56).



Les fouilles du temple de Vandœuvres mettent à jour des trésors archéologiques.

## 2 Vandœuvres, un paradis pour archéologues

1988. À l'ouverture d'un chantier destiné à des travaux de restauration du temple, le Service cantonal d'archéologie est convoqué car des vestiges d'anciennes constructions sont découverts sous l'édifice. Les archéologues détectent là un filon remarquable et demandent à pouvoir étendre leurs investigations face à l'importance du site qui s'étend à l'évidence sous l'ensemble de la place.

Cinq ans plus tard, le sous-sol du centre de Vandœuvres livre quelques uns de ses secrets, la *pars urbana* (habitation) d'une *villa* (domaine) gallo-romaine édifée au premier siècle de notre ère dont une partie du plan peut être restituée. L'opportunité d'un deuxième chantier prévu sur le même secteur dès 2006 permet aux archéologues de reprendre leurs travaux, de mettre au jour la totalité des vestiges conservés de la *villa* et d'affiner leurs conclusions.

## F1 ENTRE ORATOIRE PAÏEN ET TEMPLE RÉFORMÉ, SAINT JACQUES EST PASSÉ PAR LÀ

Ancienne église Saint-Jacques, catholique, devenue temple protestant à l'avènement de la Réforme, cet édifice médiéval, gothique à l'origine, a subi différents remaniements et restaurations au XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, le plus récent datant de 1990. L'église Saint-Jacques en tant que telle, est mentionnée pour la première fois à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Mais une petite construction liée à la villa gallo-romaine datant du IV<sup>e</sup> siècle semble avoir déjà eu une fonction religieuse, oratoire païen ou petite chapelle en lien avec le culte chrétien.

L'analyse archéologique du site démontre qu'une première église est construite à côté de ce monument à l'aube du V<sup>e</sup> siècle. Il s'agit de la plus ancienne église rurale connue à ce jour dans le canton.

À partir du VI<sup>e</sup> ou VII<sup>e</sup> siècle, naît le village médiéval à l'emplacement de la villa antique, des maisons de bois étant regroupées autour de l'église.

Le Temple de Vandœuvres est inscrit à l'inventaire fédéral des biens culturels d'importance régionale (PBC, objet B) et est classé à l'échelle du canton depuis 1921.



La place de Vandœuvres rénovée cache des trésors archéologiques.

La construction datée du milieu du I<sup>er</sup> siècle (41 m × 13,5 m) atteint son extension maximale (50 m × 25 m) au début du II<sup>e</sup>. Outre l'habitation qui comprend notamment des thermes avec latrines, hypocauste (fourneau souterrain) et canalisations, un bassin monumental trône dans le jardin. Au III<sup>e</sup> siècle, après un probable incendie, d'importantes modifications sont apportées. À chaque étape au moins, les peintures murales sont refaites. C'est toutefois l'occupation de la villa durant le Bas-Empire<sup>1</sup> qui revêt un intérêt majeur car elle laisse derrière elle des éléments architecturaux, des fresques et décors colorés, des céramiques et un contorniate (médaille en laiton) célébrant les vertus du paganisme. Il y a aussi le supposé petit oratoire dont il est question plus loin.

En conclusion, les archéologues stipulent que «la qualité du mobilier retrouvé, la pérennité de l'occupation de nombreux locaux dans leur plan initial, le maintien en fonction des thermes et la nature des premières constructions liées

au culte chrétien sont autant d'éléments qui donnent à penser que la villa de Vandœuvres est restée le centre d'un domaine appartenant à une famille importante de l'élite gallo-romaine durant tout le Bas-Empire».

Elle annonce aussi la transition vers le village médiéval caractérisé par un habitat regroupé autour de l'église puisque le premier édifice religieux de Vandœuvres est construit au V<sup>e</sup> siècle (début du Moyen Âge), en lien avec la villa, encore présente à cette époque.



Un témoin silencieux datant du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C.

1 Période finale de l'Empire romain, IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.

## F2 S'IMMERGER DANS LES TRÉFONDS DE L'HISTOIRE

La municipalité de Vandœuvres a demandé au bureau THEMATIS Cultural engineering de proposer un projet d'animation qui valorise la richesse patrimoniale exceptionnelle enfouie sous la place du village, richesse que révèlent les fouilles archéologiques foisonnantes de découvertes réalisées par le Service cantonal d'archéologie. Le projet prévoit:

- la réalisation d'une œuvre sculpturale en bronze qui relie physiquement le présent au passé. Il s'agit d'une maquette située sur la place représentant le lieu de culte gaulois, la villa gallo-romaine et le temple chrétien;
- trois bancs recouverts d'une plaque de bronze offrant quatre points de vue virtuels sur l'ensemble du site à trois époques de son histoire (fil rouge de la visite entre l'œuvre centrale en bronze et les vues): fossé gaulois, sanctuaire allobroge (-100 à -50 av. J-C), villa, bassin, thermes et fresques (I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> siècle), première église, la chapelle funéraire dédiée à Saint-Jacques (V<sup>e</sup> siècle);

- la découverte du site archéologique depuis les quatre points de vue en 3D et à 360° grâce à une application mobile (app) de réalité augmentée. Lors de l'immersion virtuelle, le visiteur sera en mesure d'interagir avec le site tel qu'il était à l'époque pour obtenir des informations supplémentaires, regarder une vidéo, écouter une bande sonore, ouvrir un lien, faire un jeu, partager sur les réseaux sociaux, etc.;
- des pages dédiées au site archéologique sur le site internet de la commune avec une «Time-line» (échelle de temps) présentant les différentes époques des aménagements et événements historiques.

L'app peut notamment être téléchargée sur la place via les QR codes placés sur les bancs ou sur le site web de la commune.

Si ce joli projet est validé par la commune, la visite virtuelle pourra avoir lieu dès 2018.



L'image virtuelle permet de voir bâtiments et place comme si on y était.

### 3 Partir en pèlerinage, c'est prier des pieds

Le mythe, né au Moyen-âge, veut que Saint Jacques dit le Majeur<sup>1</sup>, apôtre de l'Espagne, ait été mis à mort par Hérode Agrippa<sup>2</sup> (roi juif régnant alors sur la Galilée, la Judée et la Samarie) et que sa dépouille ait été chargée à bord d'un mystérieux esquif en pierre que les vents auraient emmené s'échouer en Galice, où elle disparut pendant plusieurs siècles.

Un an après la crucifixion du Christ, les apôtres se partagent les contrées à évangéliser. Jacques serait parti pour l'Espagne où il aurait obtenu des conversions massives. Toutefois, selon l'état actuel de la recherche, il n'y a, en dehors du Nouveau Testament, aucune preuve de l'historicité de Jacques.

1 Ou Jacques de Zébédée, mort en Palestine en 44.

2 Jacques est le seul apôtre dont la mort est rapportée dans le Nouveau Testament: «Il (Hérode) fit périr par le glaive Jacques, frère de Jean.» (Actes, XII:2).

### Le chemin de St Jacques à Vandœuvres et Coligny

...Ch. de la Pirotaine → ch. de Bonvard → ch. de la Rouette → ch. des Princes → ch. de l'Ecoucherie → ch. Vert → ch. de la Planta → ch. de Faguillon → ch. des Ruelles → ch. de la Mairie → route de la Capite → ch. du Righi → ch. de Bellefontaine → quai de Coligny → quai Gustave Ador → Pont du Mt Blanc → Raccord avec la via Jacobi venant de la rive droite du lac → Genève-Cornavin → Pont de l'Île → cathédrale St-Pierre...

### Les attributs du pèlerin

- Le bourdon ou bâton de pèlerin qui sert à la fois à aider à la marche et à défendre le pèlerin.
- La besace ou «escharpe», appelée aussi mallette puis panetière pour transporter sa pitance.
- La coquille cousue sur le chapeau, ramassée sur les grèves de Galice.
- Le patenôtre ou chapelet.
- La calebasse pour transporter la boisson.
- La boîte à certificats (à partir du XV<sup>e</sup> siècle) qui contient les autorisations, sauf-conduits, lettres de recommandation, passeport, billets de confession.

À Compostelle, où les reliques de l'apôtre sont retrouvées peu après l'an 800<sup>1</sup> selon l'*Historia compostelana gesta* écrite au XII<sup>e</sup> siècle, le roi des Asturies fait bâtir une basilique remplacée aux X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles par la cathédrale romane actuelle. C'est vers ce site que les fidèles convergent depuis le début du IX<sup>e</sup> siècle, inaugurant l'un des plus grands pèlerinages de la chrétienté avec ceux de Rome et de la Terre Sainte.

En Suisse, le principal itinéraire part d'Ein-siedeln et rallie Genève en passant par Lucerne, Berne, Fribourg, Moudon, Lausanne, Morges et Nyon. Un autre itinéraire relie le Valais romand

à la cathédrale Saint Pierre de Genève en passant par le littoral du Léman français, Hermance, Chevrens, Anières, Corsier, Saint-Maurice, Vésenaz-La Pallanterie et Carre d'Amont. Sur les territoires de Vandœuvres et Cologny, celui-ci emprunte depuis Bonvard les chemins qui le mènent jusqu'à la cathédrale St-Pierre.

À noter que la chapelle catholique en forme de coquillage sise au chemin de la Blanche est dédiée au Saint Patron de Compostelle.

### QUIZZ A

La profondeur maximale du Léman est de :

1. 309,7 mètres
2. 372,05 mètres
3. 200,2 mètres

Réponses en p. 99

1 ...opportunément, à un moment crucial de l'histoire espagnole, celle de la Reconquista (VIII<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècles) des royaumes musulmans de la péninsule Ibérique par les souverains chrétiens.

### F3 « À LA VUE DE LA COQUILLE, LA CHARITÉ DEVIENT DEVOIR »

La coquille Saint-Jacques *Pecten maximus* L. est un mollusque bivalve de la famille des Pectinidés.

Dans l'Antiquité, elle est symbole d'amour et de beauté et protège des mauvais sorts et des maladies. Elle symbolise aussi la fécondité et la mort. D'ailleurs, la coquille est à cette époque liée aux rites funéraires et souvent représentée sur les stèles.

Au XII<sup>e</sup> siècle, les pèlerins de Compostelle en font leur emblème d'amour du prochain et de bonnes œuvres (forme d'une main ouverte). Ramassée sur la plage de Compostelle, elle est ramenée en souvenir et conservée, notamment pour ses vertus curatives. La coquille leur per-

met aussi de se distinguer des autres voyageurs, de boire dans les fontaines ou de demander l'aumône.

Une vingtaine de peintres au moins, inspirés par le mythe de la naissance d'Aphrodite ou Vénus ont légué des tableaux remarquables.

On trouve le signe de reconnaissance du passage du pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle à Vandœuvres sous la forme d'une coquille retrouvée auprès d'un squelette lors des fouilles archéologiques effectuées sous le temple de Vandœuvres.

L'emblème figure au centre des armoiries de la commune.



La Naissance de Vénus, œuvre allégorique de Sandro Botticelli (1445-1510), c. 1485. Vénus anadyomène (surgie de l'onde), déesse de l'amour et de la beauté, féminité incarnée telle une perle sur son écrin d'une blancheur de nacre, métaphore de la vulve, un symbole de fécondité.

## THÈME 2

## Un pays armé jusqu'aux dents pour sauvegarder son patrimoine culturel

Située au carrefour de l'Europe, la Suisse a vu défilier et s'installer toutes sortes de civilisations et a accumulé au cours du temps une richesse et une diversité impressionnantes de vestiges et de traces durables qui constituent son patrimoine culturel, témoin inestimable du passé et de l'évolution de la société. Il convient d'en conserver au mieux l'intégrité et l'authenticité pour en préserver la beauté, pour l'enrichissement de chacun et aussi parce que c'est notamment sur ce patrimoine culturel exceptionnel que repose le succès que connaît la Suisse comme destination touristique.



Paysage bocagé typique de Vandœuvre.

«Je mourrais de plaisir voyant par ces bocages...» Pierre de Ronsard

Le peuple suisse a approuvé l'inscription de la protection de la nature et du patrimoine dans la Constitution fédérale en 1962 complétée en 1987 et par l'art.78 de la révision de 1999. Le but est «d'assurer la préservation des paysages, sites naturels, monuments culturels (physionomie des localités, sites historiques), faune, flore et leurs milieux naturels».

La protection des patrimoines naturel et

culturel est inscrite dans la loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage du 1<sup>er</sup> juillet 1966 (LPN, RS 451) et a notamment pour but (art.1):

- «de ménager et de protéger l'aspect caractéristique du paysage et des localités, les sites évocateurs du passé, les curiosités naturelles et les monuments du pays, et de promouvoir leur conservation et leur entretien;
- de protéger la faune et la flore indigènes, ainsi que leur diversité biologique et leur habitat naturel;
- d'encourager la conservation de la diversité biologique et l'utilisation durable de ses éléments par le partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques».

Les biens culturels<sup>1</sup> sont menacés d'altération, voire de destruction par le délabrement naturel dû au temps, certes, mais aussi par la pollution

<sup>1</sup> Nous traitons ici de l'arsenal de mesures déployées par la Confédération et le Canton de Genève pour protéger et gérer le patrimoine culturel. Vous trouverez dans le Guide «Choulex-Présinge» le développement des outils propres à assurer la préservation du patrimoine naturel en Suisse et à Genève en particulier.

atmosphérique, l'érosion, les parasites et les champignons, le vol, le vandalisme, les incendies, les dégâts d'eau et les événements naturels tels que séismes, intempéries et avalanches ou encore par les risques de destruction, appropriation et transfert illicite de biens en cas de conflit armé.

L'Office fédéral de la culture (OFC) est en charge de la politique culturelle de la Confédération et de l'encouragement, de la conservation et de la mise en valeur de la diversité culturelle. Il promeut entre autres la sauvegarde et la conservation du patrimoine (monuments historiques, sites architecturaux, archéologie).

Selon l'art.5 LPN, la Confédération est en charge d'établir des inventaires des objets à protéger. Actuellement, il en existe trois:

**l'IFP:** Inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels d'importance nationale (1978-98, objectifs de protection et ordonnance OIFP révisés, 2015),

**l'ISOS:** Inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale à protéger en Suisse,

**l'IVS:** Inventaire fédéral des voies de communication historiques de la Suisse,

auxquels s'ajoute le **PBC:** Inventaire suisse des biens culturels d'importance nationale et régionale.

Les cantons doivent tenir compte de ces inventaires dans leur planification directrice et respecter les objectifs de protection dans les plans d'affectation via la délimitation de zones à protéger.

L'IFP recense 162 paysages et monuments naturels qui couvrent 19% du territoire (paysages uniques ou typiques ou encore attrayants par leur beauté, leur intégrité, l'impression de calme qu'ils dégagent). La préservation de ces paysages, c'est aussi celle des ressources naturelles, de la biodiversité, du paysage culturel, de l'économie touristique, de la qualité de vie (à Genève, le Rhône, les vallons de l'Allondon et de La Laire).

Le but de l'ISOS est de sauvegarder le patrimoine bâti dans le cadre de l'aménagement des localités (pris en compte dans l'établissement des plans directeurs cantonaux et communaux). L'importance d'une agglomération se fonde sur des critères topographiques, spatiaux et historico-architecturaux. L'ISOS comprend aujourd'hui 1274 sites d'importance nationale, dont 23 sur territoire genevois. Parmi les 94 sites visités par les membres de la commission d'appréciation de l'ISOS, 83 ensembles sont qualifiés d'importance régionale ou locale par le canton. Il y en a neuf à



*Femme assise, œuvre de Cédric Le Borgne, dans le parc de la mairie de Coligny.*



*Chemin de la Rippaz, l'une des voies historiques avec substance de Vandœuvres.*

Vandœuvres (à Chougny-Petit-Chougny, dans le village, aux hameaux de Crête et de Pressy) et cinq à Cologny (à Frontenex, le Grand Cologny et dans le village). L'ISOS n'a pas vocation d'empêcher le développement des sites mais plutôt d'encourager une planification durable.



Pressy, ancien hameau.

L'IVS a pour but de conserver les routes et chemins qui revêtent une importance nationale et qui sont dotés de «substance» à savoir d'une signification historique exceptionnelle dont l'aménagement originel est encore visible (env. 3750 km). Elles datent d'avant 1870, ou sont même plus récentes si elles

présentent un degré exceptionnel de substance traditionnelle. Sont également recensées, sous la compétence des cantons, les voies dont seul subsiste le tracé historique (env. 6800 km) et les voies d'importance régionale (env. 11 500 km) ou locale (env. 25 000 km).

En respect de la Convention de la Haye pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé (1954, ratifiée par la Suisse en 1962) et de deux lois fédérales (LPBC RS 520.3 et LPPCi RS 520.1) est établi un inventaire des biens culturels helvétiques (PBC), liste d'objets pour lesquels des interventions sont à planifier en particulier en cas de conflit armé, de catastrophes naturelles, de dangers tels qu'incendies, inondations).

Les objets PBC englobent monuments d'architecture, d'art ou d'histoire, religieux ou laïques, sites archéologiques, constructions d'intérêt historique ou artistique, œuvres d'art, manuscrits, livres et autres objets d'intérêt artistique, historique ou archéologique, collections scientifiques, fonds d'archives, collections de musées et de bibliothèques, refuges destinés à les abriter en cas de conflit armé et des «cas spéciaux»: mines, bateaux à vapeur, funiculaires, chemins de fer à crémaillère, arsenaux, ponts, etc.

Dans sa 3<sup>e</sup> édition de 2009, la Suisse recense 3200 PBCA d'importance nationale dont 142 à Genève – deux à Cologny – (86 bâtiments, 46 collections et 10 sites archéologiques).

Chaque canton possède une liste de PBC B d'importance régionale (environ 9000 dans l'ensemble de la Suisse). Genève en compte 221 dont neuf à Cologny et quatre à Vandœuvres.

La Section Protection des biens culturels de l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) est l'organe compétent au sein de la Confédération pour la protection des biens culturels.

À ces inventaires de base, s'ajoutent d'autres dispositifs tels que l'ISIS (Inventaire pour la Sauvegarde du patrimoine industriel Suisse), l'IMAH (Inventaire des monuments d'art et d'histoire de la Suisse), l'INSA (Inventaire suisse d'architecture 1850-1920) traitant de l'évolution de l'urbanisme dans 40 villes suisses, l'Inventaire suisse des installations à câbles de valeur historique et technique (129 objets) et, dans le cadre de

l'ICOMOS (Conseil international des monuments et des sites), le recensement des parcs et jardins historiques de la Suisse qui a pour objectif de sauvegarder des objets qui témoignent de la diversité de la culture et de l'art des jardins (1056 objets recensés à Genève).

À la charnière entre patrimoines culturel et naturel, on peut aussi mentionner la **Conception «Paysage Suisse»** (CPS) de la Confédération qui montre comment tenir compte du paysage dans la coordination des multiples activités qui s'y déroulent et en modifient l'aspect. L'agriculture, l'aménagement du territoire, le tourisme, les transports, les constructions, etc., autant d'acteurs qui doivent faire preuve de cohérence pour une utilisation durable du paysage.

Cette liste n'a pas le prétention d'être exhaustive, tant sont diverses et plus ou moins visibles les initiatives de conservation patrimoniale en Suisse.

À ces inventaires et dispositifs de la Confédération, il faut ajouter les objets figurant sur la liste du **patrimoine mondial de l'UNESCO**, au nombre de 12 en Suisse (9 culturels et 3 naturels).

L'Office fédéral de la culture s'engage également pour la mise en valeur du patrimoine culturel immatériel<sup>1</sup> (ratification de la Convention de l'UNESCO de 2008), lutte contre le transfert illicite de biens culturels et gère de précieuses collections appartenant à la Confédération.

### À Genève, un patrimoine bien préservé

Genève, outre d'appliquer les lois fédérales en la matière, dispose de la Loi cantonale sur la protection des monuments, de la nature et des sites du 4 juin 1976 (LPMNS), de la loi sur les constructions et installations diverses (LCD), de la loi d'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LaLAT) et de différents inventaires et dispositifs cantonaux pour préserver son patrimoine culturel.



Serre et orangerie de la Fondation Hardt.

Le classement d'immeubles, de sites et d'objets considérés comme remarquables et dignes de protection constitue à Genève la plus ancienne mesure de sauvegarde, entrée en vigueur en même temps que la première loi cantonale sur la protection des monuments et des sites de 1920. En 1923, on compte 95 objets classés, en 2016, 287.

C'est l'Office du patrimoine et des sites qui est en charge de recenser, documenter et sauvegarder les objets de valeur ainsi que d'inciter et suivre d'éventuels projets de restauration.

<sup>1</sup> Traditions orales, arts du spectacle, événements festifs, rituels, savoir-faire de l'artisanat traditionnel (par ex. en Suisse, la Fête des vigneronns).

La protection du patrimoine repose sur les listes établies par le Service des monuments et des sites d'objets classés, à l'inventaire et sur les périmètres protégés (4Bprot, PS, etc.), ainsi que sur l'élaboration au cas par cas de plans de sites assortis de mesures spécifiques conservatoires ou réglementaires. Le Service participe également au recensement et prend en charge les objets issus des inventaires fédéraux situés sur le territoire cantonal (IFP, ISOS, IVS avec ajout des éléments régionaux et locaux).



Village de Coligny, un ensemble ISOS à conserver.

Quant au recensement architectural, débuté en 1976 avec un inventaire des villages genevois, il fournit une documentation de référence en vue d'adopter des mesures de protection relatives aux objets qui présentent un intérêt<sup>1</sup>. Sa fonction de connaissance du patrimoine accom-

plagée d'une évaluation des objets analysés en fait un instrument de gestion du territoire. Les inventaires cantonaux ont relevé à ce jour des ensembles architecturaux du XIX<sup>e</sup>, début du XX<sup>e</sup> siècle (voir p. 10 et 50), le patrimoine de la périphérie urbaine, le patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle (avec les recensements Honegger et Ador), les logements économiques, le patrimoine industriel, ferroviaire et hydraulique, les grands domaines.

Le conservateur cantonal des monuments est le gardien des monuments et sites classés. Il veille au respect de la déontologie en matière de conservation et de restauration des objets classés, ordonne des mesures conservatoires et intervient pour maintenir leur bon état.

L'IMAHGE (Inventaire des monuments d'art et d'histoire de Genève) identifie et documente les objets remarquables situés à Genève de la fin de l'Antiquité à nos jours. Cette approche scientifique fait l'objet de publications de la Société d'histoire de l'art en Suisse. Il produit notamment une cartographie de la ville de Genève qui superpose des plans anciens au plan cadastral actuel et permet de suivre le développement urbain du Moyen Âge à nos jours.

Enfin, le Service cantonal d'archéologie a pour mission de rechercher, d'étudier, de sauvegarder et de mettre en valeur le patrimoine archéologique situé sur le territoire genevois.

Quant à la protection des biens culturels genevois issus du PBC, elle est assurée notamment par les organisations de protection civile (OPC).

À tous les services fédéraux et cantonaux impliqués dans la protection des richesses patrimoniales s'ajoutent de nombreuses institutions et associations culturelles ainsi que des privés qui s'investissent en faveur de la conservation et de la protection du patrimoine culturel suisse et genevois en particulier. ■

<sup>1</sup> Les objets obtiennent une note de 1 à 7, les plus intéressants étant notés 1 (très remarquable), 2 (remarquable), 3 (intéressant) et 4+ (bien intégré).

#### 4 «Une pierre, deux maisons, trois ruines...»<sup>1</sup>

Le charme que dégage la région de Vandœuvres vient en partie de la richesse paysagère qu'offrent les propriétés privées et ensembles construits harmonieux occupant la partie élevée de la commune avec leurs belles bâtisses, de magnifiques jardins et potagers et de superbes arbres plus que centenaires.

Le patrimoine architectural de la commune de Vandœuvres est en effet particulièrement riche et varié. Il comprend des maisons de maître et bourgeoises, des maisons rurales et corps de ferme, des villas, des dépendances, serres, orangeries, écuries, chalets, un temple, une tour, des fontaines, bassins, abreuvoirs et puits ainsi que des objets divers tels que pavillons, portails, colonnes, murs, pierres à moudre, pressoirs, arches, jardins, mangeoire et bûcher.

Les bâtiments et éléments architecturaux sont qualifiés selon leur valeur ou leur rareté ainsi que des critères esthétiques, d'intérêt architectural, d'importance historique, d'ancienneté, de degré de conservation, d'intégration paysagère, etc.

Plusieurs inventaires décrits dans le thème 2, p. 58 ont recensé et classifié des objets à Vandœuvres: quatre biens culturels d'importance régionale (PBC B), trois bâtiments classés (voir p. 50) ainsi que 43 objets inscrits à l'Inventaire cantonal (dont 24 bâtiments répartis dans une dizaine de propriétés). En outre, Vandœuvres compte 9 ensembles architecturaux (hameaux, domaines) d'importance régionale relevant de l'Inventaire ISOS (voir p. 59). Il s'agit de groupes de bâtiments s'intégrant harmonieusement dans leur environnement et conférant de ce fait une grande valeur paysagère digne de protection aux secteurs considérés de la commune.

Suite à l'adoption de la loi sur la protection des monuments, de la nature et des sites (LPMNS), le canton effectue également depuis 1976 un recensement du patrimoine architectural cantonal, notamment à Vandœuvres. Les objets de plus grande valeur (classés de 1 à 3) sont représentatifs d'une époque, d'un style, d'un mouvement artistique ou artisanal.

À Vandœuvres, cet inventaire révèle la présence de 211 éléments architecturaux (164 bâtiments et 47 objets annexes) dont 45% sont

remarquables ou intéressants à l'échelle régionale ou locale (valeurs 2 et 3), 49% anciens et modernes, en harmonie avec l'environnement (valeur 4+), le reste n'étant pas classifié.

À noter qu'un seul élément est qualifié de très remarquable (valeur 1) dans cet inventaire. Il s'agit du pavillon d'amour de style néoclassique situé sur le golf («temple Louis XVI»).

#### Sites bâtis de grande valeur architecturale et paysagère à Vandœuvres (ISOS)

Le village de Vandœuvres, le Petit Chougny, le Puits Goîtreux, le hameau de Chougny, la mairie, la Tour Pressy, le domaine Castellaz, le hameau de Crête (La Grand Cour - Crête - Les Mazettes)



La Maison Le Vallon, un élément du patrimoine architectural de Vandœuvres inclus dans le site ISOS de Chougny.

#### 5 «Chambre avec vue»<sup>2</sup>

Dans le but de répondre à la volonté cantonale de voir les communes participer au besoin en logements, la municipalité de Vandœuvres initie en 2009 le projet «Vandœuvres-Esplanade», «en préconisant toutefois un développement modéré». Ce projet a fait l'objet de diverses oppositions, principalement en raison d'un coût jugé exorbitant par les opposants et d'atteinte au paysage. Finalement, l'autorisation de construire est entrée en force le 16 avril 2015 et le référendum contre le projet a été rejeté lors de la votation communale du 25 septembre 2016. La fin des travaux est prévue pour janvier 2019.

Ce projet permet de mettre à disposition trente-six logements autofinancés, conviviaux et fonctionnels, bénéficiant d'une double

1 ... quatre fossoyeurs, un jardin, des fleurs... un raton laveur!» *L'Inventaire*, Jacques Prévert, *Paroles*, 1946.

2 Titre d'un film de James Ivory (1986), adapté du roman d'Edward Morgan Forster, *Avec vue sur l'Arno*.

exposition et répondant aux standards de haute performance énergétique. Il comprend aussi des espaces publics, un parking souterrain, une dépose-minute extérieure pour l'école, un éco-point de quartier accessible en voiture.

Une attention particulière est portée à l'aménagement du site dans son ensemble avec une requalification des espaces extérieurs du centre communal. Quant aux immeubles, ils sont munis d'espaces extérieurs généreux et ouverts sur la campagne et les Alpes avec des loggias et des jardins.



Un ensemble où la qualité de vie des habitants est au cœur du projet.

**Lien DD** Concilier les objectifs architecturaux avec ceux du développement durable, telle est la conception générale du projet voulue par les autorités de Vandœuvres. Les bâtiments sont conçus de manière à limiter les coûts d'entretien: matériaux de façade résistants, durables et naturels. En outre, les choix énergétiques sont orientés vers une utilisation de ressources naturelles renouvelables (installation de 250m<sup>2</sup> de panneaux solaires et hybrides photovoltaïques sur la totalité des pans sud des bâtiments pour la production d'eau chaude et les sanitaires), vers une minimisation des dépenses énergétiques et vers la mise en place d'économie de moyens. Des espaces généreux permettent une grande qualité de vie et un environnement favorable au bien-être des habitants. Les aménagements publics extérieurs autour de l'école et du centre communal sont conçus pour renforcer la vie sociale du village et le lien intergénérationnel (voir «principes Monet» n° 2a, 3a, 3b, 5a, 7d, 12a, 12b, 16a, 16b).

## 6 Au galop toute...

À quelques encablures l'un de l'autre, deux centres équestres, le Manège de Vandœuvres (Domaine Casthelaz-de Rham) et l'Ecurie de Crête (Julien Pradervand) sont situés sur le territoire communal. Ils offrent aux membres toutes les prestations équinés telles que le dressage, la pension pour chevaux, l'initiation à la pratique de l'équitation et à la connaissance des chevaux, la préparation à la compétition (dressage, saut) et l'organisation de concours équestres.

Fondé en 1963, le Manège de Vandœuvres compte 45 boxes, un manège couvert (900m<sup>2</sup>), un paddock de dressage (2100m<sup>2</sup>) ainsi qu'un marcheur, une piste de galop de 600m et de grands parcs. Il héberge également des chevaux en demi-pension. L'Ecurie de Crête compte quant à elle 65 chevaux et poneys pour 60 membres. Les infrastructures comprennent un manège couvert de 800m<sup>2</sup>, un paddock éclairé de 3500m<sup>2</sup>, un paddock de dressage de 1200m<sup>2</sup>, un marcheur et de nombreux parcs. Les deux centres assurent les mêmes prestations et organisent des concours de saut et de dressage. En juin, l'Ecurie de Crête organise la plus grande manifestation nationale dans le canton avec un Grand Prix qualificatif pour le championnat suisse.

Les deux manèges sont inclus dans des périmètres de sites ISOS (voir p. 59) qualifiés d'importance régionale en termes de sauvegarde du patrimoine bâti. Un développement au sein et autour des sites est possible à condition de s'intégrer sans en dénaturer la valeur. Certains bâtiments sont d'ailleurs inscrits dans le recensement architectural du canton. Le Domaine Casthelaz-de Rham comprend une maison de maître remarquable (valeur 2), deux dépendances intéressantes (3), une maison rurale bien intégrée (4+) ainsi que plusieurs fontaines et bassins (3 et 4+). L'Ecurie de Crête comprend deux maisons d'habitation (3), plusieurs habitations (4+) et une fontaine (3).



#### F4 COUP DE CHAPEAU

##### Trier ses déchets «cool-cool»

Lauréate de la bourse cantonale du développement durable en 2014, l'entreprise tri@home facilite le tri, le stockage et l'acheminement des déchets recyclables vers les centres de récupération grâce à un service de collecte à domicile destiné aux particuliers et aux entreprises.

Tri@home fournit des bacs pratiques et esthétiques de 36 ou 60 litres permettant de collecter séparément verre, PET, papier et aluminium et passe les récupérer et les changer une à deux fois par mois. Elle propose également des solutions personnalisées. L'intérêt de ce service est multiple. Il permet au consommateur de gagner du temps et de l'énergie, d'éviter de devoir porter de lourdes charges et de lui épargner le déplacement jusqu'au point de collecte. Bref, il adopte ainsi une démarche écologique sans en subir les contraintes.

Tri@home participe ainsi à l'augmentation générale du tri et du recyclage des déchets dans le canton de Genève et contribue à atteindre les objectifs visés par le Plan de gestion des déchets 2014-2017: 50% de recyclage pour l'ensemble des déchets urbains, 70% pour les déchets urbains des entreprises.



#### 7 Le «bio», bon pour la nature, bon pour votre santé

Dès 1994 et pendant une quinzaine d'années, René et Michèle Stalder pratiquent une agriculture traditionnelle intensive (colza et engraissement porcin). Et puis, c'est le déclic: convaincus de la pertinence de la démarche consistant à pratiquer une agriculture plus respectueuse de l'environnement, ils décident de se lancer dans la reconversion en bio dès 2008.

Principaux changements opérés: abandon de l'élevage porcin, utilisation du fumier produit par l'élevage des bœufs et génisses pour les grandes cultures. Cette pratique permet une meilleure valorisation de la surface herbagère (augmentation de 30% dans la nouvelle rotation culturale), la régénération des sols et la diminution de la compétition par les mauvaises herbes. En outre, les associations de cultures d'orge et de pois ou de Triticale et de pois contribuent à fournir au sol de l'azote pour les prochaines cultures ou à être utilisées comme aliment fourrager.

L'exploitation comprend 71 hectares dont 15 de cultures céréalières, 25 de cultures sarclées, 21 de prairies temporaires, 10 de prairies permanentes et 0,12 de vigne. Les productions végétales sont des céréales (blé panifiable, blé fourrager) et des cultures sarclées (colza, tournesol, maïs grain et ensilage, pois protéagineux).



Sous la houlette de René Stalder, des agriculteurs genevois évaluent un mode de désherbage évitant les herbicides.

Les prairies permanentes et temporaires sont destinées à l'alimentation du bétail.

Les fermiers n'utilisent aucun engrais chimique mais des engrais de ferme (déjections animales), du compost de déchets verts (700 tonnes de compost mûr produites en collaboration avec leur voisin Bertrand Favre du Domaine du Miolan) et des engrais organiques (voir 10 page 68). La force de conviction de ces passionnés est en effet à l'origine de la création du Groupement de Composteurs de Bord de Champs (GCBC) qui pratique ce concept de gestion simple, économe, local et non polluant (voir 8 p. 66).

La production animale comprend 27 bœufs et génisses de pâturage bio à l'engraissement et une centaine de poules pondeuses. Des produits maison (viande, œufs, huile) sont en vente à la ferme (voir p. 99).

La production bénéficie de plusieurs labels: Bio Suisse<sup>1</sup>, Genève Région Terre Avenir (GRTA) et Biofarm (produits bios, naturels et écologiques).

**Lien DD** Comme les autres adeptes de l'agriculture biologique, les Stalder apportent la preuve qu'il est possible de relever le défi de la reconversion agricole en bio, même dans de grandes exploitations agricoles. Celle-ci permet de développer une activité économique rentable tout en étant respectueuse de l'environnement et bonne pour la santé (voir «principes Monet» n° 2a, 2b, 7a, 12a, 12b, 15b, 17a, 17b, 18b, et «ODD 2030» no 3, 15).

<sup>1</sup> Bio Suisse est l'association suisse des organisations d'agriculture biologique. Tous les produits bio suisses proviennent d'exploitations appliquant strictement les directives de Bio Suisse ([www.biosuisse.ch](http://www.biosuisse.ch)), identifiables au symbole du bourgeon.



Le Bourgeon est la marque des plus de 6000 entreprises agricoles et horticoles suisses qui produisent selon le Cahier des charges de Bio Suisse. Plus de 850 entreprises agroalimentaires et commerciales fabriquent ou commercialisent des denrées alimentaires Bourgeon. Grâce aux directives strictes de Bio Suisse, les producteurs et partenaires contribuent ainsi à remettre en équilibre les intérêts de l'homme, de l'animal et de la nature. Le Bourgeon est durable car il offre une bonne qualité de vie tout en préservant les ressources des générations futures.

## 8 Composter, composter, il en restera toujours quelque chose...

Conscients de l'importance de valoriser les résidus organiques en humus, une poignée d'agriculteurs de la rive gauche du lac (région Arve-Lac) se sont regroupés au sein du GCBC en 2006 pour développer, avec l'appui d'Acade<sup>2</sup>, un système régional de gestion simple, économe et local des déchets organiques de jardin. Ils collectent les déchets verts (tonte de gazon, feuilles mortes, branchages, taille des haies) de neuf communes (Cologny, Vandœuvres, Choulex, Presinge, Meinier, Collonge-Bellerive, Puplinge, Veyrier, Troinex) sur trois sites de compostage puis les trient et les broient avec les déchets verts dans leurs propres exploitations. Les déchets broyés sont alors déposés en andains au bord des champs pour être utilisés directement

<sup>2</sup> Bureau d'ingénieurs agronomes.

## F5 LE BIO, C'EST QUOI ?

L'agriculture biologique est une méthode de production agricole qui exclut le recours aux produits chimiques de synthèse, utilisés notamment par l'agriculture industrielle et intensive depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, les organismes génétiquement modifiés et l'irradiation.

Elle a pour objectif de mieux respecter le vivant et l'environnement. Elle vise à gérer de façon globale la production en favorisant l'agrosystème mais aussi la biodiversité, les activités biologiques des sols et les cycles biologiques.

L'idée directrice de l'agriculture biologique est de produire en harmonie avec la nature. Les fermes Bourgeon misent donc sur le développement durable: il s'agit de favoriser les processus vivants et de refermer le plus possible les cycles des éléments nutritifs. En outre, renoncer aux produits chimiques de synthèse permet de renforcer les défenses immunitaires des plantes et des animaux.

Les «mauvaises herbes» font partie des fermes bios. Elles sont des ressources vitales pour les insectes auxiliaires, et en couvrant le sol, elles protègent la précieuse couche d'humus fertile et évitent l'érosion. Les insectes auxiliaires, quant à eux, régulent les populations de ravageurs et renforcent l'équilibre écologique.

Les animaux des fermes Bourgeon sont élevés de manière respectueuse de leur bien-être et leur alimentation ne contient aucune substance stimulant la croissance ou la production, hormones et antibiotiques compris.

Les preneurs de licences de Bio Suisse veillent à une transformation douce sans additifs inutiles, par exemple sans arômes ni colorants. Leur fabrication renonce en outre à toute adjonction de vitamines artificielles, de minéraux et d'édulcorants de synthèse, mais aussi à toute forme d'utilisation de l'ingénierie génétique (voir aussi les projets de Bio Suisse pour le développement durable sur [www.bio-suisse.ch/fr/consommateurs/durabilite](http://www.bio-suisse.ch/fr/consommateurs/durabilite)).

## LE SAVIEZ-VOUS?

Selon Agridea<sup>1</sup>, plus de 12% de la surface agricole suisse est cultivée selon les règles de l'agriculture biologique. La demande en produits bio croît d'année en année. Les grands distributeurs Coop et Migros couvrent ensemble 75% du marché des produits biologiques suisses. Cependant, la vente directe, les familles paysannes avec leurs magasins à la ferme et stands de marché, sont un élément important, si ce n'est le cœur, du marché biologique suisse. En raison du potentiel de vente, en particulier pour les grandes cultures, le nombre de producteurs bio augmente.

1 Centrale de vulgarisation agricole suisse pour le développement de l'agriculture et de l'espace rural.

sur place ou livrés dans la région proche une fois le compostage accompli.

Le succès est au rendez-vous: le traitement de près d'un tiers de la production cantonale de déchets organiques permet de produire environ 4000 tonnes de compost utile pour fertiliser en matière organique 240 hectares de terres cultivées!

Cette initiative promue par René Stalder a été couronnée par l'attribution en 2008 du «Prix cantonal du développement durable» décerné chaque année par l'État de Genève.

**Lien DD** Sur le plan économique, cette activité diversifie les multiples fonctions de l'agriculture genevoise. Les dépenses des communes pour ce service constituent un revenu annexe pour les agriculteurs. La part des engrais chimiques utilisés dans certaines exploitations est réduite, d'où une économie pour les exploitants.

Sur le plan environnemental, le compost permet d'améliorer la fertilité des sols agricoles. Les trajets courts de transport, du fait de la proximité des installations de traitement des déchets verts, contribuent à une utilisation parcimonieuse de



Compostage en bordure de champ à Vandœuvres.

ressources énergétiques non renouvelables et à diminuer la pollution atmosphérique.

Sur le plan social, les contacts de la population avec les agriculteurs sont améliorés et les citoyens peuvent faire le lien entre le produit brut et le produit fini (transparence). En valorisant le compost qu'ils ont produit, les agriculteurs disposent d'une assurance de qualité contrôlée. La réalisation du compostage en bord de champs donne le sentiment gratifiant à l'agriculteur de participer au recyclage des déchets verts et donc, d'être un acteur du développement durable.

Le **compostage** consiste à transformer des résidus organiques en humus, un des principaux facteurs de fertilité des sols. Ce sont les vers, microorganismes et champignons qui effectuent cette transformation au sein de l'andain où la température atteint 75°C.

Cette chaleur permet d'hygiéniser le compost contre parasites, mauvaises herbes et agents pathogènes qui sont alors détruits. Au cours du processus de compostage, les andains sont brassés tous les dix jours durant quatre à cinq mois. Le compost est alors prêt à être épandu sur les terrains agricoles. Une fois l'épandage accompli, l'agriculteur procède à un nettoyage manuel du champ pour éliminer les déchets indésirables (sacs plastiques, pots de plantons ou de fleurs, cannettes de boissons, bouteilles).

## 9 Voie des princes, des brigands et du sel

La création et les tracés des itinéraires qui relient dès le Moyen Âge le carrefour routier d'Annemasse<sup>1</sup> au Léman illustrent la forte rivalité qui oppose Genève et la Savoie durant plusieurs siècles.

Le Léman est une voie de prédilection pour le commerce de transit et de ravitaillement entre les cantons confédérés, l'Allemagne ou l'Italie du nord et les régions du sud de la France. Après la Réforme, le chemin des Princes qui rejoint le lac à La Belotte limite le territoire de Vandœuvres. Celui-ci est placé depuis 1544 sous la double juridiction de la Maison de Savoie et Cologny (inclu depuis 1536 dans les franchises genevoises) et s'impose comme tracé de frontière entre la Savoie et Genève.

Depuis le petit port savoyard, on rallie soit le port de Chillon qui abrite la flotte militaire de la Maison de Savoie, soit les ports de Villeneuve et de Morges, savoyards jusqu'en 1536 (date à

1 ...ainsi que d'ailleurs le pont d'Etrembières sur l'Arve qui permet la liaison avec le sud de l'Europe.

laquelle le Pays de Vaud passe à Berne). Le chemin des Princes est le lieu de passage des troupes savoyardes qui occupent des régions sur les deux rives du lac. Il est considéré comme dangereux au vu des nombreuses agressions dont des paysans se disent victimes. Le chemin acquiert une triste renommée du fait de nombreuses histoires plus ou moins rocambolesques (une bonne douzaine d'affaires) impliquant la «Brigade de Choulex». Celle-ci se donnait pour rôle de surveiller le chemin pour le contrôle de la contrebande.

Aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, la rivalité entre Genève et la Savoie d'une part, la Savoie et la France d'autre part, pour la possession des voies commerciales atteint son apogée avec notamment l'ouverture de la «voie du sel» qui se sépare du chemin des Princes à Pressy pour rejoindre le port de Bellerive. Le tracé vers la Belotte perd alors de son importance.

À cette époque, le sel du Languedoc transite par Genève qui sert de dépôt. Les Halles du Molard prélèvent un droit de passage substantiel qui n'est guère du goût des Savoyards. C'est ainsi que ceux-ci décident en 1665 de contourner Genève en investissant Bellerive pour acheminer le sel en Suisse et, en sens inverse, importer des fromages de Fribourg et Berne. Les querelles se prolongent jusqu'à la signature du traité de Turin en 1754, «traité de limites» qui reconnaît et fixe les frontières entre Genève et la Savoie et attribue Vandœuvres à Genève. Avec la création, en 1816, du canton de Genève et son extension jusqu'au Foron, l'itinéraire perd sa raison d'être.

Le chemin des Princes est l'un des rares chemins du canton à marquer une ancienne frontière. Son nom lui aurait justement été attribué à l'époque par la population en mémoire des princes et des souverains dont les terres se joignaient à cet endroit.

À l'inventaire IVS1, c'est une voie historique d'importance nationale avec «substance» sur une grande partie de son parcours. Il délimite aujourd'hui les communes de Collonge-Bellerive et Cologny et celles de Vandœuvres et Choulex. Avec une longueur de 3,876 km, il est le plus long du canton.

## 10 Du Miolan, six siècles de vignes vous contempnent<sup>2</sup>

### Un passé illustre

Le domaine de Miolan, considéré comme un hameau appartenant à l'ancienne «paroisse» de Vandœuvres dans les vieux documents, est propriété de la famille Butini de 1469 à 1877 (une douzaine de générations de magistrats, conseillers, pasteurs, médecins et écrivains s'y sont succédé). Le domaine échoit alors à Agénor Boissier (1841-1913) puis à Edmond Boissier-Fatio (1864-1952), un homme aux idées novatrices qui s'intéresse à sa commune dont il est maire

1 Inventaire fédéral des voies historiques de la Suisse (voir 22 p. 86 et p. 60).

2 Chipé à Napoléon Bonaparte déclarant en 1798, au pied de la pyramide de Gizeh: «...du haut de ces pyramides, quarante siècles vous contempnent».



Un chemin de jadis qui dessine le paysage et raconte mille histoires.

**F6 « LE VIN, DE L'EAU EMLPIE DE SOLEIL »<sup>1</sup>**

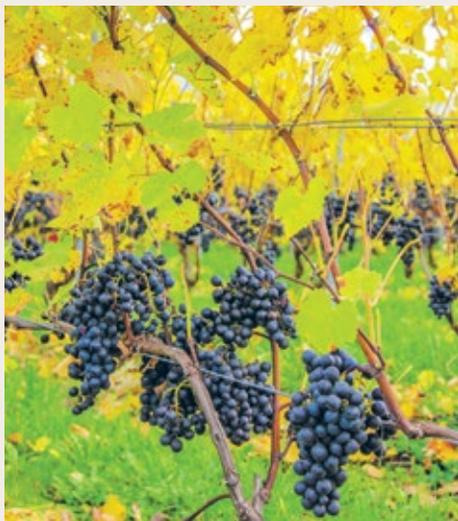
La conduite de la vigne et la vinification évoluent vers des pratiques de plus en plus respectueuses de l'environnement. C'est ainsi que les viticultures biologique, biodynamique et surtout intégrées gagnent petit à petit du terrain sur la viticulture traditionnelle. Ces modes de culture visent à renforcer au maximum les défenses de la vigne afin de limiter les traitements contre les maladies.

La **viticulture intégrée** ou « viticulture ménagée l'environnement ou lutte raisonnée », répond pratiquement aux exigences strictes du label biologique. En cas de nécessité, pour lutter par exemple contre l'oïdium et le mildiou, les viticulteurs en PER<sup>2</sup> peuvent avoir recours à certains produits chimiques de synthèse non autorisés en viticulture biologique. L'enherbage du vignoble est imposé. Ce type de culture est moins contraignant que les viticultures biologique et biodynamique.

La **viticulture biologique** est soumise à un cahier des charges interdisant, entre autres, l'utilisation d'engrais ou de produits phytosanitaires de synthèse (pesticides). La lutte contre les maladies comme le mildiou et l'oïdium par des traitements à base de soufre ou à la bouillie bordelaise reste possible mais seulement en cas d'attaque sévère.

La **viticulture biodynamique** est issue du courant ésotérique de l'anthroposophie. Ses bases dogmatiques ont été transmises par Rudolf Steiner aux agriculteurs en 1924. Elle peut être pratiquée dans le cadre d'un label spécifique ou selon l'interprétation du viticulteur. Ce mode de culture vise à réhabiliter, dynamiser et intensifier la vie organique du sol en dopant les échanges entre la plante et son environnement de façon à obtenir de

meilleurs raisins et donc de meilleurs vins. En d'autres termes, il s'agit de renforcer la vitalité et la résistance des plantes en améliorant les échanges naturels entre le sol et les racines et entre le ciel et les feuilles dans le but d'optimiser l'expression du terroir. La spécificité majeure de la viticulture biodynamique réside dans l'utilisation de préparations homéopathiques et d'infusions à base de plantes ou l'utilisation de préparations spécifiques (« silice de corne », « bouse de corne », etc.). La biodynamie tient compte également des différents rythmes planétaires et stellaires en rapport avec le développement de la terre, des plantes et des animaux.



1 Galileo Galilei, astronome italien (1564-1642).

2 Prestations Ecologiques Requises.

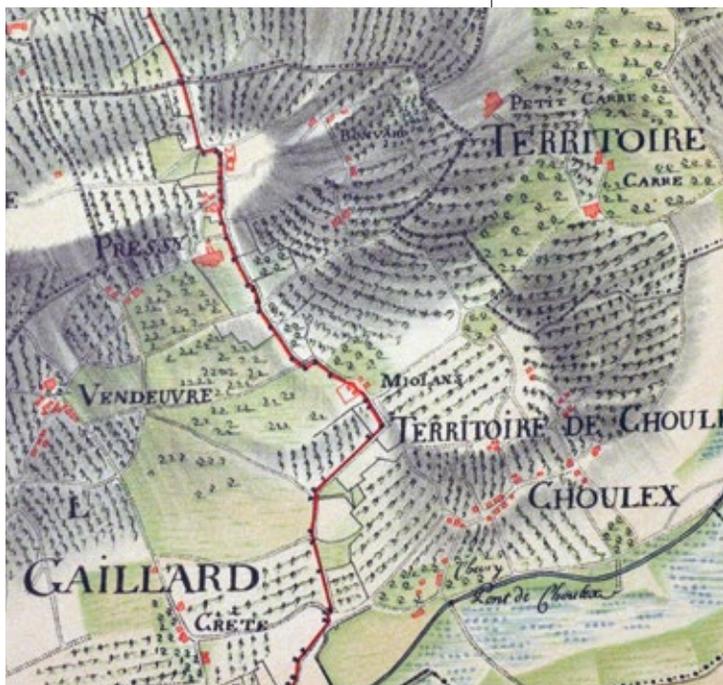
de 1895 à 1910 et de 1915 à 1931. En pionnier du concept de coopérative, il fonde à Choulex la première Société de laiterie qui, après fusion avec la Laiterie agricole, donnera naissance aux Laiteries Réunies. Il est engagé dans diverses organisations humanitaires, notamment au sein du Comité International de la Croix-Rouge, de la Société de Bienfaisance et de l'Hôpital Buttini.

Les deux ensembles formés par les bâtiments du Petit Miolan et de Miolan sont inscrits à l'inventaire des biens culturels d'importance régionale (PBC B) et les jardins figurent dans le recensement ICOMOS des parcs et jardins historiques de la Suisse.

**Cultures « bio » et biodynamique, avant toute!** Situé sur les communes de Choulex et Vandœuvres, le domaine de Miolan compte actuellement environ 60 hectares cultivés en vigne (depuis 1422!), prairies et grandes cultures. Il est exploité depuis 1997 par Bertrand

Favre, un passionné de culture biologique et de biodynamie. L'accent est mis sur la meilleure qualité possible des produits. Après quelques années de production intégrée, le domaine est reconverti à la culture biologique et suit même certains principes de la biodynamie. Objectifs: obtenir des plantes saines en évitant d'épuiser les sols par une exploitation trop intensive. En d'autres termes, production réduite et mode d'exploitation le plus naturel et le plus doux possible; pas de produits chimiques de synthèse, traitements à base de produits naturels (tisanes, décoctions et extraits de plantes). L'encavage est réalisé au domaine qui pratique aussi la vente directe de ses produits.

Bertrand Favre est membre de l'Affaire TourneRêve, une association qui comprend une vingtaine de membres dont quinze productrices et producteurs agricoles à Genève. Objectif: promouvoir une agriculture contractuelle de proximité et rétablir un dialogue entre la ville et la campagne.



En 1754, le domaine de Miolan et les terres alentours largement dédiées à la culture de la vigne (extrait de la carte du Traité de Turin).

**Lien DD** En optant pour la culture biologique et biodynamique, Bertrand Favre assure la production de produits sains tout en respectant la fertilité du sol et la biodiversité. En adhérant à l’Affaire TourneRêve, il est acteur d’un mouvement pour une agriculture locale différente à l’écart des conflits commerciaux qui agitent le marché, qu’il soit global ou lié à la grande distribution. Il fait ainsi la promotion d’une agriculture indépendante, solidaire et de proximité qui ne dépend pas des décisions imposées par la globalisation du marché au détriment de critères de proximité et de durabilité. Actuellement 1400 ménages souscrivent chaque année un contrat avec cette association qui tisse aussi des liens avec des cuisines, collectivités et points de vente (voir «principes Monet» n° 2a, 2b, 7a, 12a, 12b, 15b, 17a, 17b, 18b, et «ODD 2030» n° 3, 15).

## 11 Les hameaux, un mode d’organisation en voie de disparition

Situés en milieu rural à l’écart des villages mais rattachés administrativement, les hameaux constituent des témoins d’un mode d’organisation du monde rural d’autrefois. À ce titre, ils font partie intégrante du patrimoine régional relié aux villages par un réseau de chemins vicinaux dont certains sont classés dans l’inventaire fédéral des voies historiques (voir 22 p. 86).

L’appellation «hameau» est réservée à Genève aux groupements de maisons isolés (au moins 10 bâtiments). Le statut répond notamment au critère d’ancienneté (figurant sur la carte Siegfried, 1828). Il vise la protection du site et le maintien de la substance architecturale du bâti tout en limitant le développement. À ces conditions, il permet néanmoins la transformation de bâtiments qui ne sont plus affectés à l’agriculture. Seule une partie des hameaux genevois sont déclassés en «zone de hameaux» au sens de l’art. 22 de la LaLAT<sup>1</sup>, les autres demeurant des «hameaux en zone agricole», voire partiellement en zone rurale 4B.

Au XIX<sup>e</sup> et début du XX<sup>e</sup> siècle, il n’y a dans la région qui nous occupe que de petites entités assimilables à des hameaux (Cologny, Vandœuvres, La Belotte, Chougny, Crête et Pressy). Mais dès les années 1930 et surtout après 1950, ceux-ci sont progressivement phagocytés par le développement résidentiel et il devient de plus en plus difficile de les reconnaître comme entités séparées au sein des territoires communaux. C’est le cas notamment des hameaux de Pressy et Chougny, ce dernier faisant actuellement l’objet d’un projet de plan de site (voir 20 p. 85) qui est un instrument relativement efficace pour éviter à cet ensemble de valeur d’être défiguré.

<sup>1</sup> Loi d’application de la loi fédérale sur l’aménagement du territoire (1987).



Hameau de Bonvard dans un paysage ourlé de bocages.

### Bonvard, un hameau charmant mais...

Le hameau de Bonvard<sup>1</sup> est constitué de trois ensembles bâtis dont deux sont anciens (présents dans le cadastre napoléonien et probablement déjà habités à l'époque romaine), flanqués d'une menuiserie installée depuis 1936 et classés en zone rurale 4B protégée. Le troisième est constitué de villas en zone agricole. Pour légaliser cet état de fait, il y aurait lieu, selon le plan directeur communal, de déclasser ce secteur en zone de développement 4BP et de mettre à l'étude un plan de site pour définir un périmètre de potentiel de densification comme le préconise la politique cantonale pour la zone 5 villas. Une étude directrice réalisée en 2010 propose encore diverses autres mesures concernant, entre autres, un réaménagement de la route traversée du hameau pour créer un véritable espace-rue sécurisé ainsi que la réfection du système d'assainissement, actuellement constitué de fosses sceptiques dont les eaux sont évacuées avec les eaux pluviales jusque dans la Seymaz.

**Lien DD** La préservation de l'authenticité des hameaux, villages et des paysages ruraux contribue à la sauvegarde d'un environnement de qualité et d'un cadre de vie paisible. Elle évite le mitage du paysage et la dispersion de l'habitat (trafic routier, sécurité routière, nuisances sonores). Les relations sociales sont facilitées dans un environnement à dimension humaine. La sauvegarde du patrimoine rural permet notamment au citoyen de se positionner dans le cours de l'histoire du territoire dans lequel il vit et qui contribue à son bien-être (voir «principes Monet» n° 3b, 7a, 20 et «ODD 2030» n° 3, 15).

## 12 Vestiges du bocage genevois, un paysage intouchable

*«Souvent empreintes de l'émotion de celui qui regarde son coin de terre, les représentations du paysage donnent une âme aux êtres et aux choses. Elles aident à comprendre le pays et les hommes.»*

Janine Haggmann, Maire de Vandœuvres  
(1995-2003.)

Vandœuvres offre au visiteur un paysage qui le renvoie au XVIII<sup>e</sup> siècle. La campagne conserve ici de nombreux vestiges de l'ancienne structure bocagère typique du pays genevois.

Jadis, les parcelles, de tailles relativement petites, étaient délimitées par des haies, souvent rehaussées d'arbres, en général des chênes, essence emblématique de la région. Non seulement elles protégeaient les cultures des déprédations des grands animaux, mais elles fournissaient aussi du combustible pour le chauffage et les fours à pain, des liens pour la moisson et la «feuille» pour le petit bétail. Les chênes donnaient leur bois pour la construction et le chauffage et leurs glands pour les porcs.



Nostalgie du bocage d'antan... élément du paysage en voie de disparition.

Les chantiers de remaniements parcellaires du XX<sup>e</sup> siècle et la modernisation de l'agriculture ont sonné le glas de la structure bocagère genevoise, qui persiste néanmoins en certains endroits, en particulier dans la commune de

<sup>1</sup> Situé sur ce parcours mais appartenant à la commune de Choulex.

Vandœuvres surtout le long des chemins historiques (voir 22 p. 86). Cette structure paysagère revêt une grande importance écologique puisqu'elle procure à la faune de précieux couloirs de déplacement et un habitat de qualité. Son entretien et la reconstitution des lignées de chênes avec leurs haies basses plantées d'essences indigènes sont le garant du maintien de l'identité et de la qualité paysagère exceptionnelle de Vandœuvres (voir 25 p. 90).

À noter également la richesse paysagère de certaines propriétés privées occupant la partie élevée de la commune avec de belles bâtisses, de magnifiques potagers et de superbes arbres plus que centenaires. Certains ensembles construits harmonieux et les chemins bordés de haies et de chênes confèrent à la commune de Vandœuvres un charme inégalable.

Et ce n'est pas tout! De Vandœuvres, on jouit d'une vue exceptionnelle sur les Préalpes savoyardes et le massif du Mont-Blanc. C'est ainsi tant le charme d'un paysage varié que le panorama offert et, zone agricole et pénétrante de verdure obligeant, la rareté des terrains encore constructibles qui confèrent évidemment à ces derniers une grande valeur foncière.

**Lien DD** Un enjeu important pour la commune de Vandœuvres est la protection et l'entretien de la pénétrante de verdure qui structure largement le paysage et contient de précieux éléments de bocage devenus rares dans le canton. La

conservation de ce patrimoine naturel nécessite une restauration attentive des lignées d'arbres et de haies vives qui en sont les éléments principaux. La volonté de la commune d'aller dans cette direction est attestée dans la fiche de coordination n° 6 du Plan directeur communal.

### 13 Lieu magique où l'imaginaire s'envole

La Fondation Johnny Aubert-Tournier – Maisons Mainou a été créée en 1996 par Germaine Tournier. Les Maisons Mainou ont pour mission d'offrir un lieu de résidence et d'isolement dans la quiétude bucolique d'une vieille demeure aux auteurs dramatiques, scénaristes et compositeurs de musique pour la scène pour favoriser leur travail de création, d'écriture et de composition musicale.

Après le décès en 1998 de Madame Tournier, qui a légué sa propriété du 48 route de Pressy à la fondation, activités artistiques, résidences d'auteurs, récolte et archivage de documents pour la conservation de la mémoire du théâtre en Suisse romande se succèdent cahin-caha au gré de soutiens financiers aléatoires. Les activités sont même gelées pendant quelques années puis relancées dès 2008 avec la nomination de Philippe Lüscher, ancien directeur du Théâtre de l'Orangerie et du Théâtre du Grütli, en tant que directeur artistique. Une des deux maisons du domaine est mise en location pour solidifier les finances, l'autre est réaménagée en lieu de



Jouir de l'hospitalité des Maisons Mainou, c'est créer loin des bruits du monde.

**F7 UNE VIE DE PASSION POUR L'ART... «ENTRE LES MAISONS, LES GENS ET LES SENTIMENTS»<sup>1</sup>**

Germaine Tournier naît à Genève en 1905 et traverse le siècle immergée dans le monde du théâtre et de la musique. Elle épouse Johnny Aubert, pianiste renommé, en 1926. Première violoncelliste remplaçante à l'OSR de 1927 à 1933, elle opte ensuite pour le théâtre après obtention du certificat d'art dramatique au Conservatoire de Genève. Elle déroule une carrière

théâtrale très fournie et riche de rencontres illustres sur bien des scènes romandes et parisiennes. Parallèlement, elle enseigne le théâtre, notamment au Conservatoire populaire de 1937 à 1980 et crée des cours et ateliers en cycle d'orientation avec André Chavannes. Elle tourne

aussi dans plusieurs films. Bref, une vie passionnante au cours de laquelle elle côtoie les Pitoëff, ses premiers maîtres, Gilles, le chansonnier vaudois qu'elle accueille à Pressy, tout comme François Simon, créateur avec Philippe Mentha et Louis Gaulis du théâtre de Carouge. En 1972, Germaine tourne avec Michel Soutter «Les arpenteurs» dont les Maisons Mainou sont le paysage et des acteurs bien genevois ses compagnons de jeu (Bideau, Cassagne, Gampert, Godel, etc.). À près de 90 ans, infatigable, elle joue encore au Poche. En 1996, elle crée la Fondation «Johnny Aubert-Tournier – Maisons Mainou» à laquelle elle lègue sa propriété de Pressy et en 1998, à 93 ans, elle quitte ce monde dans la sérénité d'une vie accomplie dans la passion de l'art.

1 Arpentier, c'est «marcher de long en large à grandes enjambées entre les maisons, les gens et les sentiments», définition marquant le double sens donné par Soutter dans son film, *Les arpenteurs*.

résidence d'auteurs d'une part et comme lieu de travail des Archives romandes du théâtre d'autre part. Dès lors se succèdent les auteurs en résidence et en stage d'écriture qui trouvent dans ce havre de paix les conditions propices à l'inspiration. Les activités se diversifient avec l'introduction de mises en lecture, ateliers d'écriture, séminaires, spectacles et cafés littéraires, ces derniers constituant des moments conviviaux avec le public pour faire connaître des auteurs de la région (extraits de livres lus et commentés). Les Maisons Mainou assurent aussi, dans la mesure du possible, la diffusion et l'aide à l'édition des ouvrages créés en résidence.

Le soutien financier de la fondation est assuré par la commune de Vandœuvres et le Service cantonal de la culture du DIP<sup>1</sup> ainsi que ponctuellement par diverses institutions.

À noter que les bâtiments de la propriété sont inscrits à l'inventaire du patrimoine genevois (voir p. 50 et 4 p. 63).

**QUIZZ B****Un corridor biologique est:**

1. un passage d'une arcade où l'on vend des produits bio
2. dans une habitation, le corridor est dit biologique lorsqu'il es revêtu de matériaux non polluants
3. un passage artificiel ou naturel permettant aux espèces de se déplacer librement

Réponses en p. 99

**14 Le premier lanceur d'alerte contre l'intolérance<sup>3</sup>**

*Texte de Urs Luterbacher, professeur honoraire, Institut de hautes études internationales et du développement.*

Chacun sait l'importance qu'a eue pour Genève l'adoption de la Réforme en 1536 et l'influence qu'a exercée dans ce contexte le théologien Jean Calvin. Cet avènement souffre cependant d'une tache indélébile, l'exécution par le feu à Genève en 1553 de Michel Servet, théologien et médecin espagnol, qui met en question le dogme traditionnel de la trinité. Il nie en particulier la nature autonome du Saint Esprit par rapport à Dieu et Jésus.

La doctrine traditionnelle de la Trinité avait été formulée par les premiers conciles œcuméniques de Nicée (325) et de Chalcédoine (451). Les réformateurs «orthodoxes», tels Luther et Calvin, adoptent aussi la conception trinitaire et la défendent vigoureusement.

L'exécution de Servet cherche une justification dans le recours à l'influence de l'esprit intolérant du XVI<sup>e</sup> siècle et dans le fait que tous les grands courants ecclésiastiques honnissent également le théologien espagnol, considéré comme hérétique. Cependant, un tel argumentaire se heurte au fait que cette mise à mort est vivement dénoncée par nombre de penseurs importants de l'époque.

Parmi ceux-ci, il faut relever la forte personnalité du réformateur Sébastien Castellion, né en 1515 à Saint Martin du Frêne en Bresse et mort à Bâle en 1563. Celui-ci, après des études à Lyon, rallie la Réforme, acquiert une profonde maîtrise du latin, du grec et de l'hébreu et apprend l'allemand. De passage à Strasbourg, il y rencontre Calvin qui, impressionné par son érudition, le persuade de venir avec lui à Genève où il occupe le poste de recteur du collège et devient également prédicateur provisoire de Vandœuvres. Cependant, ses relations avec Calvin vont rapidement se détériorer à la suite de divergences intellectuelles et doctrinales. Castellion se voit alors obligé de démissionner du rectorat du collège, de renoncer à prêcher à Vandœuvres et de se déplacer à Bâle, ville réformée plus tolérante que la Genève de Calvin.



Homme de science (traductions de la Bible en Latin puis en Français très remarquées) et de foi, Sébastien Castellion se fait également remarquer par son courage en refusant d'admettre les compromissions et hypocrisies de la théocratie genevoise mais aussi en n'hésitant pas, durant l'épidémie de peste de 1543, à assister les malades à l'hôpital de Genève alors que les pasteurs calvinistes s'y refusent.

C'est là que Castellion va critiquer vertement le rôle joué par Calvin et les autorités genevoises dans l'exécution de Servet. Il publie en 1554 le *Traité des Hérétiques*<sup>1</sup>, véritable manifeste en faveur de la tolérance religieuse. Castellion y affirme notamment que «Tuer un homme, ce n'est pas défendre une doctrine, c'est tuer un homme. Quand les Genevois ont fait périr Servet, ils ne défendaient pas une doctrine, ils tuaient un être humain: on ne prouve pas sa foi en brûlant un homme mais en se faisant brûler pour elle».

<sup>1</sup> Titre complet: *Traité des hérétiques: à savoir, si on les doit persécuter, et comment on se doit conduire avec eux, selon l'avis, opinion, et sentence de plusieurs auteurs, tant anciens, que modernes.*

Par la suite, Castellion va également orienter ses écrits en faveur de la liberté absolue de conscience, du droit à l'erreur et en précurseur de la laïcité, de la séparation de l'église et de l'État.

C'est ainsi que du XVI<sup>e</sup> siècle à nos jours, Castellion voit sa pensée reconnue et appréciée par les plus grands esprits, tels Montaigne, Voltaire et surtout par Stefan Zweig<sup>2</sup> qui lui voue une véritable admiration. Malgré cela, il reste très souvent totalement méconnu du grand public, surtout du public genevois. Cependant, après une longue éclipse, il semble que près de 500 ans plus tard, Genève et Vandœuvres reconnaissent enfin la grandeur de son inspiration spirituelle et de sa pensée.

## 15 Pour un accompagnement valorisant et apaisant

Construite en 1875 par de généreux donateurs (Cécile Marrachi, Philippe Moricand et Pierre Dunant), l'«Asile de Pressy», a pour vocation première d'héberger des femmes et des jeunes filles dans le besoin. En 1921, don est fait de la propriété par Philippe Moricand à la «Fondation Marrachi-Moricand-Dunant» (MMD) en mémoire des bienfaiteurs. Celle-ci assure l'entretien de la Maison et est garante du respect de la volonté des donateurs.

Après plusieurs phases de rénovation, la Résidence Maison de Pressy devient en 1995 établissement médico-social (EMS) exploité par l'«Association EMS Maison de Pressy» et subventionnée par l'État. Celle-ci s'attache à imprimer une vision humaniste à son activité garantissant à la personne âgée autonomie, liberté et sécurité et ceci dans le respect de ses droits fondamentaux, sans exclusion ni jugement.

La résidence accueille alors également les hommes et des couples (vingt-trois chambres dont deux chambres doubles). La Fondation met tout en œuvre pour permettre aux résidents de se sentir bien, entourés par des équipes de soins (infirmiers, aides-soignantes et assistantes de vie) et d'animations attentionnées. Philosophie

<sup>2</sup> Le livre de Stefan Zweig *Conscience contre violence ou Castellion contre Calvin* (1936) est un plaidoyer pour la liberté de pensée et la tolérance contre l'intégrisme et le fanatisme religieux. Il s'agit d'une commande de Jean Schorer, pasteur à la cathédrale de Saint-Pierre à Genève, destinée à faire connaître la personnalité de Sébastien Castellion et non d'une initiative personnelle de Stefan Zweig.



adoptée: «Prise en charge de la personne dans la cohérence et le respect de l'individualité». Le statut d'EMS est abandonné en 2014, date à laquelle la Maison de Pressy redevient une résidence privée, toujours gérée dans le respect de l'esprit de ses fondateurs par l'«Association Résidence Maison de Pressy», dont le but reste non lucratif. L'Association accueille les personnes ayant besoin d'un accompagnement personnalisé adapté à leur âge et à leurs besoins.

Dans le cadre d'un processus d'amélioration continue, la Plateforme «Qualité de vie Maison de Pressy» est une méthode itérative permettant l'élaboration d'un projet d'accompagnement du résident adapté à son état physique et psychique. Une évaluation constante permet l'ajustement de l'action du personnel tout au long du séjour. Les résidents peuvent garder leur médecin personnel, ce qui évite le dépaysement total leur permettant de vivre dans un climat de confiance.

Santé et bien-être des résidents sont au centre des préoccupations des gestionnaires. Située dans un environnement champêtre magnifique, composé d'un grand parc arborisé aux arbres centenaires, la Résidence offre un cadre de vie paisible et chaleureux.

Les repas diététiques équilibrés et variés préparés avec des produits locaux frais de saison et adaptés aux besoins spécifiques de chacun, sont servis par un personnel attentif dans une ambiance conviviale.

Les résidents n'ont pas le temps de s'ennuyer. Ateliers d'animation et activités thérapeutiques ludiques, culturelles, intellectuelles et sportives adaptées à l'état de santé des hôtes sont

proposées (art-thérapie, gym douce, jeux de mémoire, Tai-chi et même, zumba) ainsi que des excursions, concerts, sorties dans les musées, centres commerciaux et spectacles.

**Lien DD** La Maison de Pressy est gérée dans l'optique du développement durable. Elle veille à satisfaire les besoins des personnes âgées, à maintenir leur santé et leur autonomie et à lutter contre le repli sur soi. Elle permet de développer les liens sociaux et intergénérationnels en partenariat avec les écoles de Vandœuvre, Cologny et Genève (voir «principes Monet» n° 1a, 2a, 2b, 7c et «ODD 2030» n° 3, 15).

## 16 Dard, «Hercule de la littérature de gare»... ou écrivain?

### Un forçat de l'écriture

Frédéric Dard naît en 1921 et ça ne commence pas très bien pour lui. Un bras paralysé de naissance dont il fera un complexe sa vie durant, une enfance pauvre après la faillite de l'entreprise de son père, une scolarité moyenne... mais une grand-mère qui lui fait découvrir la littérature. L'envie d'écrire vient dès l'adolescence et, après quelques années de vache maigre à produire de petits papiers, un roman en 1940 et deux premiers San-Antonio qui ne marchent pas, le succès vient par le théâtre «qui lui a appris l'art du dialogue»<sup>1</sup>, notamment avec son grand ami Robert Hossein.

<sup>1</sup> Selon François Rivière qui consacre une biographie à l'écrivain: *Frédéric Dard ou la vie privée de San-Antonio* (ed. Fleuve, 1999)

Les années 1950 voient San-Antonio enfin décoller: quatre livres en 1953, les tirages s'en-voient. Dard écrit vite et beaucoup, le succès est là, la fortune aussi. Parallèlement, il produit d'autres ouvrages, plus «littéraires», sous son vrai nom ou sous un autre de ses innombrables pseudonymes et rêve de prix littéraires. Mais San-Antonio prend le dessus, il veut vendre, c'est sa revanche.

Et il écrit sans discontinuer, toujours en costume-cravate devant sa machine à écrire, même seul chez lui, en vacances, partout, et réglé comme un métronome. Il capte, note et transfère tout ce qui se passe autour de lui, truffe ses romans de références à sa vie privée. Et il veille en protecteur sur tous ses proches, les gâte, s'en inspire. Mais à part eux, seule compte l'écriture.

Et puis, 1983, c'est le drame: sa fille Joséphine issue de son second mariage est enlevée à l'âge de 13 ans dans leur résidence de Vandœuvre. Elle est heureusement libérée deux jours plus tard et la rançon récupérée mais Frédéric Dard et sa fille en restent longtemps traumatisés.

Dard termine sa vie dans sa propriété de Bonnefontaine, une ferme du XVIII<sup>e</sup> siècle qu'il a restaurée. C'est dans ce domaine qu'il poursuit son œuvre en composant une centaine de romans et aussi en s'adonnant à la peinture jusqu'en 2000, année de son décès.

Depuis la mort de son père, son fils Patrice poursuit l'écriture des San-Antonio et Joséphine publie en 2010 *Frédéric Dard, mon père San-Antonio*, (Michel Lafon)<sup>1</sup>.

### «Je suis sans nouvelles de moi.»

L'homme est complexe. Il dit de lui: «je suis le plus paisible des tourmentés, le plus suave des violents, le plus joyeux des ravagés». Il n'est pas toujours drôle, loin s'en faut. Plutôt taciturne et mélancolique, déprimé comme lorsqu'il cumule surmenage et adultère et fait, en cette période de doute et de culpabilité, une tentative de suicide (1965).

Mais ce caractère incernable et parfois grande gueule ou colérique, voire violent, se révèle le plus souvent touchant, tendre, émotif et sentimental, en tout cas toujours et envers tout le monde d'une immense générosité et très fidèle en amitié.



Frédéric Dard, conciliant: «L'intelligence, c'est la tolérance. Elle ne doit s'insurger que contre la connerie.» ou fataliste: «La chasse aux cons est un safari sans espoir.»

### Un auteur à la «patte breughelienne»<sup>2</sup>

Ne nous leurrons pas! Certes, San Antonio, c'est la gaudriole et le jeu de mots mais Dard n'est pas San Antonio ou pas seulement. Il est aussi l'auteur d'une œuvre littéraire, ses «romans de la nuit» notamment, qui le place dans la lignée de Simenon. Alain Quesnel en célèbre d'ailleurs la valeur: «Ici, l'intrigue policière se plie à une analyse psychologique des plus fines qui révèle une vision pessimiste de la condition humaine. Dard peut légitimement être situé du côté de chez Céline, Marcel Aymé, voire Roger Nimier, à cause de son rejet désespéré de la «connerie universelle».

Sébastien Lapaque, critique littéraire au Figaro.fr est également dithyrambique: «Du point de vue de la nervosité de l'intrigue, *C'est toi le venin* n'a ainsi rien à envier à *Thérèse Desqueyroux* de François Mauriac; pour ce qui est du coup de théâtre final, celui du *Monte-Charge* vaut bien celui de *Un crime* de Georges Bernanos; quant au narrateur de *Cette morte dont tu parlais*, il n'est pas interdit d'en faire un cousin de *L'Étranger* de Camus.». Quant à Frédéric Beigbeder, il a cette formule: «Frédéric Dard est un Céline qui aurait aimé les juifs.»

### Le livre au «poids» du romancier français le plus lu de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle!

288 romans psychologiques et policiers, 20 pièces de théâtre, 16 adaptations pour le cinéma

250 millions d'exemplaires vendus en une cinquantaine d'années dont 1 million de *L'histoire de France vue par San-Antonio*.

1 À noter aussi *Dictionnaire amoureux de San-Antonio*, Éric Bouhier, Plon (2017)

2 Un louange de Jean Dutourd, académicien, qui tente même de faire entrer Dard sous la Coupole

## THÈME 3

## Quand le green se met au vert

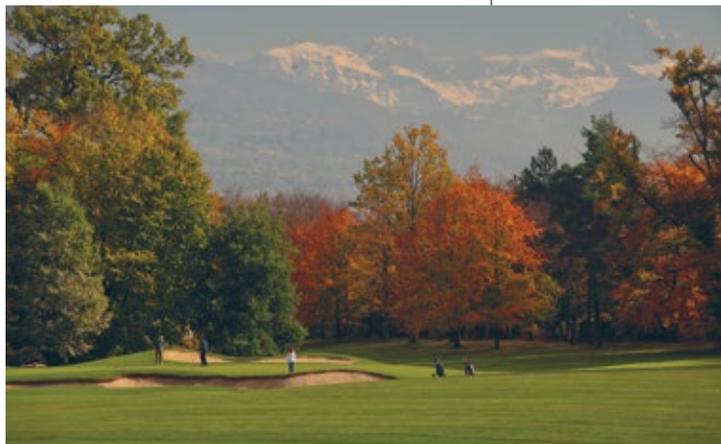
Tous les parcours de golf sont aujourd'hui concernés par la question de la protection de l'environnement, pendant la période de la planification et de la construction, ainsi que dans la gestion du parcours. En Suisse, les parcours doivent correspondre à des attentes très élevées du point de vue environnemental.<sup>1</sup> À Vandœuvres, les terrains occupés par le Golf Club de Genève sont inclus dans le périmètre du Contrat corridor Arve-lac en qualité d'espace vert et participent donc au réseau écologique régional.<sup>2</sup>

### Valse hésitation pour caser un golf à Genève

- Constitution en 1922 d'un Comité d'Etude en vue de réunir un capital de CHF 25 000.– pour permettre la fondation d'un Club de golf.
- Projet de golf au Lignon. Un véritable Country Club avec tennis et écuries est envisagé puis abandonné.
- Plusieurs lieux sont envisagés: Collex-Bossy, Grand-Malagny à Genthod. Le choix se porte finalement sur Onex en raison des facilités d'accès en tram.
- Création du Golf d'Onex en 1923 avec un premier Club House très modeste.
- Acquisition du terrain des Evaux en octobre 1954.
- Projet de déplacement du golf dans le domaine de la Vieille Bâtie à Versoix (1960-1961).
- Transfert du Club House d'Onex aux Evaux (1965).
- En 1968, décision de transférer le Golf de Genève dans le magnifique domaine de Bessinge situé sur la commune de Vandœuvres. Acquisition du domaine en 1969.
- Déménagement à Bessinge en mai 1973 et inauguration officielle le 15 septembre 1974.

### Huppé, tendance écolo...

Situé sur la commune de Vandœuvres dans le magnifique parc arboré de Bessinge (46 ha), le parcours du Golf Club de Genève est conçu en 1973 par le célèbre architecte de golfs américain Robert Trent Jones Senior, designer de 500 autres terrains de par le monde. Il occupe une position dominante sur le haut



1 Association Suisse de Golf (ASG), organisation faitière du sport golifique en Suisse.

2 Voir 24 p. 88

d'une crête à la limite ville-campagne. Le site bénéficie d'une vue exceptionnelle d'un côté sur la Ville de Genève, le lac et le Jura, de l'autre sur la campagne genevoise, les Voirons, le Môle, le Salève et le massif du Mont-Blanc. Le site constitue également un maillon important de la pénétrante de verdure à l'échelle du canton (Contrat corridor Arve-Lac).



L'étang de Bessinge.

Le Golf Club de Genève est un club privé fondé en 1922, actuellement fort de 1400 membres. Il emploie plus de 45 collaborateurs dont un directeur, une secrétaire et 15 ouvriers. Plusieurs mesures de gestion en faveur de l'environnement et de la biodiversité sont appliquées depuis plusieurs années. Par exemple, dans le but

de réduire la consommation en engrais et en eau et faire des économies, des mesures d'amélioration de la qualité du substrat sont mises en œuvre. La lutte mécanique contre les ravageurs (campagnols et mulots) et par caléfaction pour les «mauvaises herbes» est préférée à l'usage de pesticides. En outre, on utilise préférentiellement des engrais organiques sur le fairway et des engrais organiques et chimiques (liquides, plus facile à doser) sur les greens. L'énergie électrique fournie au Golf Club est 100% hydraulique, donc renouvelable (abonnement SIG «Vitale bleu»).

Paradoxal: la présence de lombrics et autres petites bestioles dans les sols témoignent d'une bonne qualité agronomique. Ce qui est recherché dans l'agriculture Bio ne l'est pas du tout dans les golfs où on les craint (comme les taupes qui les consomment) à cause des dommages occasionnés au gazon.

### **Golf recto-verso**

Les golfs sont souvent considérés d'intérêt faible, voire franchement négatif pour l'environnement, la nature, le paysage. Ils n'ont généralement pas bonne presse pour des raisons à la fois écologiques (pollution, atteinte à la biodiversité) et socio-économiques (activité réservée à des privilégiés).

Parmi les principaux griefs adressés à l'industrie du golf, figurent:

- la surconsommation d'eau, voire un gaspillage ou un détournement de la ressource;
- la pollution des eaux de surface et des nappes phréatiques par les engrais;
- la pollution du sol, de l'eau et de l'air par les pesticides (eaux météoriques comprises);
- l'empoisonnement de la faune par bioaccumulation de substances toxiques et éventuels problèmes de santé pour le personnel du golf);
- les atteintes à la biodiversité (pauvreté extrême en espèces des greens, risques de raréfaction ou d'éradication de certaines espèces, de baisse d'effectifs des populations par insularisation et pièges écologiques);
- la contribution au phénomène de résistance de certaines espèces aux pesticides;

- l'appropriation foncière et la destruction de milieux au détriment des habitats naturels (flore et faune);
- l'empreinte carbone due aux transports (voiture, avions) vers les golfs souvent isolés, loin des centres urbains;
- l'impact paysager dans une nature vierge (qui peut aussi être positif dans un contexte moins sauvage).

Dans tous les cas, les golfs entrent en concurrence avec d'autres usages des sols (agriculture, immobilier) et de l'eau (réservoir d'eau potable, irrigation des cultures), en particulier lors d'années sèches et surtout dans les régions arides.

### Une empreinte écologique indéniable

L'empreinte écologique des golfs est bien réelle et personne ne la conteste. Les avis divergent cependant sur la nature et l'ampleur des impacts sur l'environnement et la biodiversité ainsi que sur les mesures à prendre.

Quoiqu'il en soit, chaque golf est différent et doit être considéré comme un cas particulier. Il doit être évalué par rapport aux milieux auxquels

il s'est substitué et à l'éco-potentialité du site (notion de «capital naturel» comprenant patrimonialité, services écosystémiques, «soutenabilité» du paysage, intégration à l'environnement). Les solutions à appliquer pour diminuer son empreinte écologique doivent tenir compte du contexte biogéographique et humain (milieux urbain/rural) et de la configuration du terrain (topographie, surface, couverture végétale).



Prairie fleurie, favorable à la biodiversité.

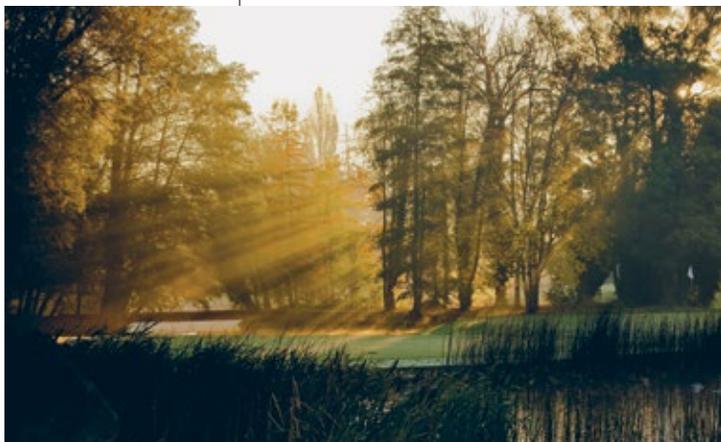
La nature et l'ampleur des impacts d'un golf sont également fortement tributaires de la gestion ultérieure à sa réalisation. Ce sport ne présente cependant pas que des impacts défavorables sur l'environnement.

### Impacts favorables

Outre ses bienfaits pour la santé des pratiquants, «Bouger, c'est bon pour la santé», les promoteurs du golf soulignent que la biodiversité des terrains de golf est supérieure à celle d'autres terrains engazonnés dédiés à d'autres sports très répandus tels que le football, le rugby, le tennis... et que les impacts de la pratique du golf sont moins importants que ceux liés au ski. Ils soulignent aussi la valeur paysagère des grands espaces aménagés ponctués d'arbres séculaires constitués – hors fairways et greens – d'une mosaïque de milieux écologiquement peu fragmentés et peu fréquentés (aquatiques, humides, arborés, prairiaux, boisés...), sans pollution lumineuse et présentant de fait une attractivité certaine pour les espèces farouches notamment.

## Golfer «écolo», c'est possible!

Parmi les certifications de gestion écologique de terrains et installations de golfs dans nos régions et/ou à l'international, on peut citer la certification de conformité à la norme environnementale ISO 14001, le label golf écodorable dispensé par Ecocert implanté dans 26 pays dont la Suisse et le label GEO.



L'obtention et la conservation d'un label (audit annuel) contraint au respect d'un cahier des charges assez strict mais évolutif.

Plusieurs domaines d'actions doivent être pris en compte pour mériter un label écologique. S'agissant d'un golf existant, plusieurs mesures sont susceptibles de mitiger les

impacts négatifs sur l'environnement et la biodiversité. Certaines d'entre elles sont déjà appliquées avec succès sur certains golfs. Les principaux champs d'interventions comprennent:

- la réduction de l'utilisation de l'eau, des engrais et des pesticides;
- la réduction de la consommation d'énergie;
- l'augmentation de la place réservée à la nature par création et diversification de biotopes et zones d'habitats (bosquets et cordons boisés, prairies fleuries, étangs, ruisseaux) qui font office de milieux de substitution pour les espèces végétales et animales indigènes;
- l'augmentation de la valeur paysagère du site par préservation du patrimoine arboré et création de nouveaux milieux;
- conception écologique des bâtiments (isolation, pompe à chaleur pour le chauffage, récupération de l'eau de pluie et production d'électricité grâce à des panneaux photovoltaïques).

Mesures concrètes:

- la gestion raisonnée du rough (partie non utilisée pour le jeu) en matière d'apports en eau, en engrais et pesticides. Sans engrais chimiques ni pesticides, ce type de gestion permet à une végétation et une faune variées de se développer tels que grillons, sauterelles, araignées (source de nourriture, notamment pour les oiseaux) et certains insectes auxiliaires qui aident à lutter contre les ravageurs (réduction des coûts d'entretien et limitation de l'érosion);
- la conservation et l'extension de zones non fauchées ou fauchées tardivement pour permettre à certaines espèces de boucler leur cycle biologique;
- la récupération de l'eau de pluie ou l'installation d'une irrigation régulée automatiquement qui permet de limiter la quantité d'eau consommée;
- la sélection de gazons plus résistants et moins gourmands en eau.

Le grand public conservant encore du golf l'image d'un gros pollueur, les clubs voient de plus en plus l'avantage de mettre en avant le critère écologique qui tend à devenir un réel argument pour engranger des affiliations. Ainsi, le label attire-t-il les golfeurs car il donne une bonne image avec de vrais engagements.

## Réconcilier Golf et Nature à Vandœuvres

Lorsque le Golf Club de Genève est construit en 1973 sur la commune de Vandœuvres, la notion de protection de l'environnement vient à peine d'être popularisée à l'issue de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement tenue en 1972 à Stockholm. Depuis, diverses mesures sont progressivement appliquées de par le monde pour diminuer l'impact de l'industrie du golf sur la qualité des sols et de l'eau, sur la biodiversité et le paysage.

Et aujourd'hui, le Golf Club de Genève s'y met aussi avec un projet global de rénovation ambieux qui est en cours de réalisation.

Objectifs visés: réunir à long terme les conditions requises pour un golf dit «éco-responsable» par une amélioration de la valeur écologique du terrain en général et du Nant de Bessinge en particulier. Sont visées également, une amélioration du parcours sur le plan sportif et une contribution supplémentaire à la qualité du paysage.



Club house du Golf de Genève.

### En route vers «l'Eco-golf»!

Le projet de rénovation prévoit de réaliser les mesures suivantes:

- rénovation de l'aire de jeu (amélioration par des modifications topographiques et la réfection du système de drainage);
- création d'un nouvel étang à fonction paysagère de 2516m<sup>2</sup> (env. 135 m de long x 20 m de large), d'une profondeur maximale de 1,6 m avec une végétation riveraine naturelle sur sa berge ouest. Volume excavé de 3510m<sup>3</sup>;
- plantation d'une végétation aquatique et palustre indigène dans et en bordure du nouvel étang (nénuphars blancs et jaunes, Iris des marais, Butome en ombelle...) et ensemencement d'un mélange de graines type prairies fleuries et prairies humides correspondant à la diversité naturelle genevoise;
- développement de haies forestières avec des espèces indigènes;
- renaturation du Nant de Bessinge par remise à ciel ouvert de trois tronçons totalisant 123 m linéaires, reprise ou création du lit et des berges, installation d'une passerelle pour franchir le nant;
- amélioration de l'interface terre/eau des étangs existants par suppression des traverses de chemin de fer remplacées par des blocs de pierre;
- gestion des prairies permettant aux végétaux et à la faune locale d'assurer au mieux leur cycle annuel: entretien différencié permettant de ménager des zones tampon au bord des eaux qui offriront également des refuges pour la petite faune en hiver;
- création d'une réserve d'eau (40 cm de marnage utile dans le nouvel étang, soit 1000m<sup>3</sup>) permettant de tamponner les apports d'eaux de drainage lors de fortes précipitations.

Une image directrice du parc arboré du Golf Club de Genève propose de distinguer l'environnement bâti (pelouses, platebandes, grands arbres exotiques) du reste du golf auquel on souhaite donner une allure campagne (chênes, hêtres, bosquets, prairies fleuries...). S'ajoutent diverses mesures compensatoires en réponse à l'abattage d'arbres rendu nécessaire pour des questions de sécurité (dépérissement) et/ou pour améliorer le parcours de jeu. ■

## F8 LE GOLF DE RETOUR AUX JEUX

Le golf fait son entrée aux Jeux olympiques en 1900 à Paris. Après une deuxième apparition lors des JO de 1904, ce sport est retiré du programme olympique.

À la demande pressante dès 2005 des fédérations nationales et internationales de golf, cette discipline est à nouveau considérée comme un sport olympique lors de l'assemblée générale du CIO à Copenhague en 2009. Puis le golf est réintégré au programme olympiques en 2016 à Rio de Janeiro en tant que «sport de nature» sous la condition de satisfaire à certains critères de soutenabilité environnementale, sociale et économique.

À noter qu'une compétition de golf a déjà été disputée lors de la 2<sup>e</sup> édition des Jeux olympiques de la jeunesse d'été en 2014 à Nankin.

## 17 Bessinge, de résidence patricienne à... club house

Au XVI<sup>e</sup> siècle, le domaine de Bessinge offre d'un côté une vue imprenable sur la ville, son port, le lac et le Jura, de l'autre sur la plaine de la Seymaz habillée de champs, prairies, haies réhaussées de chênes, bois, et villages, sur les Voirons et le Môle et plus loin sur la chaîne des Alpes et le Mont-Blanc..

À cette époque, le domaine est une Seigneurie dont le territoire comporte 73 parcelles et s'étend «dès le lac de Genève à la Seymaz». Il comprend alors les hameaux de Ruth, Pressy, Vandœuvres et Cologny.

Au cours du temps, le domaine passe entre les mains de plusieurs propriétaires qui édifient successivement une maison forte avec tour, défendue par des murs et des fossés, un modeste pavillon carré à la toiture massive comme on en rencontre encore dans la campagne genevoise, complété par des fermes et des communs (1758, acquis en 1764 par Jacob Tronchin), enfin en 1852, le bâtiment actuel, une belle maison de maître et son petit temple Louis XVI à proximité.

Grâce à la sobriété de ses lignes principales, à l'irrégularité de ses façades coupées de *windows*, grâce à sa situation privilégiée au centre d'un vaste parc arboré composé de magnifiques marronniers et chênes pluri-centenaires, de platebandes engazonnées et fleuries et d'un étang en contre bas, la grande bâtisse fait penser à l'une de ces confortables demeures romantiques anglaises.

Elle est richement dotée de véritables trésors: portraits d'ancêtres d'importance historique (Théodore de Bèze, Henry de Rohan, Jean Calvin...), tableaux de l'école hollandaise,

gravures anciennes, trophées de chasse, vitrines de porcelaines de Nyon, Saxe et Sèvres, vêtements brodés, tabatières, miniatures et reliures précieuses... Salons Louis XVI et mobilier Louis XIV, avec cheminées en marbre provenant d'un palais de Lucques et clavecin confèrent à cette demeure un grand intérêt. Un vrai musée!



### Une famille entrepreneurte

À mentionner tout particulièrement la bibliothèque d'une valeur exceptionnelle constituée en majeure partie aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Ses trésors ont rendu célèbre le domaine dans un grand nombre de milieux intellectuels d'Europe, voire d'Amérique. Des personnages illustres sont venus consulter et admirer les richesses littéraires et iconographiques. Une mine de trésors donc pour les historiens et les érudits. La bibliothèque contient des manuscrits accumulés pendant quatre siècles par la famille Tronchin<sup>1</sup> (Jacob (1717-1801), François (1704-1798), ami de Voltaire, Théodore (1709-1781), médecin suisse célèbre en son temps qui prône l'hygiène et promeut la variolisation<sup>2</sup>, méthode de la vaccination, Henri (1794-1865)). Elle comprend les meilleures éditions d'auteurs grecs et latins, des classiques français, des ouvrages sur les beaux-arts, de vieux in-folio richement reliés, des œuvres d'art, de précieux documents historiques... Tous ces documents, conservés aujourd'hui au Musée historique de la Réformation, permettent de suivre l'évolution de la Genève intellectuelle au cours des siècles.

François Tronchin lui, est collectionneur d'art

1 Huguenots provençaux immigrés à Genève après la réforme et à la révocation de l'Edit de Nantes.

2 Inoculation volontaire de la variole, prélevée sur un sujet faiblement malade. Cette technique protège les sujets d'une variole grave. Son manque de fiabilité et le risque de dissémination ont conduit à son abandon après la découverte de la vaccination.

et constitue, avec les conseils de son ami Jean-Étienne Liotard, une importante collection de tableaux hollandais, allemands, flamands et italiens dont une grande partie fut vendue à Catherine II en 1770 et sont actuellement exposés au Musée de l'Ermitage à Lausanne.

Quant à Henri, il est cofondateur de la Société évangélique de Genève (1831), dont il finance l'école de théologie ouverte en 1832. Il crée aussi un hospice pour convalescentes dans son domaine de Bessinge et c'est lui qui ouvre les archives de famille aux chercheurs.

Le recensement architectural répertorie un objet très remarquable (valeur 1) dans le domaine de Bessinge, le «pavillon d'amour» de style néo-classique, une orangerie (2) et deux maisons rurales bien intégrées (4+).

Depuis 1973, le vaste Domaine de Bessinge est la propriété du Golf de Genève (voir T3 p. 77).

## 18 Redonner vie aux ruisseaux

Avant, pendant et après la Seconde Guerre mondiale (années 1930 à 1950), de grands travaux sont réalisés partout en Suisse dans le cadre du programme de remaniement parcellaire (dont le Plan Walhen<sup>1</sup> de 1940) pour gagner des terres cultivables et faciliter la culture mécanisée. Leur fonction première est donc d'augmenter la production de denrées alimentaires. Après la fin du conflit, ils servent surtout à rationaliser l'utilisation des sols, compte tenu de la mécanisation de l'agriculture.

Conséquences: de nombreux milieux naturels favorables à la biodiversité sont anéantis ou fortement dégradés, tels que haies, cordons boisés, bosquets, arbres, marais et cours d'eau. Le remembrement a notamment fortement impacté les zones humides (systématiquement asséchées et drainées) et les petits nants et ruisseaux (mise sous terre, dérivation), pourtant de grande valeur écologique et paysagère. En effet, la suppression de la fonction de zone tampon assurée naturellement par les marais accroît le risque de crues et, consécutivement, la nécessité de canaliser les cours d'eau.

1 Programme d'autosuffisance alimentaire mis en place en 1940 par la Suisse pour pallier la pénurie de ressources et de matières premières vitales. Il est parfois mentionné sous le nom de «bataille des champs». Mais dès 1942 déjà, le manque de main-d'œuvre, l'extension des cultures se faisant souvent au détriment de l'élevage, la persistance des importations, l'épuisement d'un sol très sollicité et peu engraisé en fumier concourent à un net ralentissement du plan.

Aujourd'hui, l'époque est à la protection de la nature et de la biodiversité qui passe par la volonté de préserver ou redessiner dans le paysage les réseaux indispensables aux fonctions écologiques, notamment grâce à la renaturation des écosystèmes aquatiques. À Genève, partout où cela est possible, des mesures de revitalisation sont envisagées ou réalisées par le Service du lac, de la renaturation des cours d'eau et de la pêche (DETA) dans le but de contribuer à la diversification et à la qualité du paysage.

À Vandœuvres, outre La Seymaz déjà servie, deux petits nants sont concernés par une revitalisation de leur cours: les nants de Bessinge et du Moulanaï.



Le Nant de Bessinge (traits tillés), qui sillonne, tel un fantôme à travers village, champs, prés et jardins, reverra-t-il le jour?

La renaturation de la partie amont du Nant de Bessinge située dans le Golf est prise en charge par le Club lui-même (voir T3 p. 77) et celle du cours aval, dont les deux tiers sont sous terre jusqu'à l'embouchure dans la Seymaz, du ressort du DETA et de la commune.

Une remise à l'air libre et la renaturation du lit et des berges le long du tracé historique, tel est le projet qui devrait recréer une continuité biologique, permettre le développement des populations d'espèces visées par le SPAGE<sup>2</sup> et

2 Schéma de protection, d'aménagement et de gestion des eaux dont l'objectif consiste à concilier, sur un territoire donné, les différents enjeux liés à l'eau : protection contre les crues, usages (boisson, loisirs, production énergétique), assainissement des eaux usées, pratiques agricoles, protection des cours d'eau.



La Fondation est riche d'une bibliothèque de quelque 40 000 ouvrages de grande valeur et d'une centaine de périodiques spécialisés

valoriser des éléments naturels et paysagers. Il faut aussi concilier les enjeux relatifs à la nature avec l'accueil du public par le biais de chemins piétonniers et régler la problématique foncière qui est d'importance capitale, sachant que les surfaces à réserver pour une mise à ciel ouvert ont été définies mais que l'espace minimal n'est pas partout disponible car il y a des parcelles privées (zones agricole et bâtie) sur le tracé (la renaturation impose 10 mètres de zones inconstructibles de part et d'autre des berges). Une étude de faisabilité préalable s'avère donc indispensable. Sans compter le coût de l'opération estimé à CHF 1 350 000.– plus ou moins 30%!

### 19 Un cocon propice à l'étude et la réflexion

Crée en 1949 par le baron Kurd von Hardt (1889-1958), la Fondation Hardt est un centre de recherche en sciences de l'Antiquité classique. Elle promeut l'étude de la civilisation antique grecque et latine: philologie classique, histoire et philosophie antiques. L'objectif du baron est, dans un contexte d'après-guerre, de «créer une entreprise propre à réconcilier les Européens autour de l'étude de leur héritage commun, la culture classique». Chaque année, la fondation organise «Les Entretiens sur l'Antiquité», des colloques de haut niveau dont les actes sont publiés.

La Fondation, désireuse d'intensifier le rayonnement de la culture antique, accueille aussi des savants et jeunes chercheurs du monde entier pour des séjours de quelques semaines leur permettant de mener leurs recherches dans la sérénité d'une belle demeure. Elle offre d'ailleurs sur candidature des bourses assurant aux plus jeunes le financement de leur séjour.

Les disciplines privilégiées sont les langues et littératures grecque et latine, l'histoire ancienne, la philosophie et le droit antiques.

Elle décerne enfin chaque année un prix à l'élève des Collèges de Genève qui aura rédigé le meilleur travail de maturité touchant à l'Antiquité classique.

La Fondation est située dans la magnifique propriété «La Chandoleine», l'une des plus anciennes du coteau de Vandœuvres. Il s'agit d'une maison rurale du XVI<sup>e</sup> siècle, qui se raffine au cours du temps pour comprendre, dès le XIX<sup>e</sup> siècle, plusieurs bâtiments: la maison de maître principale où logent les hôtes de la Fondation, la bibliothèque, la serre et l'orangerie où se

### Revitaliser les rivières, une volonté farouche affirmée à Genève à la fin du XX<sup>e</sup> siècle

Endigués, canalisés, enterrés, asphyxiés par la pollution et le manque d'eau, les cours d'eau du canton de Genève ont été mis à mal jusqu'aux années 1990 avec des conséquences regrettables pour la qualité des eaux ainsi que pour la faune et la flore aquatiques.

En avril 1997, le parlement adopte une modification de la loi cantonale sur les Eaux (LEaux-GE) pour engager la renaturation des cours d'eau. Le but est de protéger et de reconstituer les cours d'eau et leur paysage en favorisant la biodiversité de ces éléments dans la perspective du développement durable. Un fonds cantonal de renaturation est créé, alimenté essentiellement par les redevances hydrauliques (Services Industriels de Genève et Société des Forces Motrices de Chancy-Pougny), les taxes de pompages et les subventions allouées par la Confédération.

Les objectifs du programme de renaturation:

- recréer des tracés et des berges diversifiés et proches de l'état naturel,
- garantir une eau de qualité,
- maîtriser les débits et protéger les personnes et les biens contre les inondations,
- donner plus d'espace au cours d'eau.

déroulent conférences, séminaires et débats. Ces locaux sont destinés à accueillir également des concerts et autres événements à caractère culturel ainsi que par location, des manifestations privées.

Un vaste parc avec pelouse naturelle ornée d'un bassin, un petit massif forestier avec sentier aménagé pour la promenade et un jardin clos planté d'arbres fruitiers constituent un cadre enchanteur où règne le calme et la tranquillité propices à la réflexion et au bien-être des hôtes.

**Lien DD** En créant un centre de recherche sur l'Antiquité de haut niveau, la Fondation Hardt participe à la promotion des œuvres qui ont fondé la culture européenne, propres à réconcilier et fédérer les Européens autour de leur civilisation, d'un fonds culturel commun qui les lie (voir «principes Monet» n° 3b, 5a, 6b, 7a, 7c et «ODD 2030» n° 4,16).

## 20 À Chougny, écrins de ruralité harmonieuse à chouchouter

Un plan de site est un plan d'affectation du sol, un instrument de l'aménagement du territoire permettant de protéger les surfaces qui méritent protection en raison de leur valeurs naturelles, paysagères et architecturales exceptionnelles (patrimoine bâti, arbres, espèces rares et/ou menacées...). Il décrit les dispositions à prendre en vue d'assurer l'aménagement ou la conservation, voire l'amélioration d'un site reconnu

pour ses valeurs à l'échelle cantonale. Il est accompagné d'un règlement qui fixe précisément les modalités de mise en œuvre d'actions visant à assurer la sauvegarde d'un lieu. Les différents aspects légaux sont contenus dans la loi sur la protection des monuments, de la nature et des sites (LPMNS, L 4 05, art. 38 à 41). Après une enquête publique (procédure d'opposition), un préavis communal (délai référendaire) et une procédure d'opposition, les plans de site sont adoptés par le Conseil d'État avec un délai référendaire de trente jours.

Dans son plan directeur communal, Vandœuvres a notamment pour option de «maintenir les qualités exceptionnelles du patrimoine naturel et bâti de la commune (...) en envisageant une protection différenciée des grandes propriétés et des ensembles bâtis (certains datant du XVIII<sup>e</sup> siècle) dont la valeur a été mise en évidence par les inventaires fédéraux (ISOS<sup>1</sup>) et cantonaux (nombreux objets inscrits à l'inventaire.)».

Devant la menace constituée par le classement de groupements de grande valeur en zone 5 «villas», Vandœuvres a mis à l'étude l'adoption d'un plan de site «Chougny-Le Petit-Chougny» qui devrait faire l'objet d'une procédure ad hoc au niveau cantonal.

1 Inventaire des sites construits à protéger en Suisse. L'ISOS évalue un site en fonction des relations que les bâtiments entretiennent entre eux, de la qualité de l'espace entre les bâtiments et de la relation entre l'espace construit et l'environnement proche ou lointain.



## 21 Sanctuaire de 10 m<sup>2</sup> pour un bijou d'orchidée

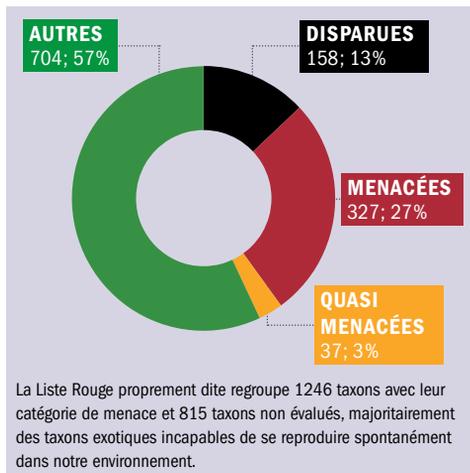
Dans le but de renforcer et mieux cibler la protection de la flore genevoise menacée (522 espèces dont 158 disparues sur 1250, soit 43% des espèces analysées dans le cadre de l'établissement de la liste rouge cantonale<sup>1</sup>), une liste de 256 plantes prioritaires a été établie conjointement par l'État de Genève et la Ville de Genève (Conservatoire et jardin botaniques). Cet inventaire permet d'identifier les 433 sites les plus importants du canton en matière de protection de la nature à conserver. Il fournit aux communes et aux propriétaires les éléments de base nécessaires à des actions de conservation adaptées à chaque situation.

Un seul site prioritaire de 10 m<sup>2</sup> mais non protégé est identifié sur le territoire communal de Vandœuvres. Il s'agit d'une haie en lisière du «Petit Chougny» au chemin de la Blonde qui héberge *Limodorum abortivum*, une espèce d'orchidée rare considérée comme très menacée à l'échelle régionale (ouest du Plateau suisse) et quasi menacée à Genève.



***Limodorum abortivum* (L.) SW. 1799** (limodore violet ou limodore à feuilles avortées) est totalement dépourvue de chlorophylle. Cette orchidée présente un mode de nutrition de type saprophyte par mycohétérotrophie (relation entre la plantes et des champignons, dans laquelle celle-ci obtient tout ou partie des nutriments dont elle a besoin en parasitant le champignon plutôt que par la photosynthèse).

1 La flore cantonale compte en réalité actuellement 1402 espèces, voire 2061 si l'on considère la flore «historique» soit toutes les plantes recensées depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle (Reuter 1861).



**Lien DD** La nature doit être sauvegardée dans sa diversité dynamique. La préservation de la biodiversité assure la disponibilité durable des ressources, notamment alimentaires et médicinales (voir «principes Monet» n° 15a, 15b, 16a).

## 22 Les chemins de l'histoire à l'ombre du bocage

### Immortaliser les chemins de jadis

Dans le but de conserver et entretenir les chemins tracés par l'histoire, la Confédération a dressé l'inventaire fédéral des voies historiques de la Suisse dotées d'une fonction et d'une portée historiques et qualifiées de ce fait d'importance «nationale» (IVS).

L'IVS est un outil d'aide à la décision en matière d'aménagement du territoire. Son but est de «ménager et protéger l'aspect caractéristique du paysage et des localités, les sites évocateurs du passé, les curiosités naturelles et les monuments du pays, et promouvoir leur conservation et leur entretien.»<sup>2</sup>.

Les chemins historiques font l'objet d'une protection stricte en vertu des dispositions de l'OIVS<sup>3</sup> édictée par le Conseil fédéral en 2010. Celle-ci s'applique uniquement aux chemins, routes et voies navigables et non aux objets.

D'autres chemins historiques, d'importance «régionale» et «locale», sont identifiés par les cantons.<sup>4</sup>

2 Art. 5 Loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage.

3 Ordonnance fédérale sur la protection des voies de communication historiques.

4 À Genève, l'inventaire des voies historiques a été réalisé entre 1994 et 1996 par Anita Frei, architecte et historienne et Yves Bischofberger, géographe.

À ces niveaux d'importance se greffent trois valeurs de «substance» en fonction de l'état de conservation morphologique du cheminement et de l'importance des vestiges historiques et architecturaux qui l'accompagnent, tels que revêtement, pavage, forme, profil, pont, éléments de délimitation (vieux murs, bornes frontières et de distance), fossé, talus, haie vive, alignement d'arbres, croix, oratoire, etc.



«À l'opposé des arbres, les routes n'émergent pas du sol au hasard des semences. Comme nous, elles ont une origine.», Amin Maalouf, *Origines* (2004).

### À Vandœuvres, une flânerie hors du temps

Vandœuvres est sillonnée par une forte concentration de voies historiques inscrites dans l'IVS qui contribuent largement à la beauté et au charme du paysage communal. Elles sont au nombre de vingt-sept, dotées de plus ou moins de substance, dont neuf d'importance nationale, trois d'importance régionale et quinze d'importance locale.

Le chemin de la Blonde, une des plus belles voies du canton, est appelé au XVIII<sup>e</sup> siècle «voie blonde», nom qui pourrait évoquer la présence de vigne (cépages blanc). Il est l'un des plus anciens chemins de la commune avec le chemin des «Crapauds», aujourd'hui disparu, qui reliait alors le hameau de Chougny au Plateau

de Frontenex. Le chemin de la Blonde constitue un vestige remarquablement conservé qui se caractérise par l'abondance des structures végétales qui le bordent: alignement-allée de chênes centenaires entre lesquels poussent des haies vives typiques du bocage genevois. Dans sa partie basse, il rejoint le chemin Dori, tout aussi ombragé. D'autres chemins tels le chemin de la Blanche ou le chemin de l'Ecorcherie invitent à la rêverie.

### 23 Du jardin «utile» au jardin «d'agrément»

C'est au XIV<sup>e</sup> siècle que l'on trouve la première trace de petits jardins potagers aux remparts de Genève. Ceux-ci augmentèrent en nombre au cours des vagues d'immigration huguenote. Situés à la Jonction, puis à Plainpalais, ils se déplacent au gré de l'urbanisation vers la périphérie de la ville.

Après la guerre de 1914-1918, face aux menaces de disette, ces terrains, appelés dès lors jardins ouvriers, prennent un nouvel essor et se conçoivent comme une aide aux familles modestes pour leur permettre de produire leurs propres fruits et légumes à moindre frais.

Créée en 1933, l'Association Genevoise du Coin de Terre (AGCT) s'inscrit dans le courant hygiéniste qui, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, vise à améliorer les conditions d'existence des ouvriers en leur proposant un logement salubre et une occupation saine pour leur permette de diversifier leur alimentation.

Avec l'amélioration du niveau de vie dès les années 1960, fini le temps où ces lopins de terre devaient nourrir bien des familles nombreuses. Aujourd'hui, le manoeuvre ou l'employé n'a plus l'apanage d'une telle activité culturelle. On est maintenant plutôt dans le domaine d'un loisir qui intéresse d'autres milieux sociaux, recherchant plus l'originalité et la qualité que la quantité.

À Vandœuvres, le «Groupement de l'Avenir» propose, sur inscription et en fonction de la disponibilité, des lopins de terre à cultiver aux familles habitant la commune, de préférence avec enfants, ou aux passionnés de jardinage qui n'ont pas la chance d'avoir un lopin de terre chez eux. L'accès est aussi ouvert aux habitants des communes voisines dans un rayon de 10 à 15 kilomètres. Vingt-deux locataires se partagent actuellement 33 lots dont la surface varie entre 200 et 400m<sup>2</sup>, le prix des petits chalets allant de 4000.- à 10000.- francs.

**Lien DD** La mise à disposition de terrains destinés au maraîchage individuel s'inscrit pleinement dans les objectifs du développement durable. Sur le plan social, produire soi-même et pour sa famille une partie des besoins en herbes aromatiques, légumes frais et petits fruits favorise une alimentation saine (pour autant que l'emploi de pesticides reste très faible) et équilibrée; pour les enfants, c'est une aire de jeu et un excellent moyen pédagogique pour leur faire connaître les saveurs naturelles et pour appréhender le rythme des saisons. C'est aussi un moyen efficace de lutter contre le stress et la sédentarisation avec une activité en plein air souvent vécue comme source de détente et de bien-être psychique. Enfin, les jardins familiaux sont aussi favorables au développement des relations sociales en général (convivialité, entraide, échanges intergénérationnels et multiculturels, intégration des étrangers, visite d'écoles, manifestations festives).



Sur le plan économique, les jardins familiaux permettent de consommer des produits de qualité à moindre frais et de soulager ainsi le budget familial. Le jardinage a une incidence positive sur la santé, limitant ainsi les coûts pour la collectivité.

Sur le plan environnemental, les jardins familiaux enrichissent les espaces verts et favorisent la biodiversité (culture de variétés anciennes) pour autant que soient pratiqués des modes de culture biologiques ou peu polluants. La diminution des besoins de transports de marchandises permet de contribuer à la limitation de la consommation d'une ressource non renouvelable (énergies fossiles), donc de la pollution de l'air (voir aussi «principes Monet» n° 2a, 2b, 2c, 12a, 12b, 15b et «ODD 2030» n° 1, 3, 15).

## 24 Dérouler le tapis rouge pour conserver faune et flore

### Quand Genève voit grand

Le Projet de territoire «Grand Genève 2016 – 2030», c'est le «Projet d'agglomération» franco-valdo-genevois de 3<sup>e</sup> génération (après 2007 et 2012). Il englobe les politiques publiques urbanisation / mobilité / environnement, plus toutes celles susceptibles de contribuer au «bien vivre ensemble» dans la région.

Les paysages variés du Grand Genève (urbains, naturels, ruraux, lacustres et montagnards) sont les joyaux d'un patrimoine commun qu'il est essentiel de préserver. Un tiers du territoire est composé de terres agricoles, plus de la moitié, de forêts et 13%, d'espaces aquatiques. La préservation de l'environnement, des espaces agricoles et naturels sensibles constituent ainsi une première priorité dans les planifications du projet.

Les enjeux sont de taille:

- préserver et valoriser les espaces naturels et paysagers, ainsi que leurs interconnexions;
- favoriser la prise en compte de la nature et des paysages dans les stratégies d'aménagement du territoire;
- mettre en œuvre des mesures favorables au paysage et aux connexions biologiques afin de préserver les milieux et favoriser le déplacement des espèces;
- contribuer au développement d'espaces publics de qualité en lien avec la mobilité douce, les transports publics et les développements urbains.

### De la Nature, les corridors biologiques sont les artères, les écosystèmes, le cœur

Les corridors (ou couloirs) biologiques jouent un rôle primordial pour la préservation de la biodiversité. Ce sont des éléments de liaison indispensables entre les différents milieux qui permettent le déplacement de la faune qui a besoin de se déplacer pour se nourrir, se reposer, se reproduire ou pour conquérir de nouveaux territoires ainsi que la propagation de la flore par dissémination de pollens et graines.

Il s'agit par exemple de bandes herbeuses, cordons boisés, haies, cours d'eau, pont ou passage sous les voies de communication, etc. La présence de couloirs biologiques accroît la valeur écologique d'une région car les fonctions de chaque biotope (forêt, marais, étang, prairie, lac, etc.) dépend de la qualité, de la densité et de l'organisation spatiale des structures de liaison.

Or, la fragmentation et l'isolement des espaces naturels dus à l'extension des aménagements et activités humaines sont reconnus aujourd'hui pour être la cause principale de perte de biodiversité dans le monde.



### Le Grand Genève signe un pacte avec la Nature

Le territoire franco-valdo-genevois, densément peuplé, n'échappe pas à l'altération des réseaux écologiques. Il est aujourd'hui largement modifié par les activités et infrastructures humaines (voies de communication, zones d'habitation et industrielles, lignes électriques, etc.). Ces aménagements deviennent des obstacles souvent infranchissables à la circulation de la faune et à la dissémination des plantes.

La protection des sites remarquables abritant espèces et milieux vulnérables, rares ou menacés, ne suffit pas à enrayer le déclin de la biodiversité. L'urgence est aujourd'hui dans la préservation et la création des corridors biologiques et dans la conservation de grands espaces non morcelés par les infrastructures.

Le **Contrat corridors biologiques** permet de maintenir des connexions biologiques à long

terme et à différentes échelles spatiales, d'assurer le franchissement des infrastructures de mobilité, de préserver et gérer les espaces de valeur patrimoniale ou plus ordinaires, d'intégrer la nature dans les espaces urbanisés, de sensibiliser la population aux fonctions essentielles que ces milieux assument.

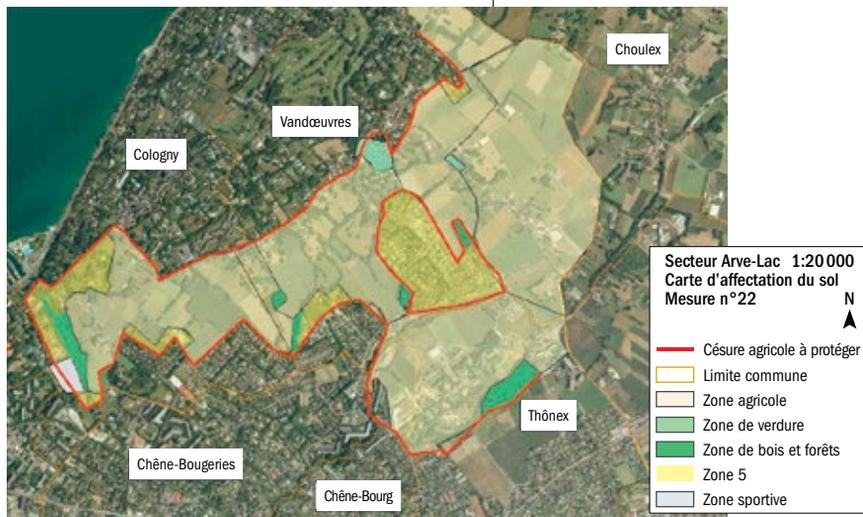
Le **contrat «Arve-Lac»** est signé en 2012. Son périmètre s'étend entre le Léman, les bois et champs de Jussy/Douvaine, les Voirons et l'Arve. D'une superficie d'environ 17 300 hectares, il concerne 12 communes suisses (dont Vandœuvres) et 13 françaises. Il est caractérisé par de grandes entités forestières, un réseau aquatique important, des milieux humides, de nombreuses prairies intraforestières et des espaces agricoles à forte valeur entre montagne et lac.

Ce territoire est un réservoir privilégié pour la grande faune et abrite de nombreuses espèces floristiques rares et indigènes. Il est au cœur d'une connexion entre plusieurs grands ensembles, fortement menacée par le développement de l'urbanisation, les grandes voies de communication et la fermeture des milieux.

Le contrat propose d'appliquer 24 mesures en France et 18 en Suisse au prix d'environ 5,5 millions chacun.

### Vandœuvres affiche la volonté de sauver sa campagne

Ici, l'enjeu principal se situe au niveau de la connexion entre la pénétrante agricole de Choulex-Vandœuvres (elle-même liée à l'est aux



Identification du périmètre de l'espace agricole à préserver pour assurer la fonction de connexion de la pénétrante de verdure de Vandœuvres au sein du corridor qui lie plus largement le pied des Voirons au lac. Les zones en jaune montrent bien l'impact potentiel du grignotage par les zones de villas sur la fonction de couloir biologique de ce secteur.

zones agricoles et forestières de Jussy-Douvaine et au Voiron) et le lac, via le nant de Traînant ou les zones urbanisées qui compriment les corridors.

C'est ainsi que la commune est maître d'ouvrage, avec l'État, pour l'application de deux mesures dans le cadre du contrat corridor Arve-Lac:

- protéger et maintenir libre de construction la pénétrante de verdure Vandœuvres, césure agricole qui sert de connexion entre la plaine de la Seymaz et les espaces boisés attenants au Léman;
- protéger la pénétrante de verdure (grandes propriétés, Golf de Genève et zone agricole) qui connecte le lac aux espaces agricoles de Choulex et y favoriser la biodiversité en maintenant la perméabilité du tissu bâti pour garantir la fonction de corridor à la faune et à la flore.

Une troisième concerne Vandœuvres. Elle consiste à revitaliser et remettre à ciel ouvert le nant de Bessinge (voir 18 p. 83).

**Lien DD** La conservation de milieux naturels ou semi-naturels servant de connexion entre écosystèmes permet de limiter la perte de biodiversité et le mitage du paysage. Dans ce sens, les contrats corridors constituent des outils de gestion durable de l'environnement (voir «principes Monet» n° 3b, 15b, 16a et «ODD 2030» n° 6, 14, 15,17).

## 25 Le bocage de Vandœuvres, un patrimoine aux pieds d'argile

**Genève au chevet de ses arbres, œuvre de pionnier**

Le territoire genevois bénéficie d'un patrimoine arboré magnifique, dense et diversifié, composante fondamentale du paysage. Arbres indigènes et exotiques (magnolias, cèdres, platanes,...) se côtoient en harmonie, ces derniers étant introduits dès le XVIII<sup>e</sup> siècle grâce à d'éminents botanistes tels que de Candolle, Boissier, de Saussure. Ce patrimoine de grande qualité mais fragile fait dès 1976 l'objet d'un règlement qui stipule que tout arbre, haie vive ou bosquet, privé ou public ne peut être élagué ou abattu sans autorisation préalable de la DGNP<sup>1</sup>. Pour garantir durablement la préservation de ce patrimoine, Genève ne recule devant aucun sacrifice. Le canton ausculte, compte, évalue, recompte, géoréfère,

chouchoute son trésor au point de répertorier, cartographier et qualifier (distinction des «arbres remarquables»)<sup>2</sup> depuis le début des années 1970 tous les arbres du canton. Du jamais vu!

Mais ce n'est pas tout, le citoyen est appelé à participer. L'État a mis au point une méthode d'évaluation, basée sur des critères objectifs, des arbres de qualité remarquable à protéger prioritairement. Il intègre les résultats dans une base de données géoréférencées<sup>3</sup> et met à disposition du public une carte interactive ([www.ge.ch/nature/arbres-remarquables](http://www.ge.ch/nature/arbres-remarquables)) sur laquelle chacun peut signaler des arbres qui présentent un intérêt particulier afin qu'ils soient examinés par des spécialistes. En outre, une Carte dynamique de l'inventaire cantonal des arbres (ICA, <http://ge.ch/geoportail/icareporting>, <http://ge.ch/geoportail/arbre>) nous permet d'identifier un arbre à un endroit donné et d'obtenir toutes les données existant sur les arbres d'une commune par exemple.

### Plus d'arbres que d'habitants à Genève

Sans compter les forêts, le canton héberge plus de 500 000 arbres et arbustes isolés ou en lignées appartenant à 1700 espèces et variétés horticoles, la plus fréquente étant le chêne pédonculé (*Quercus robur*, indigène, à longévité exceptionnelle, jusqu'à 1000 ans). Une partie des espèces a été introduite. Le recensement en cours dénombre 241 500 inventoriées et cartographiées (2016).

### À Vandœuvres, «Celui de qui la tête au Ciel était voisine»<sup>4</sup> ne rompra pas

Le territoire communal de Vandœuvres est sillonné de bocages, la plupart très anciens; des lignées d'arbres où les chênes dominent (1700 sur environ 6000 arbres isolés en 2007), des haies vives (charme, aubépine, cornouiller, noisetier), des arbres isolés, quelques vergers. Avec quatre arbres par habitant, Vandœuvres est l'une des communes les plus richement dotées du canton. Plusieurs spécimens «remarquables» sont inventoriés par le Service du paysage et des forêts de l'État de Genève en collaboration avec les Conservatoire et jardin botaniques de la Ville de Genève et la Société suisse de dendrologie.

Mais des menaces pèsent sur ce patrimoine arboré exceptionnel lié au vieillissement naturel des chênes qui ont tous plus ou moins le même

2 En raison de leur âge, leur taille, leur rareté ou encore leur valeur historique, esthétique ou paysagère.

3 Des mesures d'accompagnement sont prévues (appui technique ou financier aux propriétaires) pour assurer la conservation du patrimoine arboré.

4 «Le Chêne et le Roseau», Jean de La Fontaine (1621-1695).



La limite bocagère est une surface par essence combinant à l'arborisation, la végétation basse des bandes herbeuses, autrefois bien plus généreuses, et les haies, souvent de charmillles, arbustives ou taillées. Un tel aménagement est menacé dans le long terme, par la réduction des surfaces perméables, la pression sur les systèmes racinaires qu'elle entraîne, ou plus immédiatement par le contact direct des véhicules automobiles.

âge et dont certains posent des problèmes de sécurité. Les enjeux sont importants à court, moyen et long terme:

- paysagers tout d'abord, on n'ose imaginer la campagne de Vandœuvres sans ses vieux chênes et haies basses qui font la qualité de sa campagne;
- écologiques ensuite, en raison du rôle d'habitat et de connexion des lignées bocagères pour de nombreux oiseaux, insectes, lézards, plantes rares, lichens, mousses, champignons etc.

Consciente du problème, la municipalité est bien décidée à agir pour éviter une banalisation du paysage. Dans ce but, elle mène une politique active de rajeunissement des éléments naturels par remplacement des vieux arbres dont certains sont déjà pluri-centenaires. Cette volonté est exprimée dans son plan directeur communal qui prévoit de poursuivre la restauration et la reconstitution des lignées de chênes (établir un relevé des haies, définir un plan d'entretien, procéder aux travaux) avec le soutien ponctuel de la DGNP. But: maintenir les qualités exceptionnelles du patrimoine arboré, gage d'une conservation de la qualité et de la diversité du paysage ainsi que du maintien des réseaux écologiques.

Certains agriculteurs sont peu favorables à la plantation de nouveaux chênes en bordure de leurs champs. Un accord devrait toutefois être trouvé dans le cadre des mesures de compensation écologique (paiements directs), la mise en conformité des haies situées dans la zone agricole pouvant être réalisée dans le cadre du RAE<sup>1</sup> du Paradis. Autre problème: le succès des

plantations de jeunes arbres n'est pas toujours au rendez-vous en raison de phénomènes liés à l'épuisement du sol en nutriments et de compétition qui ralentissent ou empêchent leur croissance.

**Lien DD** Comme composant fondamental du paysage de notre territoire, le bocage genevois est un élément naturel qui donne un sentiment de bien-être, abrite une faune et une flore variées d'un intérêt certain ou encore joue un rôle écologique primordial. Les connaissances actualisées – tant du point de vue qualitatif que géographique – constituent de précieux outils d'aide à la décision pour une gestion appropriée de ce patrimoine particulier.

### Haies vives – haies mortes

Les haies qui accompagnent les lignées de chêne sont composées de diverses espèces d'arbustes indigènes. Les propriétés aussi sont le plus souvent délimitées par des haies mais ce sont de plus en plus rarement les mêmes...

Vous faites l'acquisition d'un terrain pour y construire votre nid? À coup sûr, on vous proposera de l'entourer d'une haie de thuyas ou de lauriers, un mur, mais vert. Ce que l'on ne vous dit pas, c'est qu'elle nécessite un entretien assez fréquent, qu'elle est constituée d'espèces exotiques, (pire, envahissantes en ce qui concerne par exemple la lauriers<sup>1</sup>) que, n'étant pas du cru, elle est vulnérable et surtout, qu'elle ne joue aucun rôle dans le cycle de la Nature à laquelle on l'imagine à tort appartenir... bref, un véritable désert biologique, indésirable de surcroît!

La haie vive en revanche, composée de plusieurs espèces indigènes<sup>2</sup>, ce sont des couleurs, des parfums, des silhouettes. Elle structure le paysage. Elle offre nourriture, refuge, lieu de reproduction indispensables à certains animaux (lézard, crapaud, hérisson, rouge-gorge, etc.). Elle densifie le maillage écologique qui favorise le déplacement de la faune en reliant divers écosystèmes<sup>3</sup>. La haie vive allie ses qualités ornementales et sa contribution au paysage à des fonctions écologiques de premier ordre. Etant indigènes, donc adaptées aux conditions locales, les plantes résistent bien aux maladies et, cerise sur le gâteau, nécessitent un entretien peu fréquent.

Vous aimerez le charme, l'érable, le sureau, le buis, le cornouiller, le fusain, le noisetier le troène, le viorne, le merisier, la bourdaine, l'églantier, la clématite et tant d'autres...Et pourquoi pas, vous adhérez peut-être à la Charte des jardins?<sup>4</sup>

1 Figure sur la très officielle liste noire des espèces exotiques envahissantes à éradiquer au même titre que, par exemple, le robinier, l'arbre à papillons, le chèvrefeuille du Japon (<https://www.infoflora.ch/fr/flore/neophytes/listes-et-fiches.html>).

2 mélangé des plantes à feuilles persistantes et celles à feuilles caduques pour bénéficier d'une haie qui soustrait son propriétaire à la vue des passants.

3 ... à condition de ne pas doubler la haie d'une clôture infranchissable (laisser des passages au sol pour la petite faune: rongeurs, mustélidés,...).

4 Chercher le pdf «00-brochure-charte-des-jardins-16-pages.pdf» sous [www.ge.ch/nature](http://www.ge.ch/nature); et Charte des jardins dans [www.energie-environnement.ch](http://www.energie-environnement.ch).

## 26 Pour reprendre la vie d'un bon pied

Dans le but d'assurer une mise en application cohérente et homogène des politiques pénitentiaires dans le respect des normes, la direction de l'office cantonal de la détention (DGOCD) supervise l'organisation, l'accueil et le séjour des détenus. Elle assure le développement et la bonne gestion des activités nécessaires à l'exécution des peines et des mesures ainsi qu'à la réinsertion sociale et professionnelle.

L'établissement Le Vallon ou «Château de Chougny» est une imposante demeure de tendance *Heimastil*<sup>1</sup> construite entre 1910 et 1913 sur une immense propriété, le domaine de Chougny. L'objet est rare et mérite d'être préservé.

Acheté en 1937 par le Docteur Léo Rodalie pour en faire une maison de convalescence pour personnes aisées, Le Vallon passe aux mains de l'État de Genève en 1962. Elle sert tout d'abord de maison de jeunesse avant d'être utilisée comme annexe de l'hôpital de Bel Air (Belle-Idée actuellement). En 1986, l'établissement devient une maison d'éducation au travail (MET) puis une maison de semi-liberté courant 1990.

Le but est d'améliorer la situation de la personne détenue et de lui permettre d'établir aux points de vue social et professionnel des liens indispensables à sa réinsertion. Le bâtiment offre vingt-quatre places où chacun dispose d'une



Les pensionnaires du Vallon ont accès à divers ateliers (bâtiment, tri de déchets, jardinage, etc.) ou travaillent au sein d'entreprises, voire pour des particuliers; une opportunité de trouver un emploi à leur libération.

chambre individuelle. Douze personnes y travaillent à plein temps: travailleurs sociaux, personnel administratif et surveillants. Il accueille les détenus condamnés pour une exécution ordinaire de peine privative de liberté ayant accompli au moins la moitié de leur détention. Lors de leur séjour, ils doivent travailler. Ils sont donc «libres» pendant la journée pour se rendre soit dans des entreprises privées, conscientes de l'importance de leur redonner une chance, soit dans un des ateliers gérés par la Fondation des Ateliers Feux-Verts.

**Lien DD** Ce type d'organisation permet aux détenus de se remettre en contact avec la réalité de la société, de reprendre la propriété de leur vie, de faire le réapprentissage des règles du respect et d'apporter ainsi la preuve qu'ils méritent la confiance qui est leur est accordée par la société.

<sup>1</sup> Style architectural du début du XX<sup>e</sup> siècle ancré dans les traditions locales et régionales



Le linteau de la porte de la mairie porte l'inscription latine «SALVE HOSPES» que l'on peut traduire par «Bienvenue à toi, l'hôte».

## 27 Une mairie prestigieuse... en terre!

Vignes et champs occupent les parcelles de l'actuel parc de la mairie jusqu'en 1758 au moins selon le relevé cadastral. On sait par un acte de vente datant de 1775 qu'une demeure et sa dépendance y ont été construites et le plan cadastral de 1784 (Carte Mayer et fils) fait état d'une deuxième dépendance. Composé d'une maison de maître, d'une dépendance nord en forme de L et du bâtiment sud en maçonnerie, cet ensemble constitue l'un des principaux éléments du patrimoine architectural et historique de Vandœuvre. La raison en est notamment que la construction d'une maison de maître en pisé est un cas unique à Genève. Les maisons de terre banchée sont plutôt rares dans notre région et généralement modestes mais ce fut une mode mi XVIII<sup>e</sup> – début XIX<sup>e</sup>.

La technique du pisé (comparable à celle du béton non armé) consiste à tasser de la terre crue dans un coffrage de bois, les banches.

Le domaine est acquis par la commune en 1997, date à laquelle la mairie et ses annexes sont classées. Dans le but de valoriser ce patrimoine, la commune a décidé de restaurer les dépendances en 2004-2006 rendant tout son lustre à l'ensemble.

La mairie sied dans un magnifique parc de 35 000 m<sup>2</sup> au charme bucolique où l'on peut voir encore les traces des affectations passées des parcelles (potager bordé de buis, lignée d'arbres fruitiers de l'ancien verger, d'ifs et le fameux «tulipier» (voir F9 p. 93).

**Lien DD** La mise à disposition par la commune d'un vaste parc d'agrément arborisé permet d'offrir à la population un espace de vie de grande qualité propice à la détente et au repos. Ce cadre exceptionnel favorise les rencontres des habitants et le lien social grâce à l'organisation de grandes manifestations publiques.

## QUIZZ C

### Le WEF c'est:

1. *Waste Ecological Forecast*  
Estimation du traitement écologique des déchets
2. *World Economic Forum*  
Forum économique mondial
3. *Water and Environment Fund*  
Fondation pour l'eau et l'environnement

Réponses en p. 99

## F9 MULTICOLERE ET BOURRÉ DE VERTUS

*Liriodendron tulipifera* pour les intimes, le tulipier de Virginie ou «arbre aux lis» est une curiosité unique à admirer dans le parc de la mairie de Vandœuvre. Il s'agit d'un arbre de la famille des Magnoliacées originaire du sud et de l'est des États-Unis et introduit en Europe en 1663<sup>1</sup>. Il peut s'élever chez nous jusqu'à 40 m de hauteur (50 à 60 m dans son habitat d'origine) et peut atteindre l'âge respectable de... 500 ans!

Les Amérindiens utilisaient son écorce qui renferme des alcaloïdes (tulipiférine et liriodendrine) pour soigner toutes sortes d'affections. La phytothérapie américaine l'utilise aujourd'hui dans la fabrication de médicaments pour ses propriétés astringentes, cardiotoniques, diurétiques, vulnérinaires et fébrifuges (succédané de la quinine). Il permet de lutter contre la fièvre, la toux, les indigestions, les maux de tête, les migraines et les rhumatismes.

Pour l'anecdote, les combattants de la Guerre d'indépendance américaine s'en servaient comme substitut de la quinine (écorce de quinquina) pour traiter les fièvres contractées dans les marais infestés de moustiques dans le Sud des États-Unis.

En alimentation, la liriodendrine entre dans la composition du Schweppes et du Canada Dry.



Planté il y a plus de 250 ans (en 1761), le tulipier du parc de la mairie montre aujourd'hui toute sa splendeur avec la couleur changeante de ses feuilles-fleurs passant du vert-orangé en été au jaune vif en automne.

1 ... et à Genève par Nicolas et Horace Bénédicte de Saussure.



## DÉVELOPPEMENT DURABLE

# Des «principes Monet» pour indiquer la direction à suivre et des «objectifs» à atteindre en 2030

Les principes du développement durable (ou «postulats Monet») indiquent la direction à suivre sur le chemin du développement durable. Au nombre de 45, ils sont édictés par la Confédération dans le cadre de son engagement à prendre en compte les recommandations du Sommet de Rio de Janeiro (1992), réitérés à Johannesburg (2002), puis à nouveau à Rio de Janeiro (2012).

Depuis 2016, la Confédération, les cantons et les communes inscrivent leurs actions dans le cadre des «17 objectifs de développement durable 2030» (ODD, voir page 98) adoptés par les Nations Unies à New York en 2015.

## SOLIDARITÉ SOCIALE

### 1 PRINCIPE GÉNÉRAL

#### 1a Garantie des droits

##### de la personne humaine

Chaque individu a le droit de vivre dans la dignité et le droit à l'épanouissement de sa personnalité.

La démocratie, le droit et la diversité culturelle sont garantis.

#### 1b Limites de la liberté individuelle

L'épanouissement de la personnalité ne doit pas se faire aux dépens de la dignité d'autres personnes appartenant aux générations présentes et à venir.

### 2 PRINCIPES DES CONDITIONS

#### DEVIE OBJECTIVES

#### 2a Satisfaction des besoins

La satisfaction des besoins existentiels de la population doit être assurée à long terme. La population doit disposer d'une certaine marge de manœuvre pour assurer la couverture des besoins matériels et immatériels qui vont au-delà des besoins existentiels.

#### 2b Promotion de la santé

La santé de l'être humain doit être préservée et favorisée.

#### 2c Lutte contre la pauvreté

Une vie dans la dignité exclut tout état de pauvreté. Chaque individu vivant dans l'indigence bénéficiera de prestations de solidarité adaptées.

### 3 CONDITIONS

#### DE VIE SUBJECTIVES

#### 3a Satisfaction et bonheur

Les possibilités pour les générations présentes et à venir de mener une existence satisfaisante et de trouver le bonheur doivent être préservées et favorisées.

#### 3b Développement compatible avec le bien-être

L'évolution socio-économique et les modifications de l'environnement ne doivent pas se faire aux dépens du bien-être physique et psychique de l'individu.

### 4 RÉPARTITION ÉQUITABLE,

#### ÉGALITÉ DES CHANCES

#### 4a Interdiction de toute discrimination

Personne ne doit être victime de discrimination en raison de ses qualités visibles ou invisibles.

#### 4b Égalité des chances et répartition équitable

Chaque individu doit avoir les mêmes droits et les mêmes chances. Il s'agit de viser une répartition plus équitable des ressources conduisant au bien-être.

#### 4c Intégration des défavorisés

L'intégration de groupes de population ou de régions défavorisés dans la vie économique, sociale, culturelle et politique doit être encouragée.

### 5 RENFORCEMENT

#### DE LA COHÉSION SOCIALE

#### 5a Compréhension entre les personnes et les cultures

Compte tenu du fait que le fonctionnement et la survie de la société dépendent essentiellement de la solidarité existant entre ses membres, il faut encourager les échanges et la compréhension entre les individus et les groupes.

#### 5b Participation sociale et politique

La participation sociale et politique doit être encouragée.

### 6 SOLIDARITÉ

#### INTERNATIONALE

#### 6a Coopération au développement

Dans les pays en développement et en transition, la promotion du développement durable passe par la lutte contre la pauvreté. Le soutien apporté doit prioritairement bénéficier aux pays en développement, régions et groupes de population les plus pauvres.

#### 6b Promotion de la paix et de la démocratie

La coexistence pacifique des peuples et des nations, le respect des droits humains et des structures démocratiques doivent être encouragés.

<sup>1</sup> Les principes du développement durable sont édités dans la publication *Mesurer le développement durable – un aperçu de MONET – le système suisse de monitoring* (OFS, OFEFP, ARE – août 2002) et sont consultables dans le site internet [www.bfs.admin.ch](http://www.bfs.admin.ch) (développement durable).

## 7 DÉVELOPPEMENT ET PRÉSERVATION DU CAPITAL HUMAIN

### 7a Développement du capital humain

Le savoir collectif et l'héritage socio-culturel doivent être encouragés et enrichis durablement.

### 7b Liberté d'opinion et liberté de l'information

La libre circulation de l'information, la liberté d'opinion et d'expression sont garanties.

### 7c Encouragement de la capacité d'apprendre

La capacité à communiquer et à traiter des informations doit être encouragée.

### 7d Environnement favorable aux enfants

Les enfants et les jeunes notamment doivent pouvoir vivre dans un environnement ouvert, motivant, qui leur offre des perspectives d'avenir.

## EFFICACITÉ ÉCONOMIQUE

### 8 PRINCIPE GÉNÉRAL

#### Ordre économique au service du bien commun

Le système économique doit satisfaire véritablement et efficacement les besoins de l'individu et de la société. L'ordre économique doit être aménagé de manière à encourager l'initiative individuelle, mais aussi à mettre l'intérêt personnel au service du bien commun, de telle sorte que le bien-être des générations présentes et futures soit assuré.

### 9 SYSTÈME ÉCONOMIQUE

#### 9a Economie de marché

Les échanges de biens et de services sont régis par les principes de l'économie de marché. Des interventions se justifient lorsque le marché ne remplit plus son rôle ou qu'on a affaire à des biens présentant un intérêt public prépondérant (biens méritoires).

#### 9b Vérité des coûts et principe du pollueur-payeur

Les prix doivent refléter la disponibilité des ressources naturelles, des facteurs de production, des marchandises, des services et des coûts externes. Le principe du pollueur-payeur doit être appliqué de manière systématique, sauf pour les biens présentant un intérêt public prépondérant.

#### 9c Interventions conformes au système

Pour toute intervention sur le marché, il faut recourir aux instruments de l'économie de marché.

### 10 EFFICACITÉ ET COMPÉTITIVITÉ

#### 10a Promotion de l'efficacité économique

L'efficacité économique d'une société et son capital productif, social et humain doivent être à tout le moins préservés au fil du temps. Ce capital ne devrait pas seulement croître quantitativement, sa qualité devrait aussi constamment être améliorée.

#### 10b Ordre économique favorable

à l'innovation et à la concurrence  
Les conditions de l'économie de marché devraient être aménagées de telle manière que les innovations soient encouragées et qu'on puisse maintenir les marchés en état de fonctionner, voire améliorer constamment leur fonctionnement. La compétitivité et la qualité de la place économique doivent être maintenues et améliorées.

#### 10c Encouragement de la recherche

La recherche et le développement allant dans le sens du développement durable doivent être encouragés.

#### 10d Limitation de l'endettement public

L'endettement des ménages publics ne doit être possible que dans la mesure où il ne met pas en péril la possibilité, pour les générations futures, de couvrir les besoins des individus et de la société.

### 11 FLEXIBILITÉ ET STABILITÉ

#### 11a Prévisibilité des changements du système

Les conditions de l'économie doivent être aménagées de manière à favoriser la prise en compte du long terme et de manière à faciliter l'évolution sociale nécessaire pour faire face aux défis à venir. Les nouvelles mesures doivent être prévisibles.

#### 11b Rapidité des changements ne mettant pas en péril la paix sociale

Ni la rapidité ni la lenteur des changements économiques ne doivent mettre en péril la paix sociale.

### 12 PRODUCTION ET CONSOMMATION DE BIENS ET DE SERVICES

#### 12a Production compatible avec l'environnement

Les charges et risques environnementaux des entreprises doivent être minimisés, leurs flux de matière et d'énergie doivent être optimisés.

#### 12b Consommation sociale et compatible avec l'environnement

La consommation de biens et de services doit répondre à des critères d'équité et de respect de l'environnement.

#### 12c Information transparente

des entreprises et des consommateurs  
Au sein et en dehors des entreprises, il convient de mettre en place des systèmes d'information (ou de management environnemental) permettant d'assurer autant que possible une production et une consommation durables.

### 13 EMPLOI

#### Emploi valorisant et permettant de gagner sa vie

Le système économique doit permettre aux personnes qui souhaitent exercer une activité professionnelle de trouver un travail valorisant qui leur permette de subvenir à leurs besoins.

### 14 COMMERCE INTERNATIONAL

#### 14a Commerce mondial compatible avec les besoins sociaux et l'environnement

Le commerce multilatéral doit favoriser une utilisation parcimonieuse des ressources naturelles, l'encouragement de technologies permettant une exploitation plus rationnelle des ressources écologiques ainsi que la justice sociale.

#### 14b Commerce multilatéral utile à tous

Le système commercial multilatéral doit favoriser la couverture des besoins individuels et sociaux d'une nation sans que celle d'autres nations s'en trouve affectée.

## RESPONSABILITÉ ÉCOLOGIQUE

### 15 PRINCIPE GÉNÉRAL

#### 15a Sauvegarde des ressources naturelles

Les ressources naturelles doivent être sauvegardées durablement et les dommages existants réparés.

#### 15b Sauvegarde de la biodiversité

La nature doit être sauvegardée dans sa diversité dynamique

### 16 UTILISATION DES RESSOURCES

#### 16a Limitation de l'utilisation des ressources renouvelables

Les ressources renouvelables doivent être utilisées en deçà de leur niveau de régénération.

**16b Limitation de l'utilisation des ressources non renouvelables**

L'utilisation des ressources non renouvelables doit être maintenue à un niveau ne dépassant pas celui du potentiel de développement des ressources renouvelables.

**17 DÉCHETS ET SUBSTANCES****17a Limitation des déchets biodégradables et des polluants**

La charge environnementale occasionnée par les déchets et polluants dégradables doit être minimisée. La pollution ne doit en aucun cas dépasser le seuil d'absorption des écosystèmes.

**17b Arrêt des émissions de polluants non biodégradables**

Les émissions de polluants non dégradables doivent être évitées dans la mesure du possible.

**18 RISQUES****18a Compensation écologique**

Chaque atteinte à la nature doit être compensée par des mesures préservant la diversité biologique ainsi que la qualité des biotopes et les liaisons entre eux.

**18b Minimisation des risques écologiques**

Il ne faut tolérer les risques d'accidents ayant des répercussions à grande échelle sur l'être humain et la biosphère que dans la mesure où ils n'entraînent pas de dégâts persistant plus d'une génération, et ce même en cas de sinistre total.

**18c Précaution en cas d'incertitude**

Quand il y a risque de perturbations graves ou irréversibles, il importe de prendre des mesures de précaution, même en l'absence de certitude scientifique absolue à propos de ce risque.

**19 RAPIDITÉ DES CHANGEMENTS****Respect de la durée des processus naturels**

Les atteintes anthropogènes sur la nature doivent laisser assez de temps à l'environnement pour y réagir par des processus naturels.

**20 PAYSAGES NATURELS****ET CULTIVÉS****Paysages naturels et cultivés convenables**

L'aménagement du cadre de vie naturel de l'être humain doit s'inspirer des droits humains. L'être humain doit pouvoir vivre dans des paysages naturels et cultivés convenables.

**CRÉDITS ICONOGRAPHIQUES****C1g, p. 29h, 29b, 30**

© Fondation Martin Bodmer, Naomi Wenger

**C1d, p. 2d, 7, 50, 51, 59b, 72, 74, 87, 92b, 93**

© Mairie de Vandœuvre

**p. 2, 6, 10, 35h, 36, 59h, 62**

© Mairie de Cognéy

**p. 3**

© État de Genève

**p. 9, 49**

© André Vinzio

**p. 11**

© Miguel Asensio

**p. 12, 13, 52, 53**

© Service de la mensuration officielle, État de Genève

**p. 15, 18, 32, 33h**

© Bibliothèque de Genève - Centre d'iconographie genevoise

**p. 16**

© Courtoisie État de Genève

**p. 17**

© Bol d'Or Mirabaud, Loris von Siebenthal

**p. 19**

© A. Houot

**p. 20dh, 48, 43d, 63, 64b, 65, 67,****68, 91**

© Rémi Merle

**p. 20gh**

© Jean-Bernard Lachavanne

**p. 20b, 33d, 60, 71**

© Google Map

**p. 21, 22b**

© CIPEL - Commission internationale pour la protection des eaux du Léman

**p. 22h**

© Walter Gyr

**p. 23**

© Jean-Claude Mulli

**p. 24g**

© Service industriels de Genève

**p. 24d**

© Mudry.org

**p. 25**

© Photo Gilles Favez

**p. 26**

© Collection du Musée du Léman

**p. 27**

© Photo Pierre Chevalier

**p. 28**

© Genève Tourisme, Olivier Miche

**p. 31**

© @juliestrasser

**p. 32**

© Wikimedia

**p. 34**

© François de Limoges

**p. 35b**

© Paroisse St-Paul, Cognéy

**p. 37g**

© Monier - APPM

**p. 39**

© World Economic Forum

**p. 41**

© BPinterest.com, Hulton Archive

**p. 42**

© Alchetron.com

**p. 43g**

© Hulton Archive

**p. 45**

© 2.bp.blogspot.com

**p. 46**

© Loris von Siebenthal

**p. 47h**

© ADAo Architectes Associés

**p. 47b**

© Direction Générale de l'Eau - Service du lac, de renaturation des cours d'eau et de la pêche

**p. 48, 54g, 55h, 58, 70, 88, 94**

© Ricardo Garcia Sanchez

**p. 54d, 55b**

© Service cantonal d'archéologie

**p. 56**

© Thématis SA

**p. 61**

© Plojoux & Voellinger architectes

**p. 64h**

© A-Architectes, Barbara Tirone

**p. 70, 71b**

© Archives d'État de Genève

**p. 73**

© Maisons Mainou

**p. 75**

© Fabien Djabar Bergerat

**p. 76**

© Françoise Dard

**p. 77, 78, 79, 80, 81**

© Golf club de Genève

**p. 82**

© Editions Infolio

**p. 83, 85**

© Plan directeur communal de Vandœuvre

**p. 84**

© Fondation Hardt

**p. 86**

© Eric Pensa

**p. 89h**

© grand-geneve.org

**p. 89b**

© Contrat corridor Arve-lac, cahier

13-61, novembre 2012

**p. 92h**

© Maison Le Vallon

h = haut - b = bas - g = gauche - d = droite

**IMPRESSUM****Éditeur**

Association pour la sensibilisation au développement durable à Genève (ASDD) - Route de Soral 30a, 1232 Confignon  
Internet: [www.genevedurable.ch](http://www.genevedurable.ch) - contact: [info@genevedurable.ch](mailto:info@genevedurable.ch)

**Auteurs**

Raphaëlle JUGE - Jean-Bernard LACHAVANNE avec la collaboration de Rémi MERLE et Ricardo GARCÍA SANCHEZ

**Graphisme**

Atelier SCHNEGG+ - Chantal BLOCH  
Rue du Simplon 5, 1207 Genève - [www.atelier-schnegg.ch](http://www.atelier-schnegg.ch)

**Crédits iconographiques**

voir ci-dessus

**Papier**

Couverture: Invercote, certifié FSC

Intérieur: Cyclus Recyclé

**Impression et reliure**

Molésou Impressions SA

Rue des Mouettes 12 - 1227 Carouge

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

# Les 17 objectifs de développement durable de l'Agenda 2030 (ODD)



- 1** Garantir des droits de la personne humaine
- 2** Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable.
- 3** Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge.
- 4** Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.
- 5** Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles.
- 6** Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau.
- 7** Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable.
- 8** Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.
- 9** Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation.
- 10** Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre.
- 11** Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables.
- 12** Établir des modes de consommation et de production durables.
- 13** Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.
- 14** Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable.
- 15** Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité.
- 16** Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous.
- 17** Renforcer les moyens de mettre en œuvre le partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES – POUR EN SAVOIR PLUS

Les principales sources documentaires et articles de références, ainsi qu'un choix d'ouvrages complémentaires sont accessibles sur le site de l'ASDD:  
[www.genevedurable.ch/guides/itineraires](http://www.genevedurable.ch/guides/itineraires) > Bibliographie



**Faites votre marché, garnissez votre cave, restaurez-vous!**

## Côté lac

### Se rafraîchir, se restaurer

#### Genève-Plage

Quai de Cologny 5, 1223 Cologny  
tél. 022 787 05 59  
info@geneve-plage.ch  
www.geneve-plage.ch (mai-septembre)

#### Les Voiles by Genève-Plage

Quai de Cologny 5, 1223 Cologny  
tél. 022 700 07 36  
info@les-voiles.ch  
www.les-voiles.ch (mai-septembre)

#### Tropical corner

Quai de Cologny 5, 1223 Cologny  
tél. 022 786 16 79  
info@trop.ch  
www.trop.ch (avril-septembre)

#### Wake Sport Center

Quai de Cologny 9, 1223 Cologny  
tél. 022 786 49 80  
infos@wake.ch  
www.wake.ch (avril-septembre)

#### Boulangerie - Tea room Taillé

Rampe de Cologny 20, 1223 Cologny  
tél. 022 736 26 96  
info@boulangerietaille.ch  
www.boulangerie-philippe-taille.ch

#### ...4,5,6 Cueillir des Cerises

Place Pierre Gautier, 1, 1223 Cologny  
(tél. 022 735 47 59)  
www.456-cerises.ch

#### Auberge du Lion d'Or

Place P. Gautier 5, 1223 Cologny  
tél. +41 (0)22 736 44 32 (gastro)  
F. +41 (0)22 736 57 80 (bistrot)  
info@dupont-byrne.ch  
www.dupont-byrne.ch

#### La Closerie

Place du Manoir 14,  
1223 Cologny  
tél. 022 736 13 55  
restaurant@lacroserie.ch  
www.lacroserie.ch

#### Le Passing

Chemin de la Gradelle 33, 1223 Cologny  
tél. 022 349 67 71  
www.passingcologny.ch

#### La Belotte

Chemin des Pêcheurs 11, 1222 Vézenaz  
tél. 022 300 68 88  
www.labelotte-geneve.ch

#### Le Ponton

Chemin des Pêcheurs 9A, 1222 Vézenaz  
tél. 022 752 23 83  
belotte@pronaival.ch  
www.bateau-yacht-geneve.ch/marina-  
port-la-belotte (mai-septembre)

#### Domaine viticole et marché à la ferme

##### Domaine de la Vigne Blanche

Route de Vandœuvres 13, 1223 Cologny  
tél. 022 736 80 34  
sarahmeylan@hotmail.com  
www.lavigneblanche.ch

## Côté Alpes

### Se rafraîchir, se restaurer

#### Le Cheval Blanc

Route de Meinier 1,  
1253 Vandœuvres  
tél. 022 750 14 01  
info@chevalblanc.ch  
www.chevalblanc.ch

#### Le Primo Caffè

Route de Vandœuvres 125,  
1253 Vandœuvres  
tél. 022 750 22 20

#### Auberge de Vandœuvres

Rte de Choulex 2, 1253 Vandœuvres  
Tel : 0041 (0) 22 750 18 64  
di.jacquet@aubergedevandoeuvres.com  
www.aubergedevandoeuvres.com

### Domaine viticole et marché à la ferme

#### Les Bougeries

Ferme R.Stalder  
Route de Choulex 80,  
1253 Vandœuvres  
tél. 022 750 16 05  
ferme.stalder@bluewin.ch

#### Domaine de Miolan

Bertrand Favre, Vigneron-encaveur  
Chemin des Princes 83,  
1244 Choulex  
022 750 04 40  
www.domainedemiolan.ch



**WWW.GENEVEDURABLE.CH**

Toute l'actualité des itinéraires de promenades  
et commande de guides

**RÉPONSES AUX QUIZ**

A1 - B3 - C2

# Remerciements

L'éditeur remercie tout particulièrement et chaleureusement les personnes suivantes qui, grâce à leurs compétences et leur investissement, ont contribué à la qualité de cette édition.

- BACHMANN Frédéric, chef de projets assainissement, Service de la planification de l'eau, DETA – État de Genève
- BERTOLA Carine, conservatrice Musée du Léman
- BLOCH Chantal, graphiste Atelier Schnegg+
- BONARD Nadine, responsable de la communication et des partenariats, Fondation Bodmer
- BOVARD BRIKI Nicole, DALE – État de Genève
- CALAME Philippe, architecte, Carouge
- CEREGHETTI Ludovic, Directeur Maison Le Vallon, DES – État de Genève
- CHAPALAY Sarah, Centre d'icongraphie, Genève
- CORBOUD Pierre, archéologue
- DARD Françoise
- DEVILLE Nicolas, ADAO Architectes Associés
- DESPLAND Hervé, Adjoint commune de Vandœuvres
- DOMENICONI-GUEISSAZ Anne, DALE – État de Genève
- FAVEZ Gilles, photographe, Vevey
- FAVRE Bertrand, Domaine de Miolan
- FEIRREIRA Afonso, Jardins familiaux L'Avenir, Vandœuvres
- FOEX Emmanuel, ancien adjoint commune de Vandœuvres
- FREYMOND Cyril, agriculteur
- GAMPERT Aline, directrice artistique Théâtre du Crève-Cœur
- GERVAIX Joëlle, Le Manoir Cologny
- GIRARDET Bernard, Conseiller administratif commune de Cologny
- GOBET Gérard, président de la commission de l'environnement, de l'agriculture et de l'énergie, Vandœuvres
- GOY Olivier, ASL
- GRODECKI Christophe, chef du service de la bureautique, mairie de Cologny
- HOFMANN Frédéric, directeur Section chasse, pêche et surveillance, DGE-État de Vaud.
- JUGE Cristiana, Conseillère administrative commune de Cologny
- KISSLING Jean-Jacques, photographe
- KUFFER Catherine, Maire commune de Vandœuvres
- LAUTENS François, Directeur Golf Club de Genève
- LESCAZE Bernard, historien
- LEVEQUE Véronique, Adjointe commune de Vandœuvres
- LEUTENEGGER Bernard, Responsable PDCR, DALE-État de Genève
- LOISEL Bénédicte, cartographe, Service De mensuration officielle
- LONGCHAMP François, Président du Conseil d'État de la République et canton de Genève, DP-État de Genève
- LÜSCHER Philippe, directeur artistique Maisons Mainou
- LUTERBACHER Urs, professeur honoraire IHEID, Genève
- MEISSER Christian, directeur Viridis
- MENETREY Patrick, DES-État de Genève
- MEYLAN Roger, ancien maire de Vandœuvres
- MEYLAN Sarah, Domaine de la Vigne Blanche
- MUELLER Fiona, chargée de communication, DETA – État de Genève
- MULLI Jean-Claude, médecin
- PASQUIER Denis, technicien arbres, secteur des forêts et des arbres isolés, DGAN – État de Genève
- PENZA Eric, photographe
- PIDOUX Frank, chargé de projet, Service du lac, de renaturation des cours d'eau et de la pêche, DETA – État de Genève.
- PRADERVAND Julien, responsable Ecurie de Crête
- DE RAHM Marie-Claude, Manège de Vandœuvres
- SCHNEGG Michel, responsable Atelier Schnegg+
- SCHLUP Jennifer, chargée de projet, Service du lac, de renaturation des cours d'eau et de la pêche, DETA- État de Genève.
- SCHMID BOURQUIN Isabelle, DALE-État de Genève
- STALDER René, agriculteur Vandœuvres
- SYDEIN-COVIN Manuelle, directrice Résidence Maison de Preissy
- TERRIER Jean, archéologue cantonal, DALE-État de Genève
- TZONIS Elena, responsable digital Thématis SA
- VACHICOURAS Gary, secrétaire général Fondation Hardt
- VINZIO André, médecin-dentiste
- VOELLINGER Delphine, architecte, Carouge
- Von ARX Bertrand, directeur service biodiversité, DETA-État de Genève
- VUILLEUMIER Marina, DSA-État de Genève
- WAECHTER Liliane, secrétaire commune de Vandœuvres
- WEINZIERL Amélie, World Economic Forum (WEF)
- WISARD Alexandre, directeur du Service du lac, de renaturation des cours d'eau et de la pêche, DETA-État de Genève.
- ZANON Laurence, directrice Bol d'Or Mirabaud
- ZUCHUAT Didier, Musée du Léman, Nyon
- ZUMKELLER Dominique, historien

**salamandre**  
Parce que la nature est belle

**Et si vous semiez  
des envies de nature ?**



**[www.salamandre.net/revues](http://www.salamandre.net/revues)**

# Sélectionner le meilleur pour chacun de nos clients ...

Que ce soit pour le running ou la randonnée, tout sportif, aussi exigeant soit-il, trouvera dans nos magasins « Aeschbach-Intersport » le matériel idoine et le conseil approprié pour l'aider à déterminer son choix :

*Asics, Puma, Nike, New Balance, Reebok, Deuter, Lowa, The North Face, Salomon, McKinley, et bien d'autres marques réputées pour leur performance et technicité.*



**Aeschbach**  
chaussures - sport

Rue du Rhône 4 - Rue de Carouge 25 - Centre Balaxert